

Le poids économique de la médecine libérale en Franche-Comté

Fabienne Aguzzoli
Dominique Polton
Nadine Raffy-Pihan

Rapport n° 470 (biblio n° 1219)

Avril 1998

Les noms d'auteurs apparaissent en ordre alphabétique

Toute reproduction de textes, graphiques ou tableaux est autorisée sous réserve de l'indication de la source et de l'auteur.
En cas de reproduction du texte intégral ou de plus de 10 pages, le Directeur du CREDES devra en être informé préalablement.

I.S.B.N. : 2-87812-227-5

- Remerciements -

Cette étude a été réalisée à la demande de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Franche-Comté. Nous tenons à leur exprimer nos sincères remerciements pour leur collaboration, en particulier à Jean-Michel Bremon (radiologue), Jean-Louis Cognard (ORL), François Lecuyer (chirurgien), Jean-Claude Patillon (ophtalmologue) et Madame Léost (secrétaire de l'Union Régionale).

La réalisation de ce rapport a également bénéficié de la collaboration active de plusieurs personnes que nous tenons à remercier :

- ◇ Véronique Bories, Caroline Fivaz et Laurence Poisson de la CNAMTS, nous ayant fourni les dernières données disponibles concernant les honoraires et les prescriptions des médecins libéraux franc-comtois (fichier SNIR) ainsi que les dépenses des établissements hospitaliers privés (fichier SNIREP) ,*
- ◇ Chantal Brutel, de l'INSEE (données sur l'emploi en Franche-Comté),*
- ◇ Monsieur Noblet, de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de Franche-Comté (activité des établissements hospitaliers en Franche-Comté),*
- ◇ l'équipe du CREDES, en particulier*
 - Philippe Le Fur et Agnès Bocognano, pour leurs nombreux commentaires concernant le questionnaire adressé au médecins libéraux franc-comtois et leur relecture attentive du rapport,*
 - Céline Arnoux qui a réalisé la mise en page de ce rapport,*
 - Marie-Odile Safon pour son aide dans la recherche documentaire.*

*Fabienne Aguzzoli
Dominique Polton
Nadine Raffy-Pihan*

Sommaire

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
La place de la médecine libérale en Franche-Comté	5
1.1 La démographie médicale franc-comtoise.....	7
1.1.1 <i>Une densité médicale globale plus faible que la moyenne française</i>	7
1.1.2 <i>Des différences selon la discipline du praticien</i>	9
1.1.3 <i>Une féminisation de la population médicale moins forte qu'au niveau national</i>	11
1.1.4 <i>Une structure par âge des médecins semblable à la structure nationale</i>	13
1.1.5 <i>Un secteur 2 proportionnellement moins développé qu'au niveau national</i>	14
1.1.6 <i>Une activité libérale exclusive pour 80 % des médecins libéraux</i>	16
1.2 L'activité des médecins libéraux de Franche-Comté.....	21
1.2.1 <i>Les médecins libéraux franc-comtois réalisent chacun plus de consultations qu'au niveau national et moins d'actes techniques</i>	21
1.2.2 <i>Les consultations</i>	23
1.2.3 <i>Les visites</i>	25
1.2.4 <i>Les actes techniques et de radiologie</i>	25
CHAPITRE 2	
Les flux financiers directs générés par les médecins libéraux de Franche - Comté	27
2.1 La dépense de soins en cabinets de médecins libéraux.....	29
2.2 Le poids économique des médecins libéraux franc-comtois.....	32
2.2.1 <i>Comment mesurer le poids économique d'un secteur d'activité ?</i>	32
2.2.2 <i>Une contribution de 1,4 % au produit intérieur brut franc-comtois</i>	34
2.3 L'exercice en cabinet des médecins libéraux	36
2.3.1 <i>Les recettes des médecins libéraux</i>	36
2.3.2 <i>Les charges professionnelles des médecins libéraux</i>	39
2.3.3 <i>L'exercice des médecins en cabinet : un contribution de 1,2 % au produit intérieur brut franc-comtois</i>	45
2.4 L'activité des cliniques franc-comtoises.....	48
CHAPITRE 3	
Un effet d'entraînement dans d'autres secteurs de l'activité économique	51
3.1 Un effet d'entraînement évalué à plus de 2 milliards de francs.....	54
3.2 Un effet d'entraînement exercé principalement par les médecins généralistes.....	57

3.3 Un effet d'entraînement important dans le secteur de l'officine.....	59
3.3.1 <i>Les officines</i>	59
3.3.2 <i>Les soins des auxiliaires médicaux et des sages-femmes</i>	61
3.3.3 <i>Les transports sanitaires</i>	65
3.3.4 <i>Les laboratoires d'analyses médicales</i>	65
CONCLUSION	67
 ANNEXE	
1. Méthodologie : présentation générale	71
2. Méthodologie de l'enquête « Médecins »	79
3. La place de la médecine libérale en Franche-Comté : tableaux détaillés	96
4. Structure du système hospitalier en Franche-Comté	106
5. Les prescriptions des médecins libéraux en France et en Franche-Comté	110
 LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES	116

Introduction

L'Union régionale des médecins libéraux de Franche-Comté a souhaité connaître le poids économique de la médecine libérale dans la région, et a confié cette étude au CREDES.

Il faut rappeler que les relations entre le système de santé et l'économie générale peuvent être appréciés selon deux lectures : la première qui renvoie au mode de financement particulier de cette activité, assuré pour les trois quarts par des prélèvements obligatoires, conduit à mettre l'accent sur le poids que fait peser sur l'économie, par le biais des charges sociales, une dépense essentiellement socialisée ; la seconde aborde à l'inverse la santé comme un secteur de production économique, générateur d'emploi et de valeur ajoutée - même si cette valeur ajoutée ne peut pas tout à fait s'analyser comme on peut le faire dans des secteurs soumis aux lois du marché, ce qui n'est pas le cas de celui-ci.

C'est cette double dimension que l'analyse réalisée par le CREDES pour le compte de l'Union régionale permet de mettre en évidence.

Les soins en cabinet de médecins libéraux représentent, en 1996, 11,4 % des dépenses de santé en France. Ces dépenses contribuent aussi à l'activité économique du pays. Cette contribution se mesure à deux niveaux. Tout d'abord, les cabinets de médecins libéraux sont un secteur créateur d'emplois. Sur les 280 000 emplois créés par la santé entre 1982 et 1992, 10 % proviennent de ces cabinets¹. De plus, c'est un secteur qui contribue à la production de la richesse nationale du pays. En 1992, l'ensemble du secteur ambulatoire représentait 26 % de la valeur ajoutée créée par le domaine de la santé². Nous ne disposons pas d'informations précises concernant le seul secteur de la médecine libérale.

Différents travaux réalisés sur le plan national ont ainsi cherché à apprécier l'activité de la santé ou de certains de ses secteurs à partir d'autres indicateurs que celui des dépenses. Cet éclairage complémentaire est peu connu sur le plan régional. On peut citer l'étude réalisée en Haute Normandie³ qui mesure le poids économique de la médecine libérale, en termes d'emplois (6 000 emplois générés), de chiffres d'affaires (830 000 francs par médecin) et des différentes charges professionnelles.

Au-delà des résultats bruts - dont on peut d'ailleurs remarquer qu'ils sont souvent peu différents des résultats nationaux - l'objectif poursuivi par le CREDES au travers de cette étude a été aussi pédagogique : l'appropriation

¹ Agnès Bocognano et Nadine Raffy-Pihan, « Emploi dans le secteur de la santé, évolution 1982 - 1992 », CREDES, 1995, Biblio n° 1063.

² Agnès Bocognano et Nadine Raffy-Pihan, « La valeur ajoutée du champ de la santé, évolution 1984-1993 », CREDES, 1997, Biblio n°1186.

³ Bernard Ramé et Laurent Verzaux, « Premières approches du poids économique de la médecine libérale en Haute Normandie, Mars 1996.

des notions économiques essentielles par les acteurs médicaux est en effet un élément d'amélioration du dialogue entre les praticiens et les gestionnaires du système de santé. Dans ce cadre, les unions régionales, organismes encore jeunes, sont amenées à jouer un rôle fondamental dans une approche collective, par les professionnels eux-mêmes, des questions de santé : leur apprentissage des outils d'analyse, des concepts et des raisonnements économiques est important et c'est aussi cet objectif de mise à disposition qu'à poursuivi le CREDES avec ce travail.

C'est dans cette perspective d'enrichissement de l'approche économique et de meilleure connaissance de la situation et du rôle de la médecine libérale dans sa région que l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Franche-Comté a souhaité mener une étude sur le poids économique de cette profession exercée à titre libéral. Une première étude⁴ réalisée en 1996 a permis de mesurer ce poids en terme d'emploi. Ainsi, plus de 1 600 personnes ont un emploi dans les cabinets des médecins libéraux.

Les médecins libéraux génèrent aussi à partir de leur exercice en cabinet libéral ou en clinique un ensemble de flux financiers directs découlant de l'utilisation de leur chiffre d'affaires. Ils exercent parallèlement un effet d'entraînement dans d'autres secteurs de l'activité économique et notamment chez les autres professionnels libéraux de la santé, dans le secteur de la distribution pharmaceutique, dans celui des transports ainsi que dans les laboratoires d'analyses médicales.

Ainsi, après avoir défini la place de la médecine libérale en Franche-Comté dans l'ensemble du dispositif d'offre de soins sur le plan national et régional, nous tenterons d'évaluer dans une seconde partie les flux financiers directs générés par l'activité des médecins libéraux, puis dans une dernière partie, l'ensemble des flux financiers indirects.

⁴ Etude réalisée par « Initiative Aménagement et Développement », décembre 1996.

*1. La place de la médecine libérale
en Franche-Comté*

La place de la médecine libérale franc-comtoise peut être appréhendée à deux niveaux : d'un point de vue démographique et en termes d'activité⁵.

Faits marquants

- ➔ Les médecins libéraux franc-comtois représentent environ 2 % de l'ensemble des médecins libéraux en France.
- ➔ La densité médicale globale de la région est inférieure à la moyenne française. Elle est faible pour l'ensemble des spécialistes, particulièrement pour les cardiologues, les gynécologues et les ophtalmologues.
- ➔ Le secteur 2 est proportionnellement moins développé qu'au niveau national.
- ➔ Le nombre d'actes par habitant est légèrement plus faible dans la région franc-comtoise qu'au niveau national.
- ➔ Un médecin franc-comtois réalise en moyenne plus de consultations et moins d'actes techniques (actes en K et en Z).

1.1 La démographie médicale franc-comtoise

Au 31 décembre 1996, la Franche-Comté compte 1896 médecins libéraux⁶, soit 65 % des médecins franc-comtois⁷. Ils représentent 1,7 % des médecins libéraux français et 4% des actifs non salariés de la Franche-Comté.

1.1.1 Une densité médicale globale plus faible que la moyenne française

Comptant 1 126 omnipraticiens et 770 spécialistes libéraux, la Franche-Comté présente en 1996 une densité de médecins libéraux par habitant (171 médecins pour 100 000 habitants) inférieure à la densité médicale nationale (195 médecins pour 100 000 habitants) (Cf. Graphique n° 1 et Tableau n° 1).

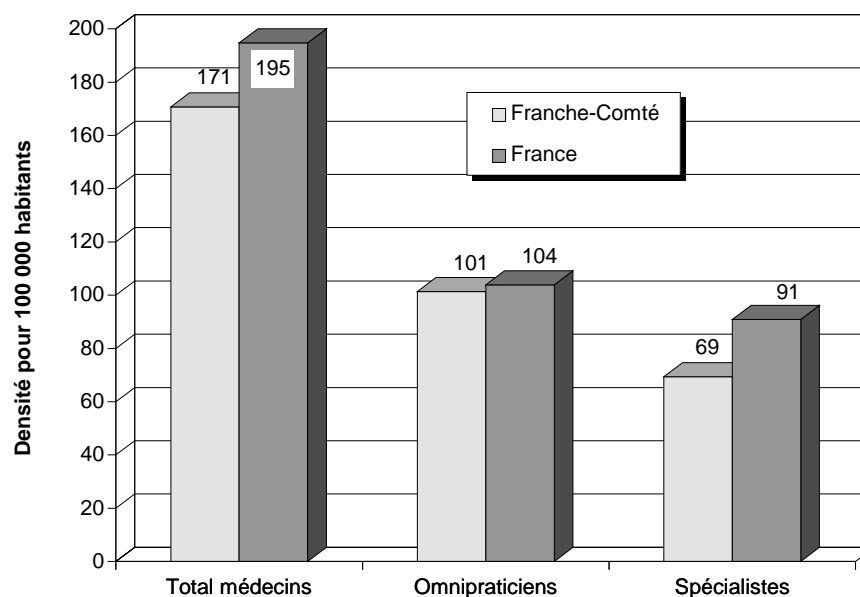
– Cette observation concerne plus particulièrement les spécialistes. En effet, pour 100 000 francs-comtois, on compte 69 spécialistes seulement, alors que sur l'ensemble de la France, on en compte 91.

⁵ Les tableaux détaillés de cette partie sont présentés en annexe 3.

⁶ Les effectifs de médecins libéraux sont ceux dénombrés au 31-12-96 ; Source : SNIR (Système National Inter-Régimes).

⁷ Donnée issue de l'ORS Franche-Comté 1996.

Graphique n° 1 [Graphiques.xls-Graph1]
Densité médicale libérale pour 100 000 habitants selon la discipline du praticien,
au 31-12-1996, en Franche-Comté et en France



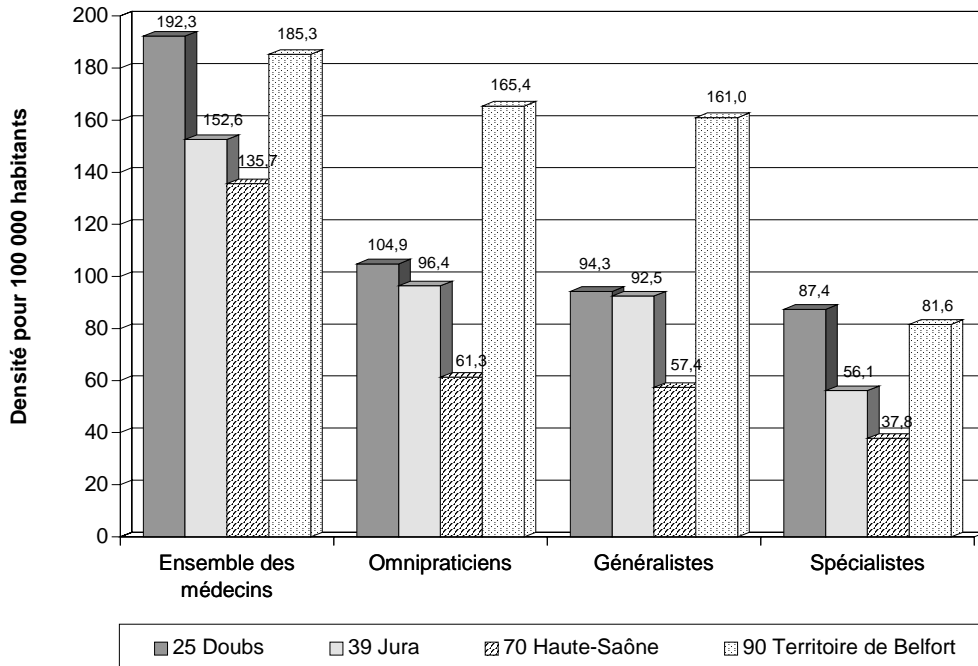
Source : SNIR 1996

Tableau n° 1 [Tableau.xls-tab1]
Effectifs et densité de médecins libéraux, en Franche-Comté et en France

	Effectifs au 31-12-1996		Densité/ 100 000 hab. au 31-12-1996	
	Franche-Comté	France	Franche-Comté	France
Généralistes	1 049	54 059	94,4	92,3
M.E.P.	77	6 756	6,9	11,5
OMNIPRATICIENS	1 126	60 815	101,4	103,9
Anesthésie	46	3 321	4,1	5,7
Cardiologie	42	3 825	3,8	6,5
Chirurgie	72	3 654	6,5	6,2
Dermato-vénérologie	51	3 236	4,6	5,5
Gastro-entérologie	36	2 043	3,2	3,5
Gynécologie-obstétrique	78	5 819	7,0	9,9
Neuro-psychiatrie	9	828	0,8	1,4
Ophtalmologie	65	4 618	5,9	7,9
Oto-rhino-laryngologie	39	2 391	3,5	4,1
Pédiatrie	44	3 129	4,0	5,3
Pneumologie	21	1 114	1,9	1,9
Psychiatrie	93	5 785	8,4	9,9
Radiologie	78	4 937	7,0	8,4
Rhumatologie	23	1 940	2,1	3,3
Stomatologie	14	1 369	1,3	2,3
Médecine interne	9	708	0,8	1,2
Urologie	6	367	0,5	0,6
Rééducation réad. fonctionnelle	6	685	0,5	1,2
Neurologie	10	636	0,9	1,1
Néphrologie	0	244	0,0	0,4
Anatomo-cyto-pathologie	10	619	0,9	1,1
Neuro-chirurgie	3	135	0,3	0,2
Chirurgie orthopédique	5	1 197	0,5	2,0
Endocrinologie	10	596	0,9	1,0
SPECIALISTES	770	53 196	69,3	90,9
TOTAL MEDECINS	1 896	114 011	170,7	194,8

Source : SNIR 1996

**Graphique n° 2 [Graphiques.xls-Graph2]
Densité médicale libérale pour 100 000 habitants
au 31-12-1996, dans les départements de Franche-Comté**



Source : SNIR 1996

La région est en réalité mieux pourvue en généralistes qu'en spécialistes. Le nombre de ces généralistes (94 pour 100 000 habitants) est légèrement plus élevé qu'au niveau national (92 pour 100 000 habitants).

– Au niveau départemental, on trouve aussi des disparités concernant plus particulièrement les spécialistes. Le Jura et la Haute-Saône en sont effectivement mal pourvues. Elles se situent en termes de densité médicale à des taux beaucoup plus faibles que celui de la région (Cf. Graphique n° 2). En revanche, le Doubs et le Territoire de Belfort sont mieux dotés et présentent des densités médicales proches de la moyenne nationale. La Haute-Saône présente également un déficit important de généralistes.

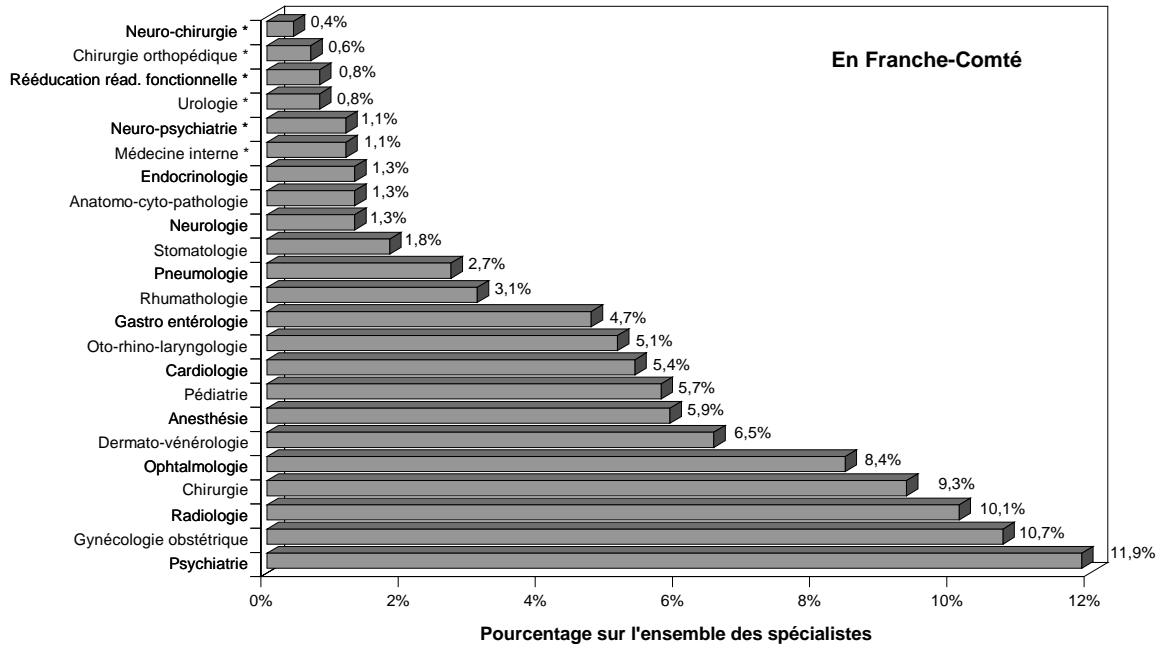
1.1.2 Des différences selon la discipline du praticien

Les spécialistes franc-comtois représentent 41 % de l'ensemble des médecins libéraux de la région. A l'exception des chirurgiens, on observe pour toutes les disciplines une densité inférieure à la moyenne française (Cf. Tableau n° 1).

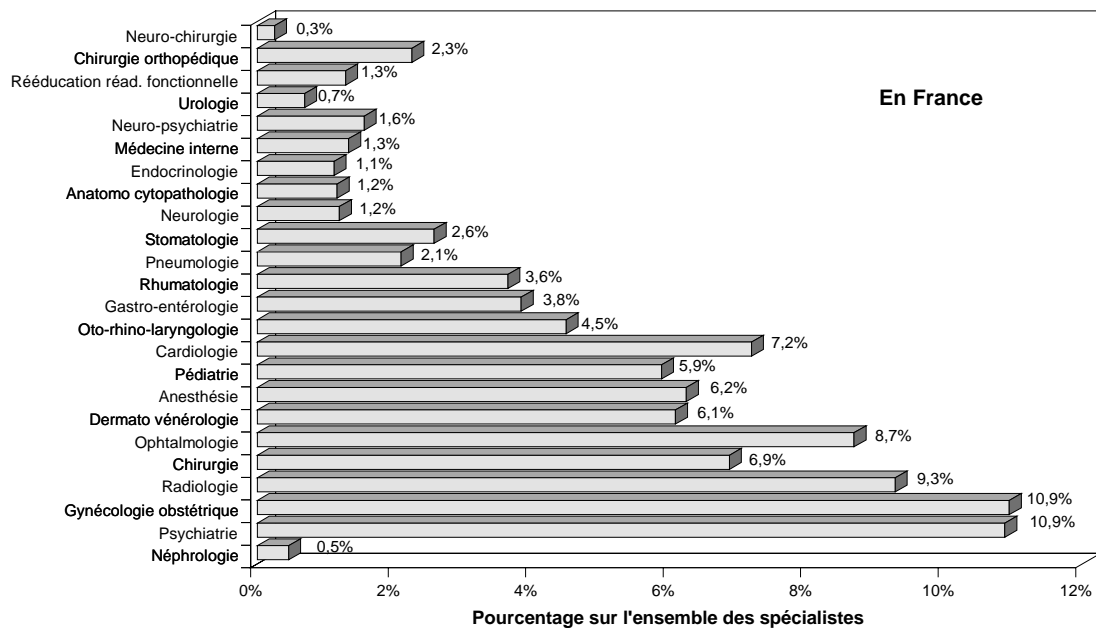
Trois spécialités présentent un important déficit en densité par rapport aux données France entière : la cardiologie, la gynécologie et l'ophtalmologie. Il faut noter l'absence de néphrologues libéraux dans la région. A l'inverse, les densités médicales les plus fortes concernent principalement, comme en

France, cinq disciplines : la psychiatrie, la gynécologie, la radiologie, la chirurgie et l'ophtalmologie. En effet, la moitié des spécialistes franc-comtois sont concentrés dans ces cinq disciplines : la psychiatrie (12 %), la gynécologie obstétrique (11 %), la radiologie (10 %), la chirurgie (9 %) et l'ophtalmologie (8 %).

**Graphique n° 3 et graphique n° 4 [Graphiques.xls-graph3 et 4]
Répartition des spécialités médicales, en pourcentage
au 31-12-1996, en Franche-Comté et en France**

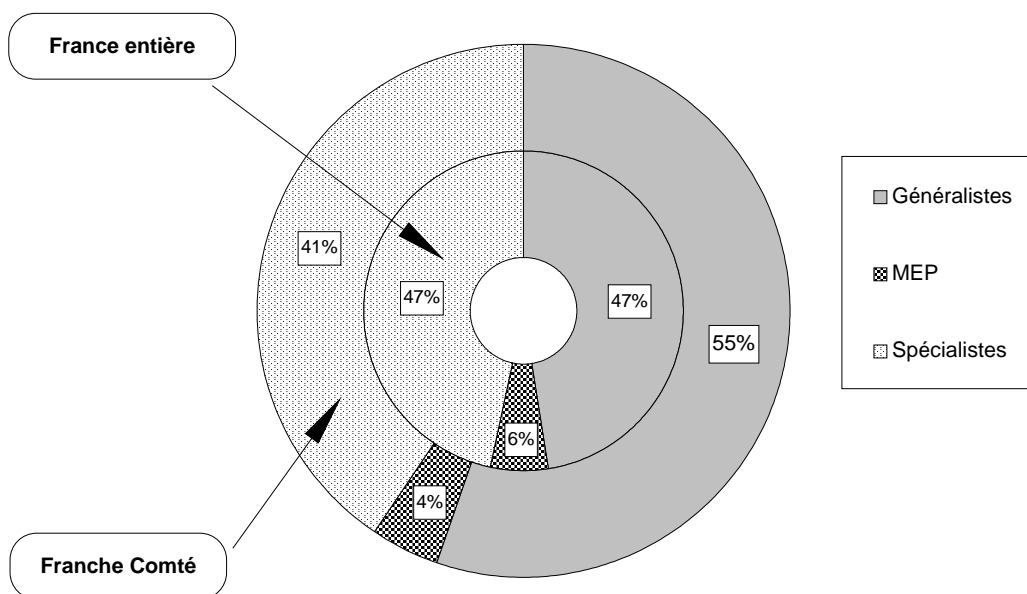


* Effectifs dans la discipline inférieurs à 10



Source : SNIR 1996

Graphique n° 5 [Graphiques.xls-graph5]
Répartition (en pourcentage) des effectifs de médecins libéraux par type de spécialités
au 31-12-1996, en Franche-Comté et en France



Source : SNIR 1996

1.1.3 Une féminisation de la population médicale moins forte qu'au niveau national

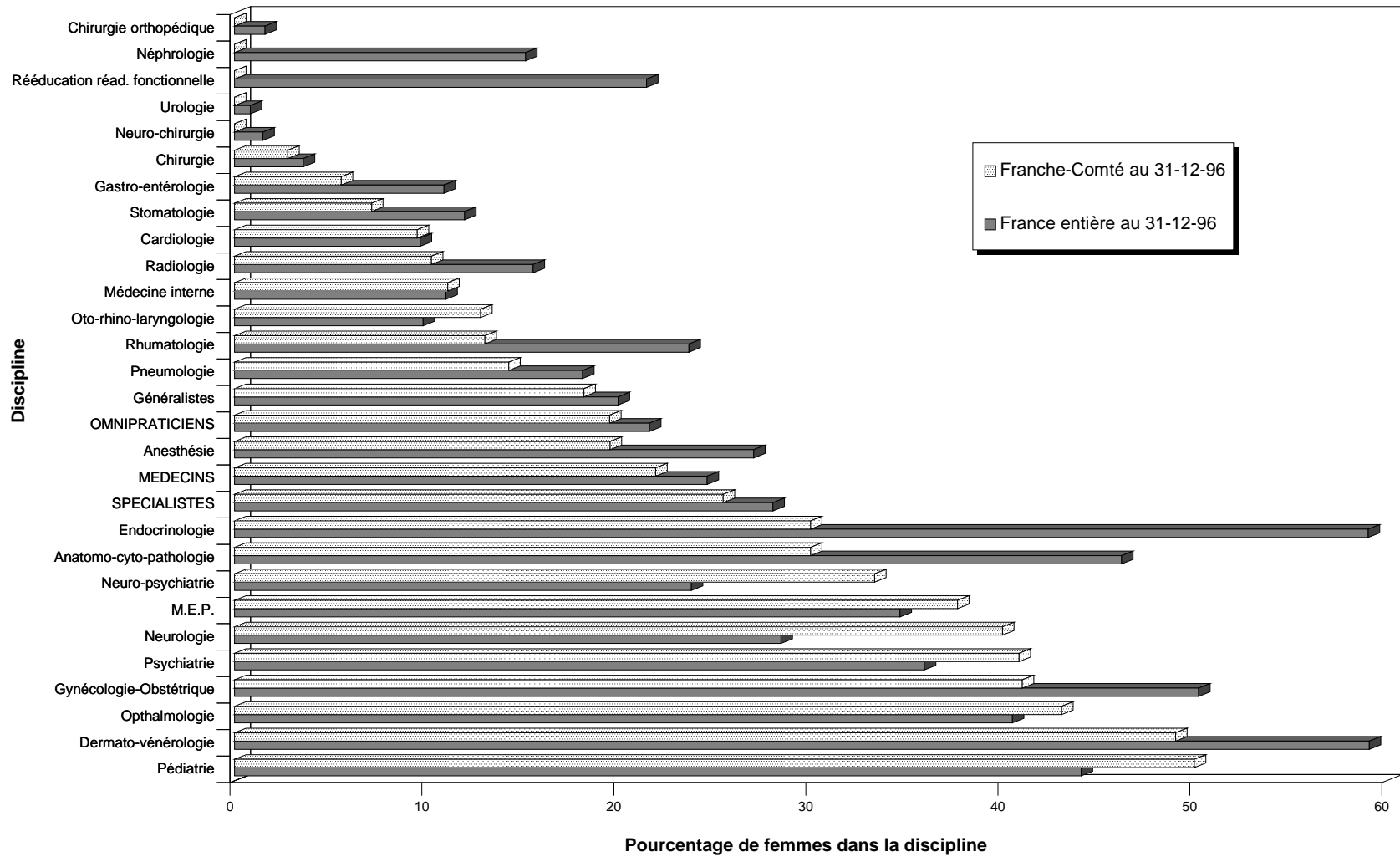
Au 31 décembre 1996, 416 médecins libéraux franc-comtois sont des femmes, soit 22 % de l'ensemble des médecins libéraux de la région. Elles représentent le quart des spécialistes. Ces taux sont inférieurs aux taux nationaux : 25 % des médecins libéraux français sont des femmes et elles représentent 28 % des spécialistes (Cf. Graphique n° 6) .

Le taux régional de féminisation est notablement plus faible qu'au plan national pour trois disciplines⁸ :

- la dermatologie vénérologie (49 % en Franche-Comté et 59 % en France) ;
- la gynécologie obstétrique (43 % en Franche-Comté et 50 % en France) ;
- la rhumatologie (13 % de en Franche-Comté et 24 % en France).

⁸ On a regardé les spécialités dont les effectifs sont supérieurs à 10.

**Graphique n° 6 [Graphique.xls-Graph6]
Taux de féminisation des disciplines au 31-12-1996,
en Franche-Comté et en France**



Source : SNIR 1996

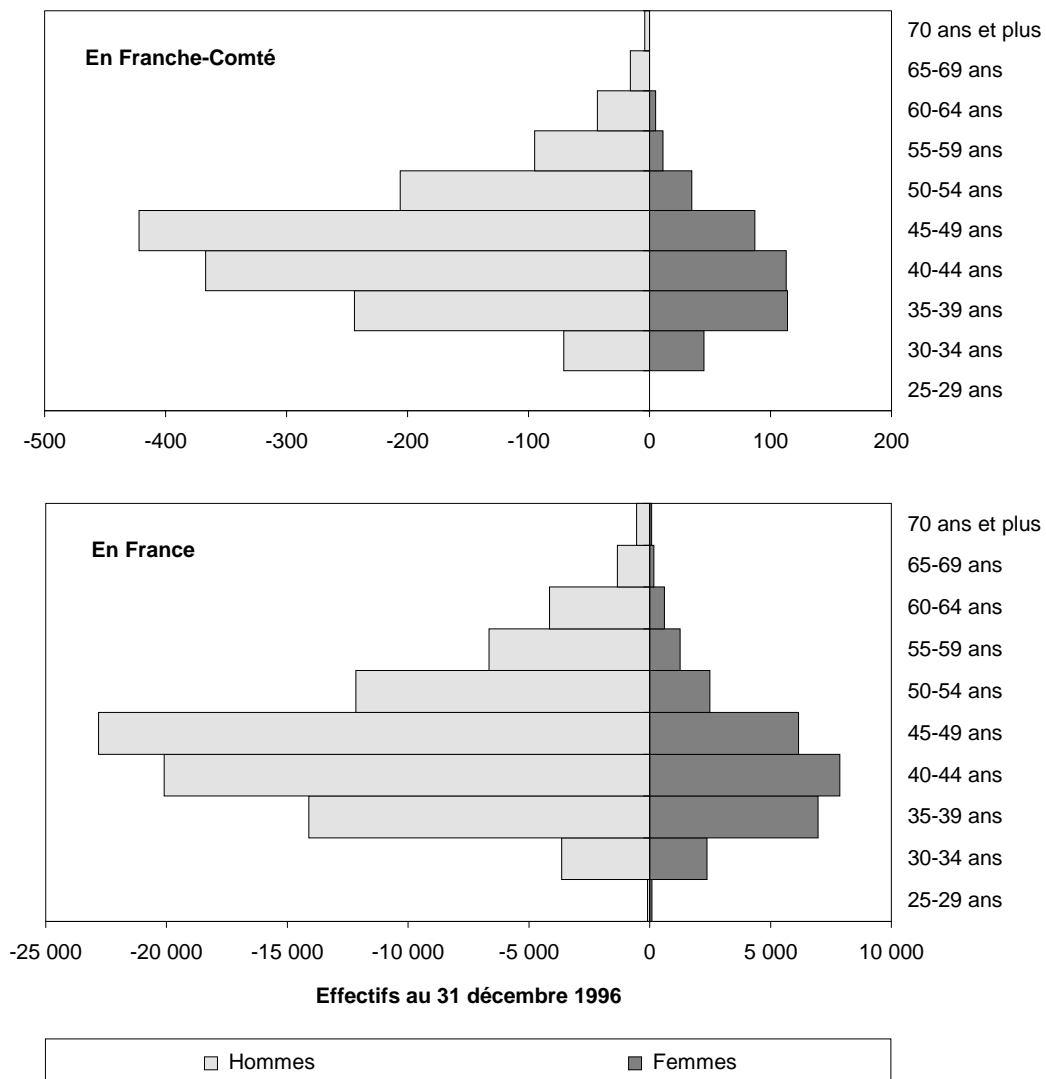
A l'opposé les médecins femmes franc-comtoises sont proportionnellement plus présentes dans les deux disciplines suivantes :

- la psychiatrie (41 % en Franche Comté et 36 % en France) ;
- la pédiatrie (50 % en Franche-Comté et 44 % en France).

1.1.4 Une structure par âge des médecins semblable à la structure nationale

Les pyramides des âges de la population médicale en Franche-Comté et en France sont analogues (Cf. Graphique n° 7 et Graphique n° 7). Un peu plus de la moitié des médecins libéraux de la région ont moins de 45 ans. Ils sont 49 % au niveau national.

Graphique n° 7 et graphique n° 8 [Graphiques.xls-graph 7 et 8]
Pyramide des âge des médecins libéraux au 31-12-1996,
en Franche-Comté et en France



Source : SNIR 1996

**Tableau n° 2 [Tableau.xls-tab2]
Structures comparées de la population médicale libérale au 31-12-1996,
en France et en Franche-Comté**

Age des médecins	Total des médecins		Structure		Pourcentages cumulés	
	France	Franche-Comté	France	Franche-Comté	France	Franche-Comté
25-29 ans	194	0	0,2%	-	0,2%	0,0%
30-34 ans	6 011	116	5,3%	6,2%	5,5%	6,2%
35-39 ans	21 088	358	18,6%	19,1%	24,0%	25,2%
40-44 ans	27 963	480	24,6%	25,6%	48,6%	50,8%
45-49 ans	28 965	509	25,5%	27,1%	74,1%	77,9%
50-54 ans	14 656	241	12,9%	12,8%	87,0%	90,7%
55-59 ans	7 909	106	7,0%	5,6%	93,9%	96,4%
60-64 ans	4 751	48	4,2%	2,6%	98,1%	98,9%
65-69 ans	1 512	16	1,3%	0,9%	99,4%	99,8%
70 ans et plus	627	4	0,6%	0,2%	100,0%	100,0%
Ensemble déclaré	113 676	1 878	100,0%	100,0%		

Source : SNIR 1996

1.1.5 Un secteur 2 proportionnellement moins développé qu'au niveau national

Comme à l'échelon national, le secteur 1 est le mode conventionnel majoritaire en Franche-Comté. 88 % des omnipraticiens et 72 % des spécialistes exercent dans le secteur 1 (respectivement 83 % et 62 % en France) (Cf. Graphique n° 9 à 12).

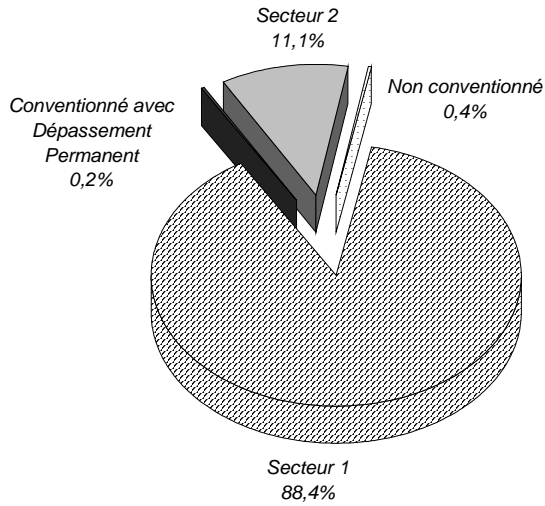
Le secteur 2 est moins développé qu'en France entière. 11 % des omnipraticiens et 23 % des spécialistes franc-comtois sont conventionnés en secteur 2 alors qu'ils représentent 16 % et 34 % à l'échelon national. Ces résultats sont peu surprenants dans la mesure où le secteur 2 est un phénomène plus répandu dans les métropoles.

La structure par mode conventionnel des spécialités retrace la manière dont les diverses spécialités se situent vis à vis des secteurs conventionnels :

- les MEP, les rééducateurs fonctionnels, les neurochirurgiens, et les chirurgiens-orthopédistes sont majoritairement en secteur 2,
- les endocrinologues, anatomo-cyto-pathologistes, ophtalmologues, oto-rhino-laryngologues et les chirurgiens sont répartis à peu près pour moitié entre le secteur 1 et le secteur 2,
- les autres spécialités sont majoritairement en secteur 1.

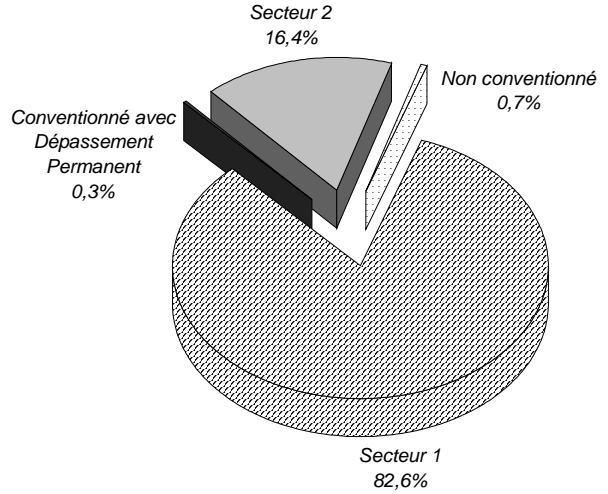
**Graphique n° 9 et graphique n° 10 [Graphiques.xls-graph 9 et 10]
Répartition des omnipraticiens libéraux par secteur conventionnel au 31-12-1996**

En Franche-Comté



Source : SNIR 1996

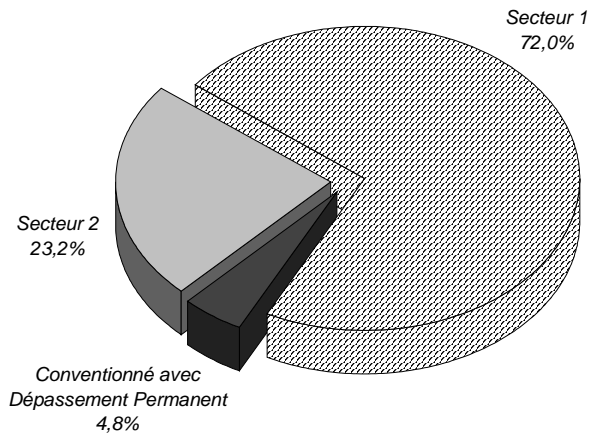
En France



Source : SNIR 1996

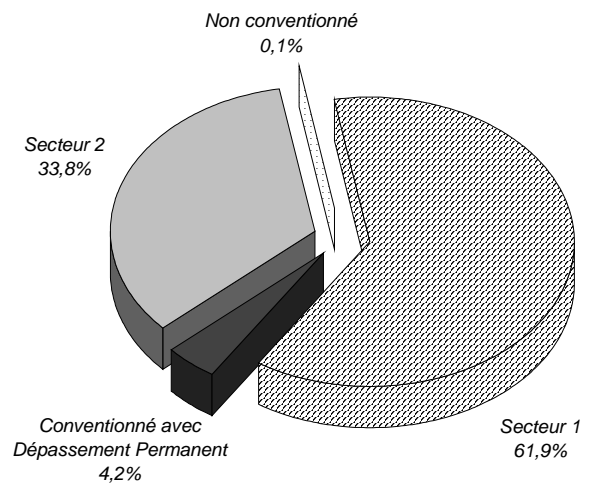
**Graphique n° 11 et Graphique n° 12 [Graphiques.xls-graph 11 et 12]
Répartition des spécialistes libéraux par secteur conventionnel au 31-12-1996**

En Franche-Comté



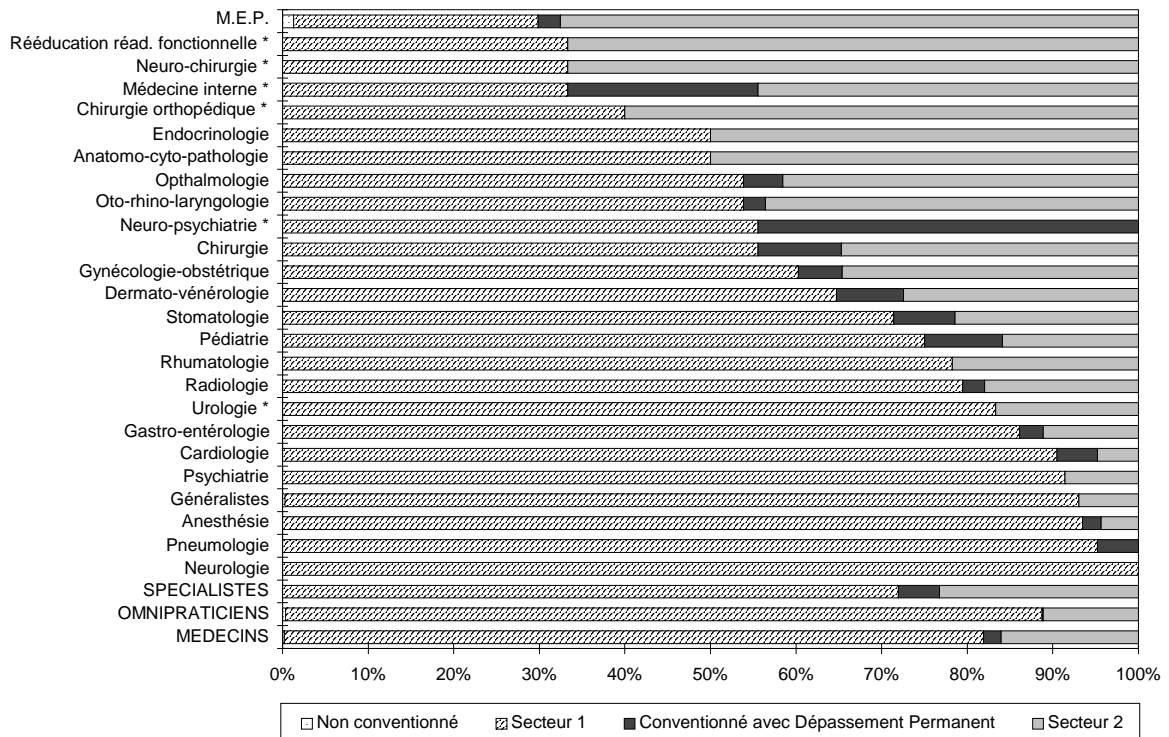
Source : SNIR 1996

En France



Source : SNIR 1996

**Graphique n° 13 [Graphiques.xls-graph13]
Répartition des disciplines selon le mode conventionnel au 31-12-1996,
en Franche-Comté**



Source : SNIR 1996

1.1.6 Une activité libérale exclusive pour 80 % des médecins libéraux

L'activité libérale des médecins recouvre différents modes d'exercice :

- **exclusivement libéral** ;
- **libéral à temps partiel** : le médecin exerce une activité salariée, en plus de son activité libérale, dans un dispensaire ou un centre de soins ;
- **hospitalier à temps partiel** : le médecin exerce en libéral et a parallèlement à une activité salariée à l'hôpital ;
- **secteur privé à l'hôpital** : le médecin est hospitalier à temps plein, mais dispose d'un secteur privé au sein de l'établissement qui l'emploie.

Le choix du mode d'exercice est évidemment dicté en partie par la discipline pratiquée. En effet, des spécialités comme la chirurgie se pratiquent davantage à l'hôpital, alors que des spécialités comme la dermato-vénérologie se pratiquent plus souvent en cabinet libéral.

Les résultats illustrés par les graphiques suivants sont présentés selon le regroupement utilisé par la CNAMTS⁹.

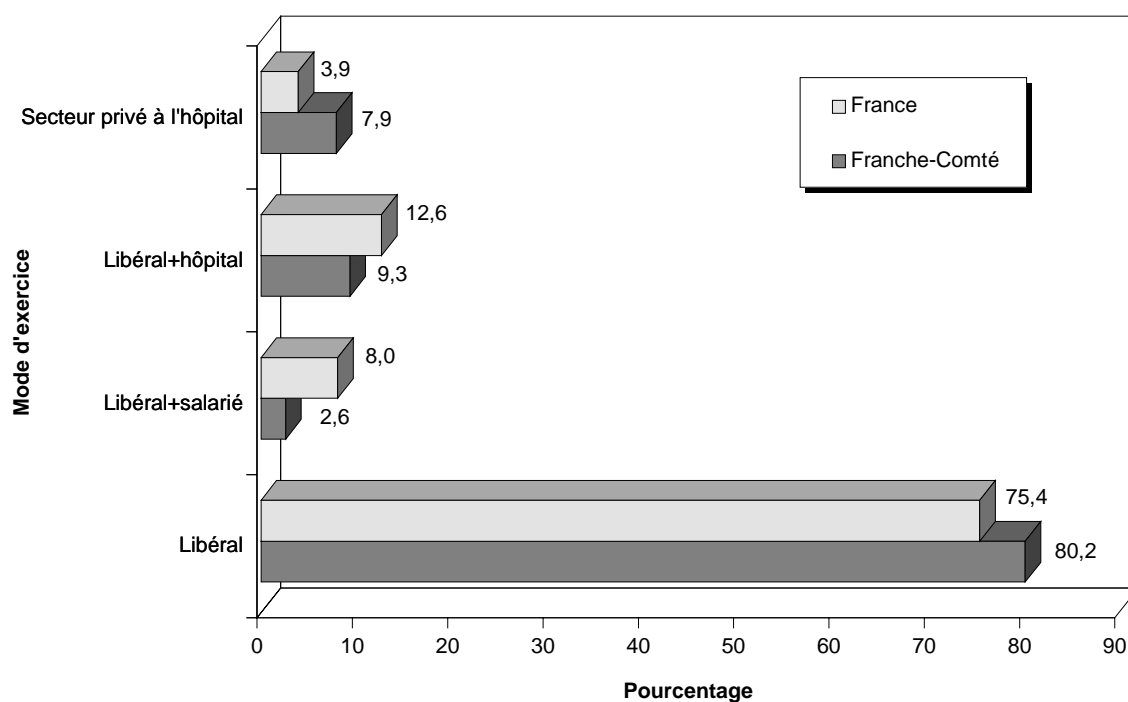
– En Franche-Comté, 80 % des médecins libéraux exercent uniquement en libéral contre 75 % au niveau national. Ce mode d'exercice concerne essentiellement les omnipraticiens (67 % des médecins exerçant uniquement en libéral) soit un peu plus qu'au niveau national (63 %). Les médecins exerçant une spécialité médicale⁹ représentent 17 % des médecins libéraux franc-comtois exerçant uniquement en libéral, les médecins à spécialités chirurgicales 12 % et les médecins à spécialités psychiatriques 4 %.

– Les médecins libéraux à temps partiel sont une minorité concernant 2,6 % des médecins libéraux de Franche-Comté. La proportion est beaucoup plus faible qu'en France entière où 8 % des médecins libéraux sont libéraux à temps partiel.

Parmi ces praticiens libéraux à temps partiel, 53 % sont des omnipraticiens, 29 % exercent une spécialité psychiatrique. Ils sont proportionnellement plus nombreux qu'au plan national où ils représentent respectivement 33 % et 19,7 % des libéraux à temps partiel.

⁹ Regroupement utilisé par la CNAMTS : **Spécialités médicales** : Anesthésie, cardiologie, dermato-vénérologie, radiologie, appareil digestif, médecine interne, pédiatrie, pneumologie, rhumatologie, rééducation-réadaptation fonctionnelle, neurologie, néphrologie, anatomo-cyto-pathologie, endocrinologie. **Spécialités chirurgicales** : Chirurgie, gynécologie obstétrique, neurochirurgie, oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie, urologie, stomatologie, chirurgie-orthopédique. **Spécialités psychiatriques** : neuro-psychiatrie et psychiatrie.

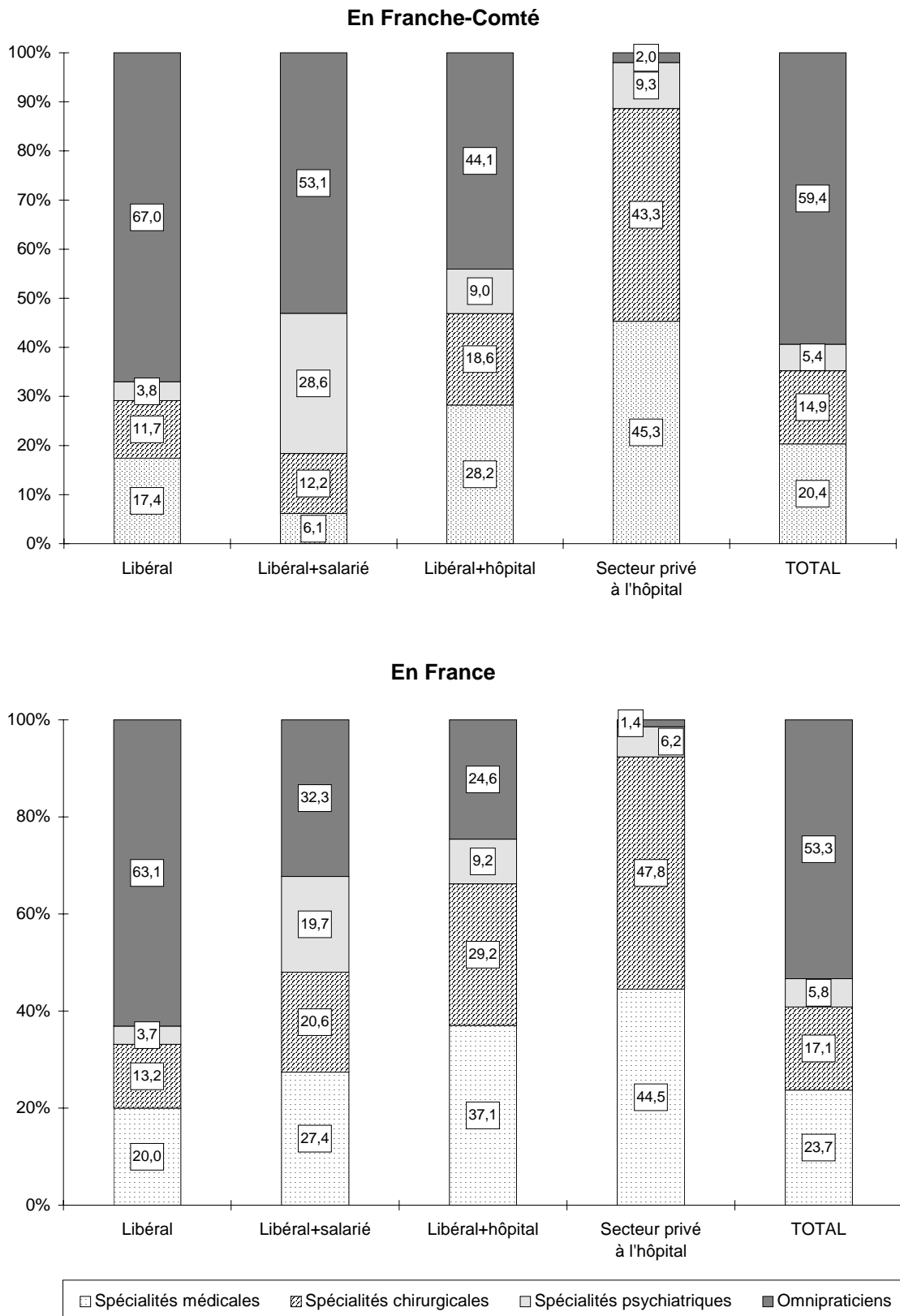
**Graphique n° 14 [Graphiques.xls-Graph14]
Structure des différents modes d'exercice des médecins libéraux au 31-12-1996**



Source : SNIR 1996

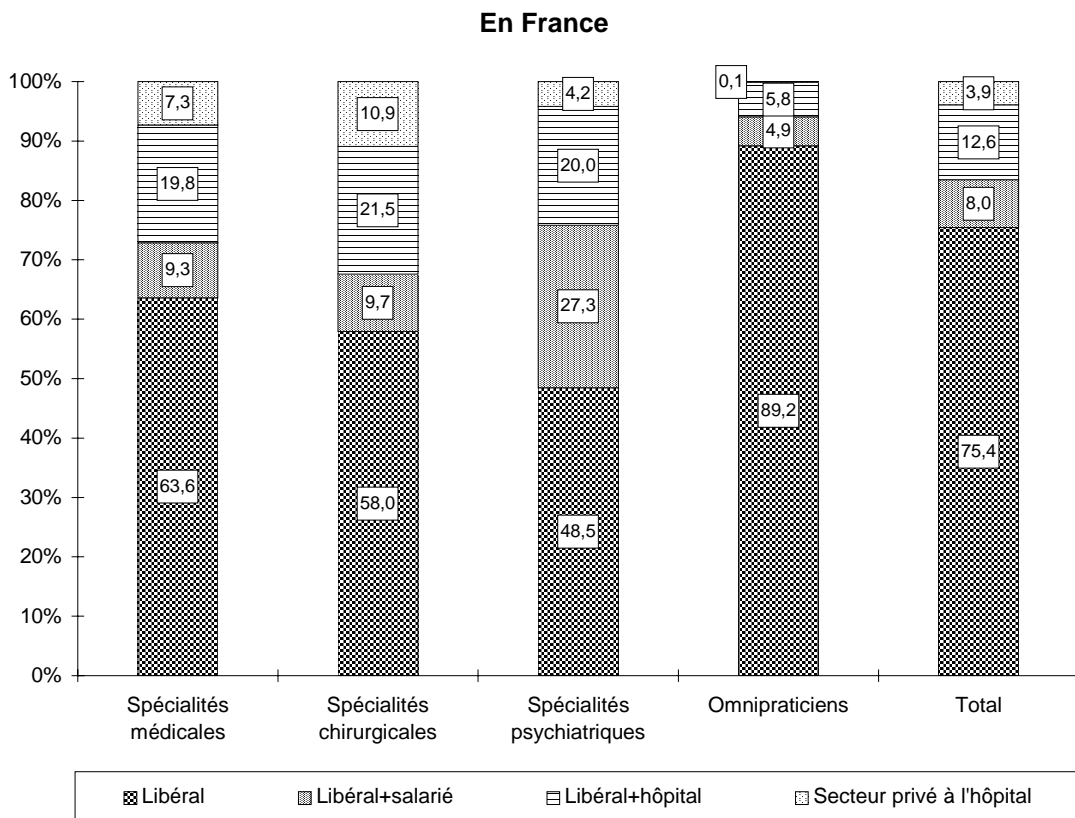
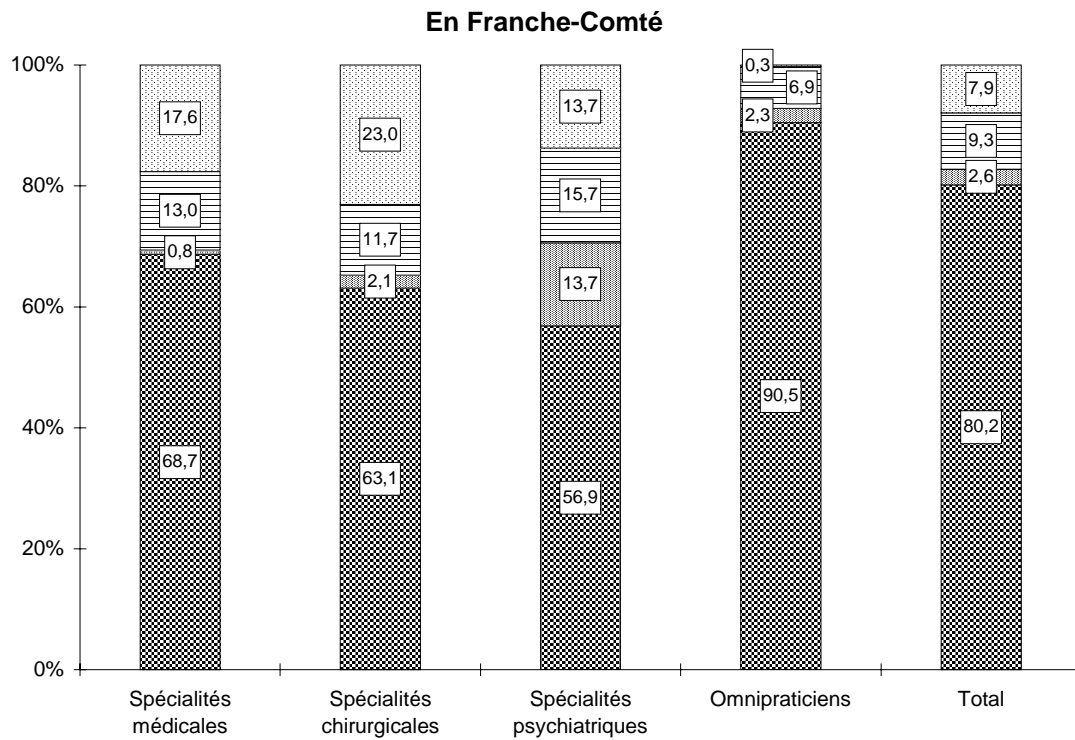
- Les hospitaliers à temps partiel de Franche-Comté représentent 9 % des médecins libéraux de la région soit un peu moins qu'en France entière (12,6 %). Plus de la moitié d'entre eux exerce une spécialité médicale (37 %) ou une spécialité chirurgicale (29 %).
- Enfin, 8 % des médecins libéraux de Franche-Comté ont un secteur privé à l'hôpital (4 % au niveau national). Il s'agit pour la majorité de spécialités médicales (59 %).

Graphique n° 15 et graphique n° 16
Structure des différents mode d'exercice par type de spécialités des médecins libéraux
 au 31-12-1996, en France et en Franche-Comté



Source : SNIR 1996

**Graphique n° 17 et graphique n° 18 [Graphiques.xls-graph 17 et 18]
Structure par mode d'exercice des médecins libéraux
au 31-12-1996, en France et en Franche-Comté**



Source : SNIR 1996

1.2 L'activité des médecins libéraux de Franche-Comté

L'activité des médecins libéraux regroupe principalement quatre types d'actes¹⁰ : les consultations (C), les visites (V), les actes techniques (K, KC, et SPM)¹¹ ainsi que les actes utilisant les radiations ionisantes (Z).

La consommation d'actes par habitant est plus faible en Franche-Comté que sur le plan national, soit respectivement 7,5 et 8,4 actes par personne, soit un écart de 11 %. Parallèlement, un médecin franc-comtois réalise plus d'actes (4 419 actes) que la moyenne française (4 322 actes), soit 2,2 % d'actes en plus. La densité médicale plus faible en Franche-Comté explique en partie cette activité légèrement plus importante.

1.2.1 Les médecins libéraux franc-comtois réalisent chacun plus de consultations qu'au niveau national et moins d'actes techniques

Un médecin libéral franc-comtois réalise principalement des consultations (68 % de ses actes), 15 % de visites, 11 % d'actes en K et 6 % d'actes en Z.

**Tableau n° 3 [Tableau.xls-tab3]
Nombre d'actes par habitant et par médecin,
en France et en Franche-Comté, 1996**

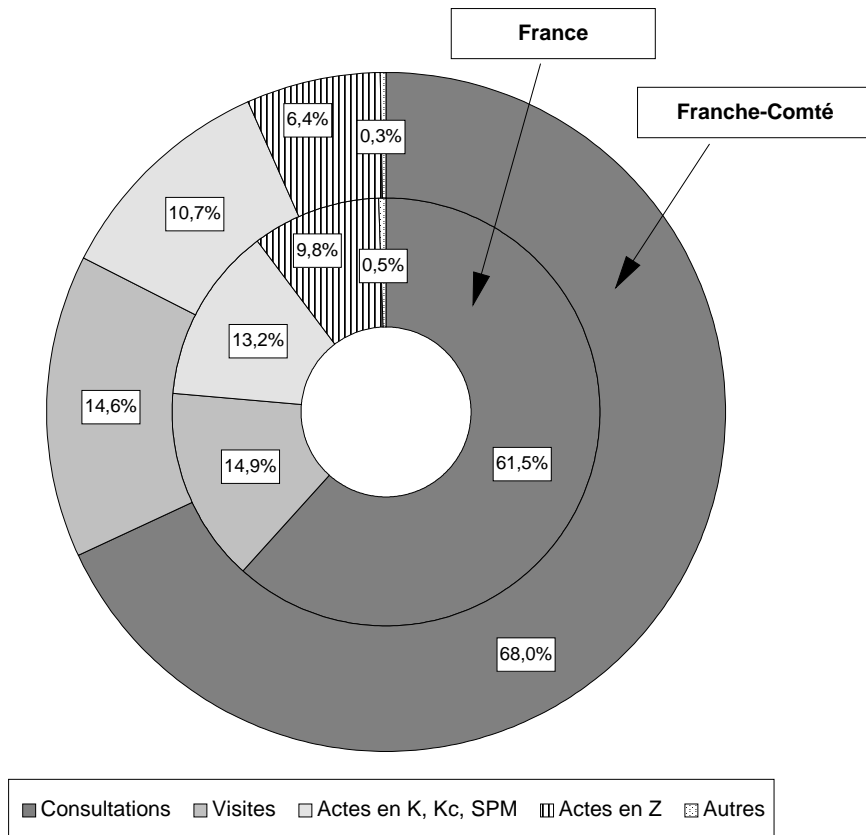
	Franche-Comté		France	
	Nombre d'actes par habitant	Nombre d'actes par médecin	Nombre d'actes par habitant	Nombre d'actes par médecin
Consultations	5,1	3 005	5,2	2 660
Visites	1,1	645	1,3	645
Actes techniques (K,KC,SPM)	0,8	474	1,1	573
Actes en Z	0,5	281	0,8	425
Autres	0,0	14	0,0	19
Total	7,5	4 419	8,4	4 322

Source : SNIR 1996

¹⁰ Les autres actes, minoritaires, comprennent les accouchements, les actes en P, les forfaits thermaux, les IVG.

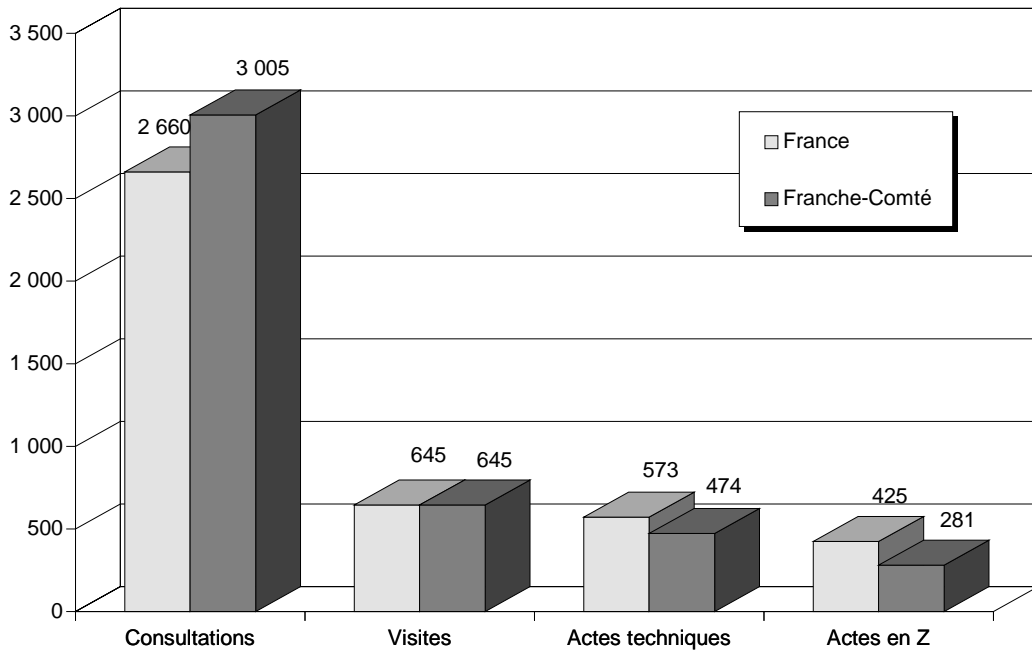
¹¹ Les actes techniques regroupent :
les actes en K = actes de spécialité, en général de diagnostic (non sanglant)
les actes en KC = actes de chirurgie
les actes en SPM = actes de soins conservateurs et de prothèses effectués par un médecin.

**Graphique n° 19 [Graphiques.xls-Graph19]
Structure des actes en médecine libérale,
en France et en Franche-Comté, 1996**



Source : SNIR 1996

**Graphique n° 20
Activité des médecins : répartition du nombre d'actes par médecin,
en France et en Franche-Comté, 1996**



Source : SNIR 1996

Cette structure diffère légèrement de la structure nationale. En effet, les médecins libéraux franc-comtois réalisent chacun proportionnellement plus de consultations et moins d'actes techniques. Ce constat reflète en partie la répartition de la démographie médicale en Franche-Comté. Une proportion plus importante d'omnipraticiens en Franche-Comté augmente la part des consultations et corrélativement un déficit en spécialistes dans la région réduit la part des actes techniques réalisés. Toutefois à structure de spécialités égale entre la France et la Franche-Comté, on constate également une activité individuelle plus élevée en Franche-Comté (Cf. Tableau n° 4) (voir méthode de redressement en annexe 3).

1.2.2 Les consultations

Un habitant franc-comtois va en moyenne 5 fois en consultation par an, soit le même nombre que la moyenne française.

Pour répondre à cette consommation, les médecins libéraux franc-comtois réalisent chacun plus de 3 000 consultations par an (2 660 en France). 72 % des consultations sont réalisées par les omnipraticiens (seulement 65,5 % en France) (Cf. Tableau n° 5).

Le fait que les médecins franc-comtois réalisent plus de consultations qu'au niveau national, ne résulte pas uniquement d'une proportion d'omnipraticiens plus importante dans la région qu'en France. En effet, le Tableau n° 4, indique qu'à structure de spécialité égale, on peut estimer qu'un médecin franc-comtois réalise 10 % de consultations en plus.

Tableau n° 4 [tableau.xls-tab4]
Activité redressée par médecin selon le nombre de spécialistes,
comparaison France / Franche-Comté (voir annexe 3)

	Indice comparatif* Franche-Comté/France
Consultations/médecin	1,10
Actes techniques/médecin	0,91
Actes en Z/médecin	0,69

* *Indice comparatif : il permet de situer l'activité des médecins franc-comtois par rapport à l'activité de l'ensemble des médecins français. Par exemple, un médecin franc-comtois réalise 1,10 fois plus de consultations qu'un médecin en France.*

L'activité des médecins libéraux,
en France et en Franche-Comté, 1996

Tableau n° 5 [tableau.xls-tab5] : les consultations

	France				Franche-Comté			
	Nombre d'actes	En structure	Nombre d'actes par habitant	Nombre d'actes par médecin	Nombre d'actes	En structure	Nombre d'actes par habitant	Nombre d'actes par médecin
Consultations								
Omnipraticiens	198 705 874	65,5%	3,4	3 267	4 080 609	71,6%	3,7	3 624
Spécialistes	104 538 046	34,5%	1,8	1 965	1 617 687	28,4%	1,5	2 101
Total	303 243 920	100,0%	5,2	2 660	5 698 296	100,0%	5,1	3 005

Source : SNIR 1996

Tableau n° 6 [tableau.xls-tab6] : les visites

	France				Franche-Comté			
	Nombre d'actes	En structure	Nombre d'actes par habitant	Nombre d'actes par médecin	Nombre d'actes	En structure	Nombre d'actes par habitant	Nombre d'actes par médecin
Visites								
Omnipraticiens	72 650 707	98,8%	1,2	1 195	1 215 092	99,4%	1,1	1 079
Spécialistes	860 524	1,2%	0,1	16	6 951	0,6%	0,1	9
Total	73 511 231	100,0%	1,3	645	1 222 043	100,0%	1,1	645

Source : SNIR 1996

p

Tableau n° 7 [tableau.xls-tab7] : les actes techniques (K,KC,SPM) et les actes en Z

	France				Franche-Comté			
	Nombre d'actes	En structure	Nombre d'actes par habitant	Nombre d'actes par médecin	Nombre d'actes	En structure	Nombre d'actes par habitant	Nombre d'actes par médecin
Actes techniques								
Omnipraticiens	10 914 339	16,7%	0,2	179	179 953	20,0%	0,2	160
Spécialistes	54 363 649	83,3%	0,9	1 022	717 773	80,0%	0,6	932
Total	65 277 988	100,0%	1,1	573	897 726	100,0%	0,8	474
Actes en Z								
Radiologues	44 762 459	92,4%	0,8	9 067	476 429	89,3%	0,4	6 108
Autres médecins	3 664 818	7,6%	0,1	34	56 874	10,7%	0,1	31
Total	48 427 277	100,0%	0,8	425	533 303	100,0%	0,5	281

Source : SNIR 1996

1.2.3 Les visites

Les francs-comtois consomment en moyenne, comme l'ensemble des français, une visite par an.

Les médecins libéraux franc-comtois réalisent chacun 645 visites (comme en France). Les visites représentent environ 15 % de leurs actes. Elles sont presque exclusivement des actes d'omnipraticiens puisque ces derniers en réalisent 99 %.

1.2.4 Les actes techniques et de radiologie

Un médecin franc-comtois réalise à la fois moins d'actes techniques (actes en K, KC, SPM) et moins d'actes en Z (Cf. Tableau n° 7). En effet, il réalise 100 actes techniques de moins que la moyenne française (respectivement 474 et 573). Ceci est vrai tant pour les omnipraticiens que pour les spécialistes qui effectuent 80 % des actes techniques cotés en K.

La différence est encore plus importante pour les actes en Z soit respectivement 281 et 425. Dans la région franc-comtoise, 89 % des actes en Z sont réalisés par les radiologues et 93 % en France.

A structure de spécialités égale, on retrouve ces disparités : les médecins franc-comtois effectuent par rapport à l'activité moyenne des médecins, 9 % de moins d'actes techniques et 31 % de moins d'actes en Z (Cf. Tableau n° 4).

*2. Les flux financiers directs
généralés par les médecins libéraux
de Franche - Comté*

Générateurs des dépenses financées par la collectivité, les médecins libéraux constituent par ailleurs un secteur d'activité qui participe à l'activité économique générale. Après une brève présentation de leurs dépenses, on s'attachera principalement dans cette partie à analyser l'ensemble des flux financiers générés directement par les médecins libéraux franc-comtois¹². Ces différents résultats sont repris et détaillés à la fin de ce chapitre tant pour l'activité propre des médecins en cabinet que pour leur activité en clinique.

Faits marquants

- ➔ La médecine libérale franc-comtoise génère une valeur ajoutée de 1,8 milliard de francs et contribue ainsi à hauteur de 1,4 % à l'activité économique régionale mesurée par le produit intérieur brut. Parallèlement, ce secteur d'activité permet de financer 1 500 emplois équivalents temps plein, soit 0,4 % de l'emploi salarié en Franche-Comté.
- ➔ Les recettes et les charges des médecins libéraux exerçant en cabinet sont proches de la moyenne nationale : la recette moyenne par médecin s'élève à 746 000 francs, le taux de charges est de 49 %. Par leur activité propre en cabinet, les médecins contribuent à hauteur de 1,2 % à la production régionale. Ils génèrent le financement de 800 emplois équivalents temps plein.
- ➔ La production des cliniques francs-comtoises s'élève en 1996 à 426 millions de francs, créant ainsi une valeur ajoutée de 225 millions de francs, soit 0,2 % de la richesse régionale. Ce secteur d'activité génère le financement de 700 emplois équivalents temps plein.

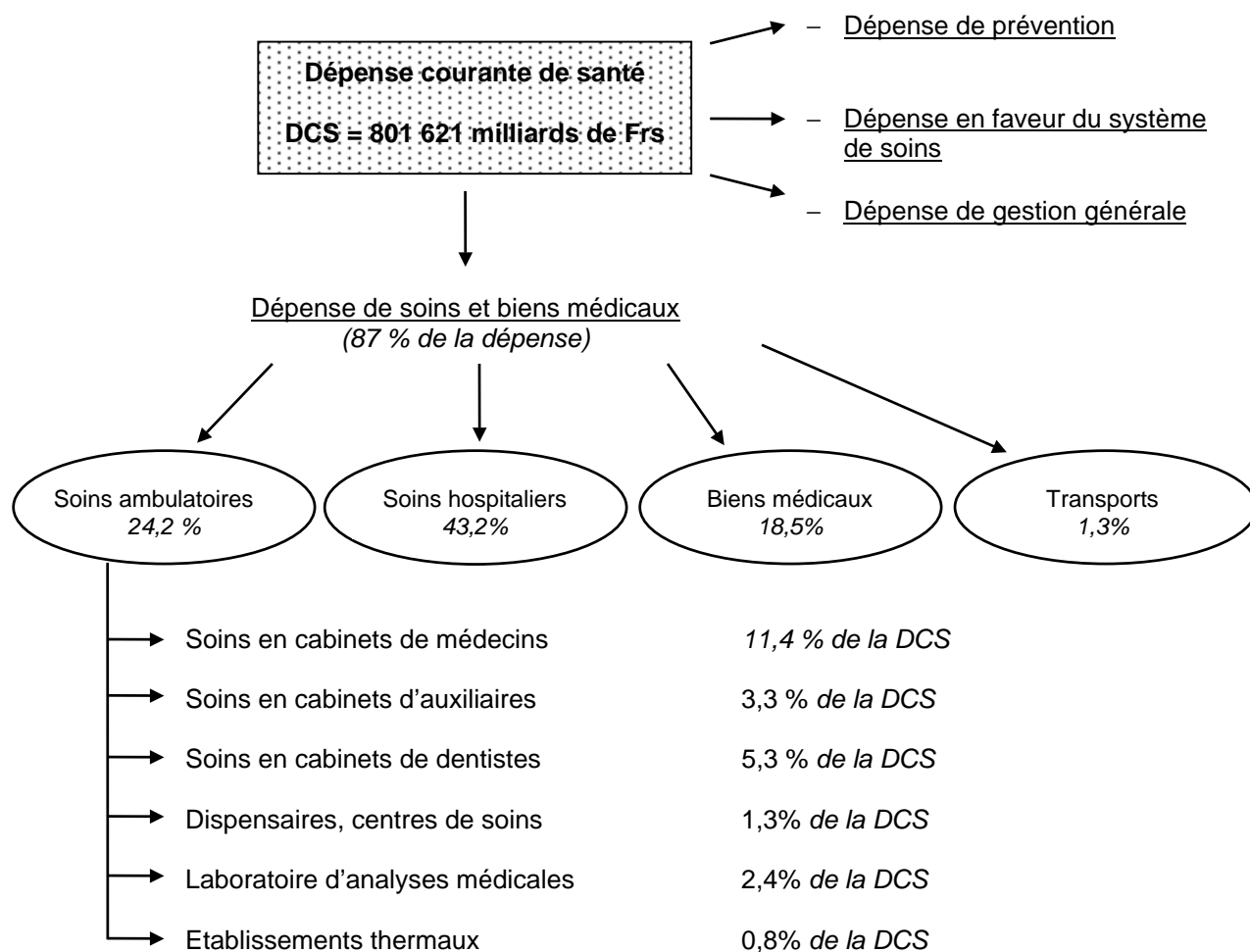
2.1 La dépense de soins en cabinets de médecins libéraux

La santé repose sur un financement largement public. Il est donc important dans une optique de meilleure allocation des ressources de mesurer les relations entre le système de santé et l'économie sous l'angle des dépenses.

En 1996, la dépense nationale de santé est estimée en France à 801 621 milliards de francs, soit 10,2 % du produit intérieur brut. 24 % de cette dépense est consacrée aux soins ambulatoires. Les seuls soins de médecins en cabinets libéraux représentent 11,4 % de la dépense nationale, soit 1 560 francs par personne (Cf. Figure n° 1).

¹² Voir Méthodologie en annexe 1

Figure n° 1
Structure de la dépense de soins et de biens médicaux en France en 1996



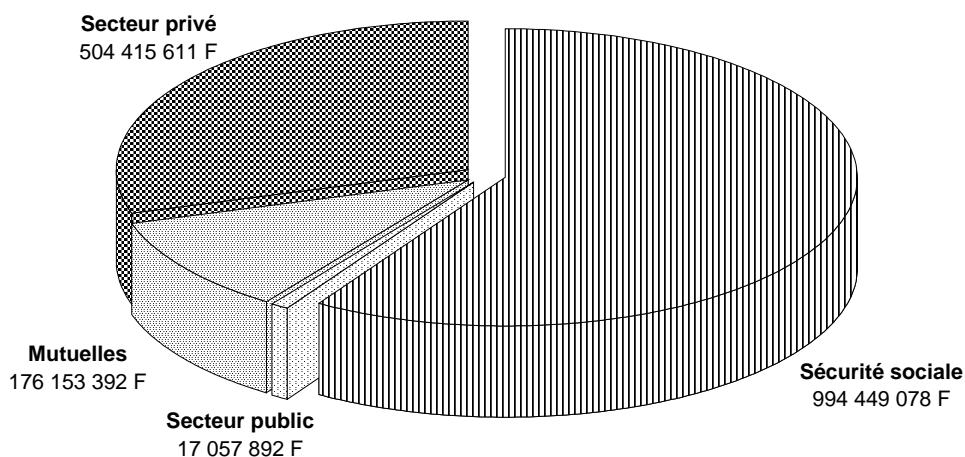
Source : Comptes de la Santé, SESI, Ministère de l'emploi et de la Solidarité

Equivalente au montant des honoraires, la dépense de soins de médecins en cabinets libéraux en Franche-Comté peut être estimée à 1,7 milliard de francs, soit 1 523 francs en moyenne par habitant. Elle représente ainsi 1,8 % de la dépense totale de soins en cabinets de médecins libéraux en France.

Selon les estimations nationales issues des comptes de la santé, elle est financée en grande partie par les différents régimes de Sécurité sociale (58,9 %), mais aussi à hauteur de 22 % par les ménages et de 10 % par les mutuelles. Les sociétés d'assurances, les instituts de prévoyance et l'état interviennent également dans ce financement (Cf. Tableau n° 8 et Graphique n° 22).

Tableau n° 8 [Tableau.xls-tab8]et Graphique n° 21 [Graphiques.xls-graph21]
Structure de la dépense de soins
en cabinets de médecins libéraux selon le type de financement,
 Franche-comté, 1996, estimation à partir des Comptes de la Santé

Type de financement	Montant des honoraires	Part du financement
Sécurité sociale	994 449 078	58,8%
Public (Etat)	17 057 892	1,0%
Mutuelles	176 153 392	10,4%
Privé	504 415 611	29,8%
<i>Instituts de prévoyance</i>	47 475 941	2,8%
<i>Sociétés d'assurance</i>	83 431 301	4,9%
<i>Ménages</i>	373 508 369	22,1%
Total	1 692 075 973	100,0%
Consommation par habitant	1 523 F	
Part dans le PIB régional	1,3%	



Source : Comptes de la Santé 1996, SESI, Ministère de l'emploi et de la Solidarité

2.2 Le poids économique des médecins libéraux franc-comtois

Générateurs de dépenses financées par la collectivité, les médecins libéraux constituent par ailleurs un secteur d'activité qui participe à l'activité économique générale. En effet, leur exercice en cabinet et en clinique permet de générer des emplois, de contribuer à la production de la richesse nationale par la valeur ajoutée qu'elle engendre, de donner lieu à des consommations intermédiaires et à des investissements qui ont eux-mêmes des répercussions sur d'autres activités économiques du pays et de financer des dépenses publiques par le versement des impôts et des cotisations sociales.

2.2.1 Comment mesurer le poids économique d'un secteur d'activité ?

La contribution de la médecine libérale de la région franc-comtoise à l'activité économique régionale peut se mesurer à travers la « valeur ajoutée »¹³ qu'elle engendre. Cette notion permet de mesurer l'activité productive d'une branche de l'économie et de la comparer au produit intérieur brut (PIB). Cet agrégat de la comptabilité nationale, égal à la somme des valeurs ajoutées de chaque branche de l'économie (+ TVA + droits de douane), fournit ainsi une mesure globale de la production nationale. Celle-ci s'élève en Franche-Comté à 133,6 milliards de francs, soit 1,7 % de la production nationale¹⁴.

- **La valeur ajoutée**

La valeur réellement produite d'une unité économique ne correspond pas totalement à sa production, mais est celle qui est ajoutée aux biens et aux services utilisés au cours du processus de production. En effet, pour soigner son patient, un médecin utilise des consommations dites intermédiaires, produit ou service incorporé au produit final ou détruit au cours du processus de production. Il peut s'agir des frais d'énergie (chauffage, eau, électricité) ou bien de produits à usage unique (tels les gants, seringue...) ou encore des frais de déplacement pour se rendre chez son patient. La valeur ajoutée, égale à la différence entre la production réalisée¹⁵ et les consommations intermédiaires utilisées, représente la nouvelle valeur créée au cours du processus de production.

¹³ La valeur ajoutée est égale à la différence entre la production réalisée et les consommations intermédiaires utilisées. Voir définition plus précise dans le paragraphe suivant.

¹⁴ Valeur estimée à partir des données de 1992 (INSEE).

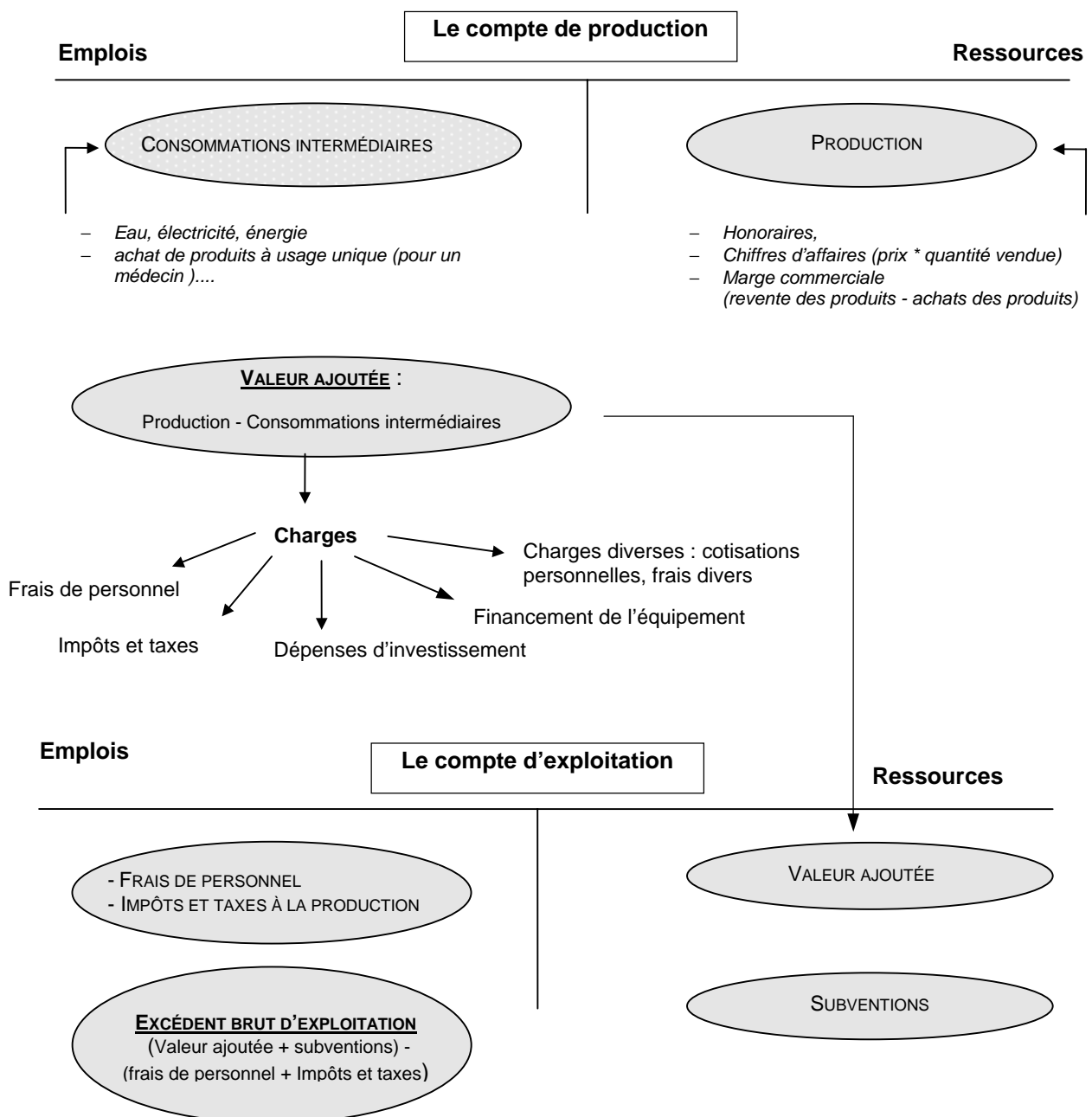
¹⁵ La notion comptable de production est assez proche de celle de chiffre d'affaires (voir détails dans le paragraphe abordant le compte de production).

• **Le compte de production**

Le compte de production retrace cette activité de production (Cf. Figure n° 2).

- En ressources, apparaît la production dont la notion comptable est assez proche de la notion de chiffre d'affaires (produits X quantités vendues). Dans le cas d'un médecin exerçant en cabinet, celle-ci correspond à son chiffre d'affaires. Dans le cas d'une entreprise dont l'activité est commerciale (exemple des officines), la notion de production est mesurée par la marge commerciale (total des ventes moins le total des marchandises achetées pour la revente).

Figure n° 2
Présentation des comptes de production et d'exploitation



– En emplois, apparaissent les consommations intermédiaires utilisées au cours du processus de production. Le solde de ce compte est la valeur ajoutée.

- **Le compte d'exploitation**

La description de l'activité productrice des médecins libéraux peut être complétée en étudiant le contenu de la valeur ajoutée. En effet, celle-ci est utilisée pour financer les différents postes de dépenses (frais de personnel, impôts et taxes, financement de l'équipement, dépenses d'investissement).

Le compte d'exploitation décrit le partage de la valeur ajoutée entre la rémunération des salariés et l'ensemble des impôts et des taxes sur la production et l'épargne. Le solde de ce compte est l'excédent brut d'exploitation (EBE).

2.2.2 Une contribution de 1,4 % au produit intérieur brut franc-comtois

- **L'activité des médecins libéraux génère une valeur ajoutée de 1,8 milliard de francs**

Les médecins libéraux franc-comtois génèrent en 1996 tant par leur activité propre en cabinet qu'en clinique¹⁶, une valeur ajoutée de plus de 1,8 milliard de Francs. Ainsi, sur les 133,6 milliards de francs¹⁷ que représente le produit intérieur brut franc-comtois, la part attribuable à l'activité des médecins libéraux s'élève à 1,4 % (Cf. Tableau n° 9).

La valeur ajoutée créée par les cliniques est sept fois moins importante que celle générée par l'activité des médecins exerçant dans leur cabinet (rapport entre les valeurs ajoutées). La valeur ajoutée générée par les cliniques franc-comtoises représente seulement 12 % de la valeur ajoutée totale générée par l'activité des médecins libéraux (exercice en cabinet et activité des cliniques).

- **L'activité des médecins libéraux génère le financement de 1 500 emplois équivalents temps plein**

Quel est l'impact de l'activité des médecins libéraux franc-comtois sur l'emploi ?

Le compte d'exploitation d'un secteur d'activité nous permet de le mesurer. Il permet d'évaluer le coût complet du travail pour l'entreprise en précisant le montant des salaires et celui des cotisations sociales, qu'ils soient versés par l'entreprise ou le salarié. On peut donc évaluer la part de la valeur ajoutée destinée à financer des emplois. Ainsi, 79 % de la valeur ajoutée générée par les cliniques est destinée à financer des emplois, 9 % pour les cabinets libéraux.

¹⁶ Etude sur les 11 cliniques privées à but lucratif de la région ayant une activité de court séjour médico-chirurgicale et obstétrique (voir chapitre 2.4 pour plus de détails)

¹⁷ Donnée estimée à partir du montant du PIB franc-comtois en 1992 (chiffre INSEE).

**Tableau n° 9 [tableau.xls-tab9]
Montant de la valeur ajoutée générée par les médecins libéraux
en Franche-Comté, 1996**

	Valeur ajoutée	
	Montant en Francs	% sur le PIB
Les cabinets de médecins libéraux	1 579 045 000	1,2%
Les cliniques	225 226 000	0,2%
Ensemble activité	1 804 271 000	1,4%

Source : SNIR, Enquête CREDES, bilans financiers des cliniques

**Tableau n° 10 [tableau.xls-tab10]
Les emplois équivalents temps plein générés par l'activité
des médecins libéraux franc-comtois, 1996**

	Nombre d'emplois équivalents temps plein
Les cabinets de médecins libéraux	800
Les cliniques	700
Ensemble activité	1 500

Source : CREDES

On peut aussi raisonner en termes d'effectifs équivalents temps plein en divisant le montant des salaires par le salaire médian¹⁸ (Cf. Tableau n° 10). Contribuant beaucoup plus faiblement à l'activité productive régionale, les cliniques financent un volume d'emploi relativement important bien que légèrement inférieur à celui des cabinets libéraux (soit respectivement 700 emplois et 800 emplois équivalents temps plein). Au total, l'activité des médecins libéraux génère en 1996 le financement de 1 500 emplois équivalents temps plein, soit 0,4 % de l'emploi total salarié en Franche-Comté¹⁹ (Cf. Tableau n° 10).

**Tableau n° 11 [Tableau.xls-tab11]
Emploi total en France et en Franche-Comté, au 1-01-1997**

	Franche-Comté (FC)	France	Part de l'emploi en FC/France, en %
Emploi total	410 941	22 220 000	1,8%
Emploi salarié	365 089	19 732 000	1,9%
Emploi non salarié	45 852	2 488 000	1,8%

Source : INSEE

¹⁸ La base de calcul est le salaire net mensuel d'un montant de 8 540 francs, correspondant au salaire médian en France en 1995 (Source INSEE). Les détails de ces calculs sont présentés dans chacune des parties réservée à l'activité des médecins libéraux en cabinet et l'activité des médecins libéraux en clinique.

¹⁹ Au 1^{er} janvier 1997, la Franche-Comté dénombre 365 089 emplois salariés et 45 852 emplois non salariés. Les séries sont constituées à partir du recensement de la population actualisé par les fichiers UNEDIC, URSSAF. Les emplois représentent des actifs comptabilisés sur le lieu de travail (non compris les appelés du contingent). Source : INSEE

2.3 L'exercice en cabinet des médecins libéraux

2.3.1 Les recettes des médecins libéraux

Les recettes des médecins libéraux de Franche-Comté, constituées de leurs honoraires s'élèvent en 1996 à 1,7 milliard de francs. Si les médecins libéraux franc-comtois représentent 1,7 % de l'effectif total des médecins libéraux en France, leurs recettes représentent 1,6 % de la totalité des honoraires perçus par les médecins libéraux en France (Cf. Tableau n° 12).

- **Des honoraires moyens par médecin franc-comtois comparables à ceux de la France**

La recette annuelle moyenne par médecin franc-comtois²⁰ s'élève en 1996 à 746 000 francs. Elle est proche de la moyenne française (786 000 francs). Les recettes moyennes de quatre spécialités s'écartent de la moyenne nationale : les anesthésistes, les dermatologues, les pédiatres et les stomatologues (Cf. Tableau n° 13).

- **Des frais de déplacement plus importants que la moyenne française**

Les frais de déplacement sont supérieurs à la moyenne française : ils atteignent 5 % des honoraires des médecins libéraux franc-comtois alors qu'ils ne représentent que 2 % des recettes des médecins libéraux en France. A l'opposé, les dépassements d'honoraires ne représentent que 5 % de la totalité des recettes des médecins libéraux franc-comtois (8 % des honoraires des médecins libéraux en France) (Cf. Graphique n° 22).

Tableau n° 12 [talbeau.xls-tab12]
Recettes des médecins libéraux en France et celles des médecins franc-comtois, 1996, en francs

	Recettes			Effectif de médecins
	Franche-Comté	France	Franche-Comté/ France	Franche Comté/ France
Omnipraticiens	690 179 623	37 042 131 000	1,9%	1,8%
Spécialités médicales	685 790 966	30 421 866 000	1,3%	1,4%
Spécialités chirurgicales	267 077 207	18 570 015 000	1,4%	1,4%
Spécialités Psychiatriques	49 028 177	3 606 027 000	1,4%	1,5%
Ensemble	1 692 075 973	89 640 039 000	1,6%	1,7%

Source : SNIR 1996

²⁰ La base de calcul concerne l'ensemble des médecins actifs en 1996, y compris ceux qui se sont installés en cours d'année. Les données concernant les médecins actifs A.P.E. (médecin actif à part entière) ne sont pas disponibles pour l'année étudiée.

Méthodologie, activité des médecins en cabinets libéraux

Les résultats présentés dans cette partie sont issues de deux sources :

- concernant les recettes, les données utilisées sont issues du SNIR (Système National Inter Régime) de la CNAMTS.
- concernant les charges, les données utilisées sont issues de l'enquête auprès d'un échantillon de médecins exerçant en Franche-Comté.

Ces différents points sont repris dans la présentation générale de la méthodologie (annexe 1 du document) et dans celle de l'enquête auprès des médecins franc-comtois (annexe 2).

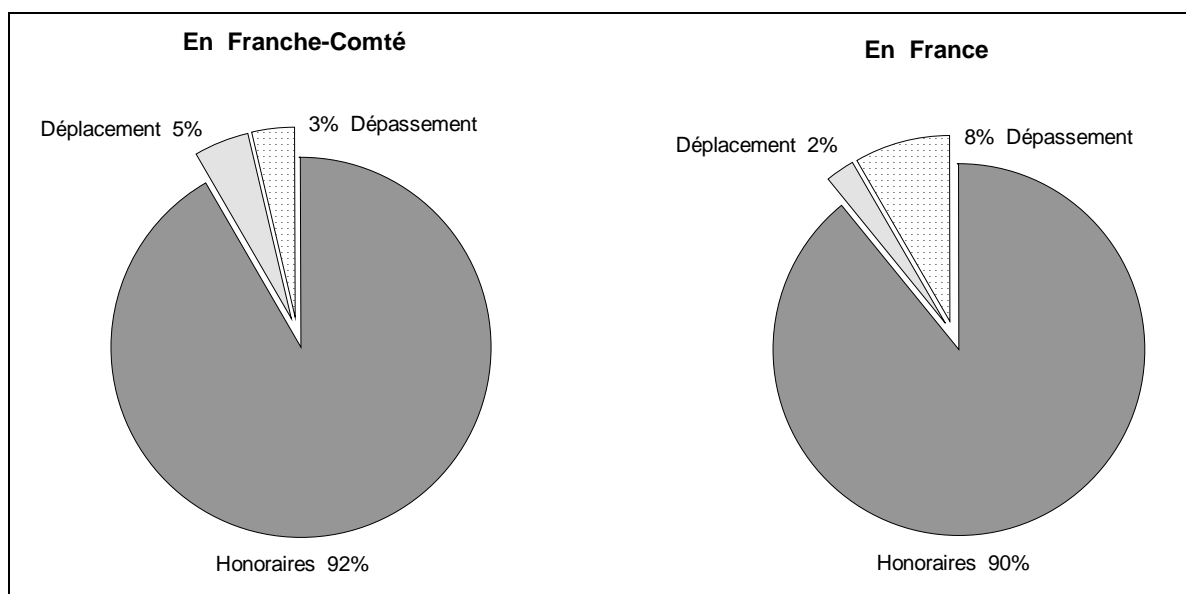
**Tableau n° 13 [tableau.xls-tab13]
Honoraires moyens²¹ perçus par médecin libéral,
en France et en Franche-Comté, 1996**

	Franche-Comté (FC)	France	Rapport
	Honoraires moyens	Honoraires moyens	FC/France
Omnipraticiens	612 948	609 095	1,01
Total spécialistes	939 645	988 757	0,95
Spécialités médicales	1 061 380	1 125 360	0,94
<i>dont Anesthésie</i>	939 496	1 142 886	0,82
<i>Cardiologie</i>	1 124 249	1 006 596	1,12
<i>Dermatologie</i>	826 673	686 581	1,20
<i>Radiologie</i>	2 018 540	2 364 096	0,85
<i>Appareil digestif</i>	853 823	927 242	0,92
<i>Pédiatrie</i>	477 843	582 701	0,82
<i>Pneumologie</i>	669 274	743 905	0,90
<i>Rhumatologie</i>	771 208	706 737	1,09
Spécialités chirurgicales	939 027	949 873	0,99
<i>dont Chirurgie</i>	964 221	1 021 621	0,94
<i>Gynécologie obstétrique</i>	831 111	795 721	1,04
<i>Oto-rhino-laryngologie</i>	858 687	847 053	1,01
<i>Ophthalmologie</i>	1 035 722	1 012 282	1,02
<i>Stomatologie</i>	1 569 119	1 124 467	1,40
Spécialités psychiatriques	480 668	545 294	0,88
<i>dont Psychiatres</i>	489 804	541 498	0,90
Ensemble médecins	745 626	786 240	0,95

Source : SNIR 96

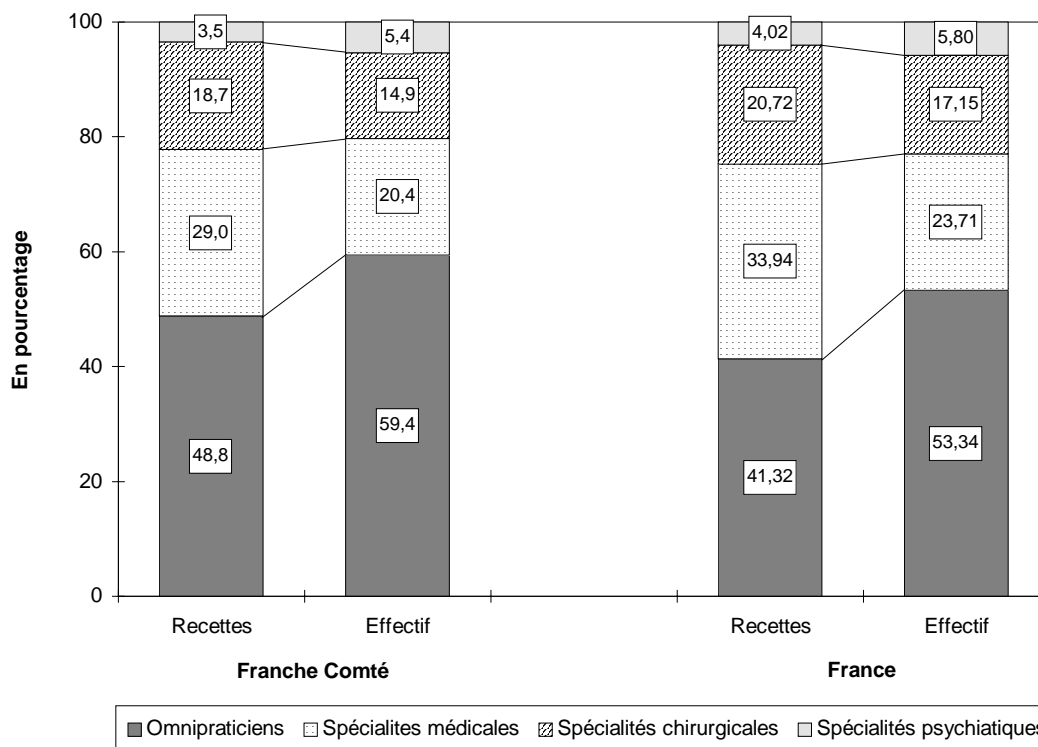
²¹ Les honoraires moyens en France et en Franche-Comté sont calculés en utilisant l'effectif des médecins actifs en 1996. Les données concernant les médecins APE (à part entière) ne sont pas disponibles pour l'année étudiée.

Graphique n° 22 [Graphiques.xls-graph22-22b]
Structure en valeur des recettes (honoraires) des médecins libéraux,
en France et en Franche Comté, 1996



Source : SNIR 96

Graphique n° 23 [Graphiques.xls-graph23]
Répartition des recettes et des effectifs des médecins libéraux
en France et en Franche-Comté, 1996, en pourcentage



Source : SNIR 96

**Tableau n° 14 [tableau.xls-tab14]
Répartition des médecins libéraux par tranches d'honoraires annuels, 1996**

	Nombre de médecins		% cumulés	
	Franche-Comté (échantillon)	France (Effectifs APE)	Franche-Comté (échantillon)	France (Effectifs APE)
Moins de 200 000 francs	12	5 560	3,6	5,3
200 à 299 000 francs	30	11 684	9,1	11,2
300 à 399 000 francs	58	20 812	17,5	20,0
400 à 499 000 francs	94	31 946	28,4	30,6
500 à 599 000 francs	135	44 097	40,8	42,3
600 à 699 000 francs	180	55 792	54,4	53,5
700 à 799 000 francs	208	65 671	62,8	63,0
800 à 899 000 francs	238	73 707	71,9	70,7
900 à 999 000 francs	262	79 791	79,2	76,6
1 000 000 francs et plus	331	104 230	100,0	100,0

Source : SNIR 96 et enquête CREDES

- **La moitié des médecins a une recette inférieure à 700 000 francs**

Selon l'enquête réalisée auprès de l'échantillon des médecins libéraux franc-comtois, la moitié d'entre eux a une recette inférieure à 700 000 francs. Pour l'ensemble des médecins libéraux en France, la médiane²² se situe dans la même tranche d'honoraires (Cf. Tableau n° 14).

Comme pour l'ensemble des médecins en France, 20 % des médecins franc-comtois, se situent dans les tranches les plus élevées avec plus de 900 000 francs d'honoraires. 17,5 % ont moins de 400 000 francs (20 % pour l'ensemble des médecins libéraux) et seulement 4 % d'entre eux ont moins de 200 000 francs (5 % pour l'ensemble des médecins libéraux).

2.3.2 Les charges professionnelles des médecins libéraux

Les résultats présentés dans cette partie sont issus de l'enquête auprès des médecins libéraux franc-comtois (Voir Annexe 2). Nous avons utilisé le regroupement des disciplines proposé par la CNAMTS. De plus, nous avons isolé quelques spécialités pour lesquelles nous avons des effectifs supérieurs ou égaux à 10.

²²

Médiane : valeur de la variable telle que 50 % des observations lui soient inférieures et que 50 % lui soient supérieures.

- **Les charges représentent un peu moins de la moitié des recettes des médecins libéraux franc-comtois**

Le taux de charges global²³ toutes spécialités confondues est de 49,3 %. Il est comparable avec le taux de charge national de 45 % obtenu par l'enquête du CERC en 1991²⁴.

Ce taux de charges varie surtout selon la discipline du médecin. Il est le plus bas pour les spécialités psychiatriques, soit 39 % des recettes nettes et le plus élevé pour les spécialités médicales (60 %). Entre ces deux extrêmes, il atteint 43 % pour les omnipraticiens et 49 % pour les spécialités chirurgicales.

Parmi les spécialités médicales, les disparités entre taux de charges sont très importantes : les radiologues, en effet, ont un taux de charge très élevé, de l'ordre de 68 % alors que pour les autres disciplines que nous avons isolées, il varie entre 48 et 50 %.

Les différences sont également très marquées selon le secteur conventionnel²⁵ : le secteur 1 présente un taux de charge de 46 % et le secteur 2, de 58 %.

- **Les cotisations sociales personnelles et les frais de personnel sont les deux plus lourdes charges**

Six postes déterminent 72 % des charges des médecins libéraux (Cf. Tableau n° 15) :

- les cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives représentent le poste le plus lourd (26 % des charges totales) ;
- la seconde dépense concerne les frais de personnel engagés pour l'emploi de personnel salarié, c'est à dire les cotisations sociales et les salaires nets versés (16,7 % des charges) ;
- les frais en travaux, fournitures et services extérieurs (TFSE) s'élèvent à près de 9 % des charges totales ;
- les frais de transport représentent 7 % des charges totales ;
- les loyers et charges locatives représentent également 7 % des charges ;
- les amortissements (frais d'établissement, dotation aux amortissements, et déficit de SCM) représentent 6,5 % des charges.

²³ Le taux de charges est évalué en rapportant la somme des charges individuelles à la somme des recettes individuelles.

²⁴ Les seuls résultats récents disponibles actuellement sont issus de cette étude du CERC et présentés dans un ouvrage du SESI : « Le revenu des médecins libéraux et ses déterminants », SESI, Ministère des Affaires sociales de la santé et de la ville », diffusé par la documentation française.

²⁵ Nous n'avons retenu que les secteurs 1 et 2, les praticiens non conventionnés étudiés dans l'évaluation des charges ne concernant que 2 médecins.

**Tableau n° 15 [tableau.xls-tab15]
Structure des charges par groupe de discipline de médecin
en pourcentage, 1996**

	Omnipraticiens	Spécialités médicales	Spécialités chirurgicales	Spécialités psychiatriques	Ensemble
Achats	1,4%	6,8%	2,2%	0,3%	3,5%
Salaires nets	5,8%	13,6%	11,3%	6,7%	9,8%
Charges sociales	3,7%	10,3%	7,7%	3,6%	6,9%
Taxes professionnelles	4,4%	3,4%	4,6%	5,8%	4,1%
Autres impôts	0,7%	1,5%	1,8%	0,6%	1,2%
Loyer et charges locatives	6,0%	7,1%	9,7%	10,2%	7,3%
Location matériel	1,3%	9,4%	4,2%	0,7%	5,2%
Total frais en TSFE	8,2%	10,7%	7,3%	7,5%	8,8%
<i>Chauffage, gaz, électricité</i>	2,2%	1,3%	1,0%	1,6%	1,6%
<i>Petit outillage</i>	1,3%	0,8%	0,8%	0,9%	1,0%
<i>Personnel intérimaire</i>	0,9%	0,6%	0,4%	0,0%	0,7%
Frais de transport	12,2%	3,6%	4,5%	7,6%	7,4%
Charges personnelles	34,0%	15,3%	29,9%	35,4%	26,1%
<i>Charges person. obligatoires</i>	21,9%	8,9%	17,4%	19,5%	16,0%
Frais de réception	1,1%	0,6%	1,9%	2,0%	1,1%
Frais financiers	2,6%	3,3%	2,5%	2,8%	2,8%
Frais divers de gestion	6,6%	6,0%	4,6%	7,1%	5,9%
Pertes diverses	0,7%	0,1%	0,7%	0,4%	0,5%
Frais d'établissement	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%
Dotation aux amortissements	5,9%	2,9%	5,6%	6,1%	4,7%
Divers à déduire	4,9%	1,4%	1,7%	3,4%	3,0%
Déficit Société civile de moyens	0,4%	4,0%	0,9%	0,0%	1,7%
Total des charges	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : enquête CREDES

- ***Le poids des cotisations personnelles : une charge moins élevée pour les spécialités plus techniques***

A l'exception de certains spécialistes (tels que les radiologues et les gastro-entérologues), le poste des cotisations personnelles constitue toujours le poste le plus lourd (Cf. Tableau n° 16). Il représente ainsi 15 % des recettes des omnipraticiens et 14% des recettes des spécialités psychiatriques et chirurgicales. Le montant des cotisations personnelles est plafonné et est fixé en fonction du bénéfice et du secteur auquel appartient le praticien. Le faible taux de charges constaté pour les spécialités médicales (9 %) s'explique par le très faible taux de charges des radiologues.

Les cotisations personnelles représentent une charge plus lourde pour le secteur 2 (13,5 %) que pour le secteur 1 (12,7 %).

**Tableau n° 16 [Tableau.xls-tab16]
Taux de charges de certains postes selon la discipline
et le secteur conventionnel du médecin, en % des recettes, 1996**

	Cotisations personnelles	Frais de personnel	Total frais en TSFE	Frais de transport	Loyer et ch. locatives	Amortisse- ments	Autres charges	Taux de charge global
Omnipraticiens	14,8%	4,1%	3,5%	5,3%	2,6%	2,8%	10,3%	43,5%
Dont Généralistes	14,4%	4,0%	3,5%	5,4%	2,4%	2,8%	10,4%	43,1%
M.E.P.	18,7%	5,0%	3,7%	4,0%	4,9%	2,3%	9,3%	47,8%
Spécialités médicales*	9,1%	14,2%	6,4%	2,1%	4,2%	4,2%	19,8%	60,0%
Dont Dermato-vénérologie	13,8%	9,9%	3,5%	2,1%	5,1%	2,7%	11,3%	48,4%
Pédiatrie	14,9%	10,7%	4,4%	5,3%	3,9%	1,7%	11,0%	52,0%
Radiologie	5,6%	17,6%	8,5%	1,6%	2,8%	5,1%	26,6%	67,8%
Gastro-entérologie	10,0%	10,0%	5,7%	1,8%	7,9%	5,0%	12,2%	52,6%
Spécialités chirurgicales*	14,2%	9,3%	3,6%	2,2%	4,8%	3,2%	11,9%	49,2%
Dont Gynécologie-obstétrique	13,6%	9,7%	5,2%	2,3%	4,0%	3,4%	10,2%	48,5%
Ophtalmologie	14,9%	8,1%	2,9%	1,7%	3,8%	4,3%	11,5%	47,2%
Spécialités psychiatriques*	13,9%	4,1%	3,0%	3,0%	4,0%	2,4%	9,0%	39,4%
Secteur 1	12,7%	6,9%	4,0%	4,0%	1,3%	3,2%	14,2%	46,3%
Secteur 2	13,5%	11,7%	5,4%	2,9%	1,7%	1,9%	20,8%	58,0%
Ensemble des médecins	12,9%	8,2%	4,4%	3,7%	3,6%	3,2%	13,4%	49,3%

Source : enquête CREDES*

- **Les frais de personnel : une dépense d'autant moins importante que la discipline est peu technique**

Les frais de personnel regroupent à la fois les charges sociales et les salaires nets versés. Ils représentent le premier poste de dépense des spécialités médicales, soit un taux de charges de 14 %. Il est particulièrement élevé pour les radiologues (17 %). Pour les autres disciplines de cette catégorie (dermato-vénérologie, pédiatrie et gastro-entérologie), les taux oscillent autour de 10 %.

Même s'il s'agit du second poste de dépense, les frais de personnel constituent également une part importante des recettes nettes des spécialités chirurgicales (9 %).

En revanche, pour les disciplines psychiatriques et les omnipraticiens, la dépense en frais de personnel est peu importante. Elle s'élève à 4 % des recettes.

* **Spécialités médicales** : Anesthésie, cardiologie, dermato-vénérologie, radiologie, appareil digestif, médecine interne, pédiatrie, pneumologie, rhumatologie, rééducation-réadaptation fonctionnelle, neurologie, néphrologie, anatomo-cyto-pathologie, endocrinologie.
Spécialités chirurgicales : Chirurgie, gynécologie obstétrique, neurochirurgie, oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie, urologie, stomatologie, chirurgie-orthopédique. **Spécialités psychiatriques** : neuro-psychiatrie et psychiatrie.

- **Les frais de travaux, fournitures et services extérieurs (TFSE)**

La part de ces charges dans les recettes varie d'environ 3,5 % pour les spécialités chirurgicales et psychiatriques à 6,5 % pour les spécialités médicales. Parmi cette dernière catégorie, elle reste très élevée pour les radiologues.

- **Les frais de transport : une dépense importante pour les omnipraticiens**

Le montant des frais de transport concerne principalement les frais de voiture²⁶. Il varie à l'évidence selon la nature de la spécialité impliquant ou non des visites à domicile.

Ainsi, ce sont les omnipraticiens qui ont la part de frais de transports la plus importante (5,4 % des recettes). En revanche, cette dépense représente seulement 2 % des recettes pour les spécialités médicales et chirurgicales et 3 % chez les psychiatres.

- **Les loyers et les charges locatives : une dépense plus faible pour les omnipraticiens.**

La part de cette dépense représente 2,6 % des recettes chez les omnipraticiens et 4,8 % pour les spécialités chirurgicales. Elle s'élève à 4 % pour les spécialités médicales et psychiatriques.

En fait, elle apparaît être plus faible pour les disciplines qui s'installent plus facilement en milieu rural et qui ont un besoin moins important de surface (absence de matériel volumineux) ce qui est le cas des omnipraticiens.

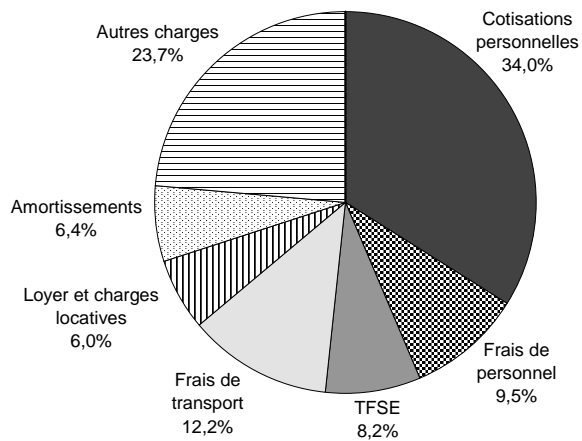
- **Les amortissements : un taux de charges directement lié au caractère technique de la discipline.**

Les amortissements regroupent la dotation aux amortissements, les frais d'établissement et le déficit de la société civile de moyens. Parmi les spécialités isolées dans l'enquête, ce sont des disciplines nécessitant du matériel lourd qui ont le taux de charges d'amortissement le plus élevé. En effet, chez les ophtalmologues, ce taux atteint 4,3 %, chez les radiologues et les gastro-entérologues, 5 %. Il est plus faible pour les généralistes, les MEP et les psychiatres (2 %).

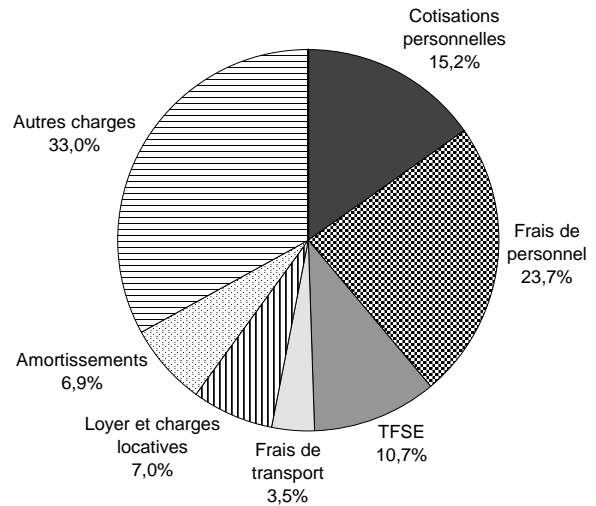
²⁶ Source : le revenu des médecins libéraux et ses déterminants, SESI.

Graphique n° 24
[Graphiques.xls-Omni, méd, chir, psy]
Structure des charges selon la discipline du praticien libéral,
en Franche-Comté, 1996

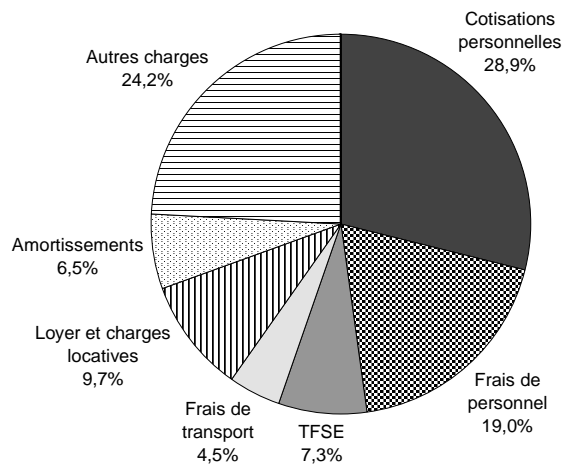
Omnipraticiens



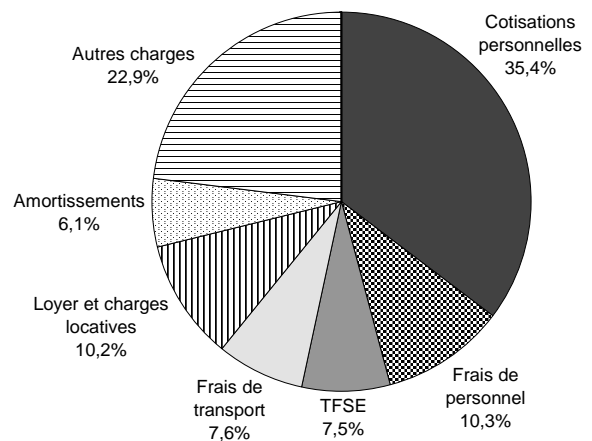
Spécialités médicales



Spécialités chirurgicales



Spécialités psychiatriques



Source : enquête CREDES

2.3.3 L'exercice des médecins en cabinet : un contribution de 1,2 % au produit intérieur brut franc-comtois

Les médecins libéraux franc-comtois contribuent à hauteur de 1,2 % à la production de la richesse régionale, générant une valeur ajoutée²⁷ de près de 1,6 milliard de francs. En effet, c'est cet agrégat qui permet de mesurer la contribution des producteurs de soins au produit national, une fois déduites les consommations intermédiaires utilisées de façon à éviter de comptabiliser plusieurs fois les productions. Par comparaison, sur le plan national, le secteur ambulatoire regroupant à la fois l'ensemble des services de médecine ambulatoire et les autres services de santé marchands²⁸ contribuent à hauteur de 1,6 % à l'activité productive du pays en 1993²⁹.

• Une production évaluée à 1,7 milliard de francs

Le compte de production retrace cette activité productive (Cf. Tableau n° 17).

– En ressources du compte de production, apparaît la production évaluée par le montant des honoraires des médecins libéraux franc-comtois, soit un montant de 1,7 milliard de francs.

– En emplois de ce compte, apparaît le montant en francs des consommations intermédiaires utilisées. 7 % de la production des médecins libéraux est ainsi absorbée en consommation intermédiaire. L'activité d'un médecin reste une activité de service utilisant très peu de consommations intermédiaires. Les principales concernent les frais d'énergie (eau, chauffage, électricité), les frais de transports (54 % des consommations intermédiaires) et différents achats (tels les produits, fournitures³⁰ et petit outillage³¹). Il est cependant important de signaler que le montant des consommations intermédiaires est légèrement surévalué³².

²⁷ Voir dans le chapitre 2.1.1. la définition des différents agrégats utilisés en comptabilité nationale.

²⁸ Les services ambulatoires regroupent à la fois les cabinets de médecins, dentaires et d'auxiliaires médicaux ainsi que les laboratoires d'analyses médicales. Les autres services de santé marchands regroupent les dispensaires et les autres instituts pour la santé et les ambulances.

²⁹ Donnée issue de l'étude sur « la valeur ajoutée du champ de la santé, évolution 1985-1993 », CREDES, 1997, biblio n°1186.

³⁰ Définition fiscale : fournitures et produits revendus à la clientèle ou entrant dans la composition des prestations effectuées (médicaments, films,...) à l'exclusion de tout achat de matériel.

³¹ Définition fiscale : dépenses d'acquisition du petit matériel et outillage et des achats d'équipement de bureau d'une valeur unitaire hors taxe inférieure à 2 500 francs.

³² L'achat de produits, de fournitures et du petit outillage ne représente pas seulement des consommations intermédiaires. Il peut s'agir parfois de capital (exemple du stéthoscope, petit matériel qui n'est pas détruit au cours de la consultation). Le détail de ces différents postes de dépenses n'apparaît pas dans la déclaration fiscale des médecins.

• **9 % de la valeur ajoutée est utilisée pour financer des emplois**

Ce sont les médecins à spécialités techniques qui emploient le plus grand nombre de personnel salarié à leur cabinet. En effet, la part de ce poste de dépenses sur l'ensemble des charges s'élève à 17 % pour l'ensemble des médecins franc-comtois. Il varie de 10 % pour les omnipraticiens à 20 % pour les spécialités médicales³³.

Le compte d'exploitation permet de mesurer le partage de la valeur ajoutée entre la rémunération des salariés, les impôts à la production et l'épargne. On peut donc évaluer la part de la valeur ajoutée destinée à financer des emplois.

Tableau n° 17
Les comptes de production et d'exploitation
des médecins libéraux franc-comtois exerçant en cabinet
1996, Milliers de francs (KF)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Compte de production			
Consommation Intermédiaire :	113 031 KF	Production :	1 692 076 KF
dont : - Frais d'énergie = 13 575 KF			
- Achat de produits et de fournitures = 29 309 KF			
- Petit outillage = 8 398 KF			
- Frais de transport = 61 749 KF			
Valeur ajoutée :	1 579 045 KF		
Total emplois :	1 692 076 KF	Total ressources :	1 692 076 KF
Compte d'exploitation			
Rémunération des salariés :	139 391 KF	Valeur ajoutée :	1 579 045 KF
- dont salaires :	81 991 KF		
Impôts liés à la production :	44 190 KF		
Excédent brut d'exploitation :	1 395 464 KF		
Total emplois :	1 579 045 KF	Total ressources :	1 579 045 KF

Source : SNIR 96 (pour la production), Enquête CREDES (pour les consommations intermédiaires, salaires et impôts)

³³ Les spécialités médicales regroupent : anesthésie, cardiologie, dermato-vénérologie, radiologie, appareil digestif, médecine interne, pédiatrie, pneumologie, rhumatologie, rééducation-réadaptation fonctionnelle, neurologie, néphrologie, anatomo-cyto-pathologie, endocrinologie.

Ainsi, 9 % de la valeur ajoutée créée par les médecins libéraux franc-comtois est utilisée pour financer des emplois, soit un montant de 139 millions de francs. Ce montant permet de financer 1 600 emplois³⁴ en 1996, selon l'étude sur le poids économique des médecins libéraux en tant qu'employeurs en Franche-Comté. 62 % des personnes employées travaillent à temps partiel.

On peut aussi utiliser une méthode différente pour dénombrer le nombre d'emplois en Franche Comté, en divisant le montant du poste « salaire » par le salaire médian en France³⁵. L'activité des médecins libéraux permet ainsi de financer 800 emplois à temps plein, pour l'équivalent d'un salaire mensuel net à 8 540 francs. Les charges patronales des médecins libéraux franc-comtois représentent 41 % de la dépense totale en frais de personnel.

³⁴ Etude réalisée en 1996 par « Initiative, Aménagement et Développement ».

³⁵ La base de calcul est le salaire net mensuel d'un montant de 8540 francs, correspondant au salaire médian en France en 1995 dans le secteur privé et semi-public (Source INSEE). Les détails de ces calculs sont présentés dans chacune des parties réservées à l'activité des médecins libéraux en cabinet et l'activité des médecins libéraux en clinique.

2.4 L'activité des cliniques franc-comtoises

Parallèlement à leur exercice en cabinet libéral, les médecins exercent une partie de leur activité libérale en clinique. On limitera le périmètre de cette étude aux 11 cliniques³⁶ privées à but lucratif ayant uniquement une activité de court séjour médico-chirurgicale et obstétrique (MCO), répertoriés en 1996 sur l'ensemble de la région franc-comtoise. Regroupant 1 124 lits ou places, le secteur privé franc-comtois à but lucratif représente 12,8 % de la capacité totale d'accueil en hospitalisation de la région (non compris la psychiatrie) (voir Annexe n°4).

Deux comptes nous permettent de décrire les flux financiers générés par les cliniques : le compte de production et le compte d'exploitation. Ils retracent en fait l'activité proprement dite des cliniques, consécutive à l'exercice des médecins libéraux.

Méthodologie, activité des cliniques liée à l'exercice des médecins libéraux franc-comtois

On limitera le périmètre de l'étude aux 11 cliniques privées à but lucratif ayant uniquement une activité médico-chirurgicale et obstétrique (MCO), répertoriées en 1996 sur l'ensemble de la région franc-comtoise. Ces cliniques sont : Clinique Laennec, Polyclinique Centre les Cigognes, Clinique Bon Secours, Clinique Saint Vincent, Polyclinique de Franche Comté, Polyclinique du Parc, Clinique saint Martin, Clinique de la Miotte, Clinique Saint Pierre, Clinique les Portes du Jura (Clinique de la Citadelle + Clinique de l'Est + Clinique du Château) et Clinique du Jura.

Les données chiffrées présentées dans les comptes de production et d'exploitation sont issues des bilans financiers 1996 des cliniques obtenus sur Minitel (3617 Euridile). Pour les bilans non disponibles sur Minitel, les cliniques nous les ont fait parvenir.

La présentation générale de la méthodologie figure en annexe 1.

³⁶

Voir liste des cliniques de Franche-Comté dans l'encadré méthodologique

Tableau n° 18
Les comptes de production et d'exploitation des cliniques
en Franche-Comté, 1996, Milliers de francs (KF)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Compte de production			
Consommations intermédiaires :	201 209 KF	Production :	426 435 KF
Valeur ajoutée :	225 226 KF		
Total emplois :	426 435 KF	Total ressources :	426 435 KF
Compte d'exploitation			
Rémunération des salariés :	179 433 KF	Valeur ajoutée :	225 226 KF
Impôts liés à la production :	25 230 KF		
Excédent brut d'exploitation :	20 563 KF		
Total emplois :	225 226 KF	Total ressources :	225 226 KF

Source : CREDES à partir des Bilans financiers des entreprises, 3617 EURIDILE

- **Une activité économique contribuant pour 0,2 % à la production de la richesse régionale**

La production des cliniques de la région franc-comtoise s'élève en 1996 à 426 millions de francs. Elle se mesure principalement par la valeur des soins produits à partir des journées et des actes réalisés. La notion comptable de production est ainsi proche de celle de chiffre d'affaires.

En emploi du compte de production, apparaissent les consommations intermédiaires, mesurées par les différents achats de marchandises et de matières premières.

Le solde du compte de production est la valeur ajoutée. Les cliniques de la région franc-comtoise créent en 1996 une valeur ajoutée d'environ 225 millions de francs. Elles contribuent ainsi pour 0,2 % à la production de la richesse de la région. Sur le plan national, la contribution des hôpitaux privés à la formation du produit intérieur brut est de 0,6 %³⁷.

³⁷ Chiffre issue du rapport « la valeur ajoutée du champ de la santé, évolution 1984-1993 », CREDES. Le champ considéré est beaucoup plus large, ne regroupant pas seulement les cliniques ayant une activité médico-chirurgicale et obstétrique. Il y a aussi les établissements hospitaliers généraux, les établissements hospitaliers spécialisés et les cliniques spécialisées.

- **47 % de la production des cliniques est absorbée en consommation intermédiaire**

Ce taux apparaît moins élevé que celui de l'économie française (51 %) ³⁸. En effet, certains secteurs d'activité nécessitent une plus grande consommation de produits au cours du processus de production. Par exemple, dans l'industrie chimique (chimie de base et fibres synthétiques), les consommations intermédiaires représentent plus 70 % de la production. A l'opposé, les activités de services utilisent peu de consommations intermédiaires (25 % pour les services non marchands).

- **Un secteur générateur d'emploi**

79 % de la valeur ajoutée est destinée à la rémunération des salariés qui comprend à la fois les salaires et traitements ainsi que l'ensemble des charges sociales. Dans l'hypothèse où les charges patronales représentent 40 % de la somme allouée à la rémunération des salariés ³⁹, l'activité en clinique génère un budget « salaire » de plus de 70 millions de francs, soit l'équivalent de 700 emplois à temps plein pour l'équivalent d'un salaire net mensuel de 8 540 francs ⁴⁰.

Le solde du compte d'exploitation qui mesure le partage de la valeur ajoutée entre rémunération, impôts à la production et épargne est l'Excédent Brut d'Exploitation. Il s'élève à 20,5 millions de Francs soit environ 9 % de la valeur ajoutée.

³⁸ Donnée issue des Comptes et Indicateurs économiques, Rapport sur les Comptes de la Nation 1996, INSEE.

³⁹ Donnée issue de l'INSEE, DADS, Division Salaires et Revenus d'activité, 1996.

⁴⁰ Salaire médian en France en 1995, dans le secteur privé et semi-public, INSEE.

*3. Un effet d'entraînement dans
d'autres secteurs de l'activité
économique*

A partir de leur activité en cabinet ou en clinique, les médecins libéraux génèrent de façon indirecte, par le biais de leurs prescriptions, un ensemble de dépenses concernant les soins d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes, les médicaments, les analyses médicales et les transports sanitaires. Ces flux financiers assurent les revenus d'autres professions, ceux des professionnels libéraux de la santé, ceux des pharmaciens d'officines, des professionnels des laboratoires d'analyses médicales et ceux des ambulanciers.

En théorie, on pourrait aller beaucoup plus loin dans les effets de chaîne, car d'autres flux financiers sont également recyclés dans l'activité économique : les bénéfices nets des praticiens et des établissements qui sont utilisés pour la consommation et l'épargne, l'achat des médicaments par les officines générant des revenus dans l'industrie pharmaceutique...

Notre étude se limitera volontairement au périmètre défini dans le premier paragraphe, regroupant ainsi quatre types d'activités : les professionnels libéraux de la santé, les officines, les laboratoires d'analyses médicales et les ambulanciers (Cf. Figure n° 3).

Faits marquants

- ➔ Les dépenses de prescriptions des médecins libéraux franc-comtois s'élèvent en 1996 à plus de 2 milliards de francs, soit 1,7 % de l'ensemble des prescriptions des médecins libéraux en France.
- ➔ Assurant le revenu d'autres secteurs d'activité, ces dépenses constituent des flux financiers. L'effet d'entraînement est principalement important pour le secteur des officines (78 % des flux).
- ➔ Le secteur de la pharmacie avec celui des auxiliaires médicaux libéraux et des sages-femmes créent par l'intermédiaire des médecins libéraux franc-comtois une valeur ajoutée de 674 millions de francs, soit 0,5 % de la production régionale. Pour les quatre secteurs réunis, ce taux atteint au maximum 0,6 % du PIB.
- ➔ Ce sont surtout les médecins généralistes qui sont à l'origine de cet effet d'entraînement. Ils génèrent 82 % de la totalité des prescriptions en Franche-Comté.

3.1 Un effet d'entraînement évalué à plus de 2 milliards de francs

Les médecins libéraux de Franche-Comté, au nombre de 1 896 en 1996⁴¹, génèrent pour la même année, plus de 2 milliards de francs de prescriptions, soit plus de 1,13 million de francs par médecin (Cf. Figure n° 3 et Tableau n° 19). Ces dépenses représentent 1,7 % de l'ensemble des prescriptions générées par les médecins libéraux en France (Cf. Tableau n° 20).

Elles constituent aussi des flux financiers assurant les revenus des autres professionnels de la santé. Ces flux financiers représentent plus de 1,6 % du produit intérieur brut franc-comtois. L'effet d'entraînement est principalement important pour le secteur des officines. En effet, 78 % de ces flux constituent le revenu des pharmacies, 11,5 % concernent les revenus des auxiliaires médicaux, 9 % ceux des laboratoires d'analyses médicales et 1,2 % ceux des ambulanciers. L'effet d'entraînement sur la profession de sage-femme reste faible.

Les deux principaux secteurs d'activité (officines et professionnels libéraux de la santé) dégagent une valeur ajoutée de 674 millions de francs, contribuant ainsi à hauteur de 0,5 % à l'activité économique franc-comtoise. Le manque de détails concernant certaines charges professionnelles relatives aux laboratoires et aux transports sanitaires n'a pas permis de mesurer le montant de la valeur ajoutée créée par ces deux secteurs d'activité. Cependant, si l'on fait l'hypothèse que la valeur ajoutée de ces deux secteurs d'activité est équivalente à leur production, la contribution indirecte de la médecine libérale à l'activité économique régionale (les quatre secteurs réunis) atteint au maximum 0,6 % du produit intérieur brut franc-comtois. Ainsi, on peut donc estimer que les quatre secteurs réunis participent entre 0,5 % et 0,6 % à la formation du produit intérieur brut régional.

**Tableau n° 19 [tableau.xls-tab19]
Montant des prescriptions des médecins libéraux franc-comtois, 1996**

	Omnipraticiens			Spécialistes			Ens. Médecins		
	en francs	/omnipraticien	en %	en francs	/spécialiste	en %	en francs	/médecin	en %
Ensemble soins auxiliaires	203 087 862 F	180 362 F	11,3	44 602 560 F	57 925 F	13,0	247 690 422 F	130 638 F	11,5
Soins de Sages femmes	1 819 097 F	1 616 F	0,1	163 680 F	213 F	0,0	1 982 777 F	1 046 F	0,1
Pharmacie	1 454 899 215 F	1 292 095 F	80,6	226 596 425 F	294 281 F	66,1	1 681 495 640 F	886 865 F	78,3
Laboratoires	130 254 402 F	115 679 F	7,2	61 224 061 F	79 512 F	17,8	191 478 463 F	100 991 F	8,9
Transports sanitaires	14 977 170 F	13 301 F	0,8	10 467 764 F	13 594 F	3,1	25 444 934 F	13 420 F	1,2
Ensemble prescriptions	1 805 037 746 F	1 603 053 F	100,0	343 054 490 F	445 525 F	100,0	2 148 092 236 F	1 132 960 F	100,0

Source : SNIR 96

⁴¹ Donnée au 31.12.1996, SNIR.

Figure n° 3
Les flux économiques indirects générés par l'exercice libéral des médecins libéraux en Franche-Comté, 1996, Source SNIR 96

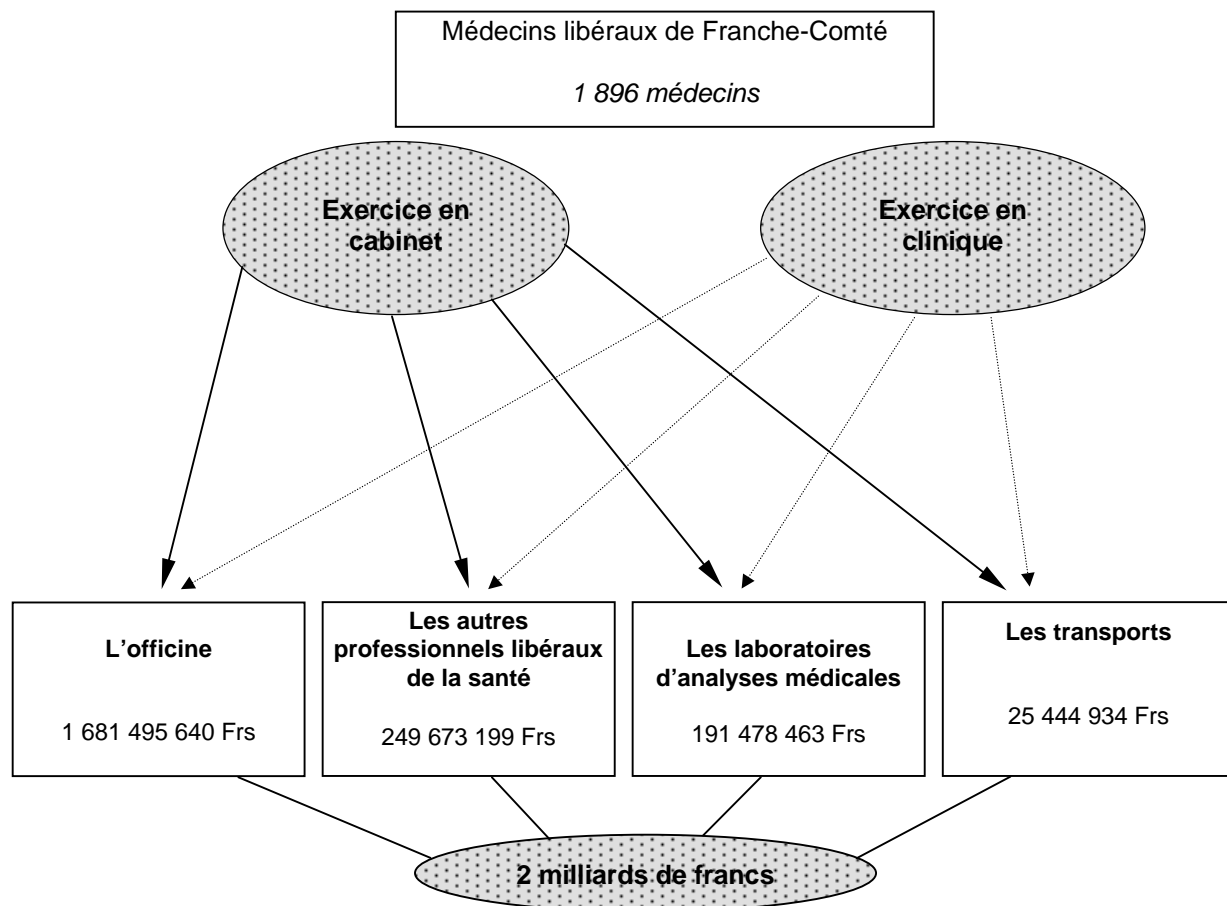


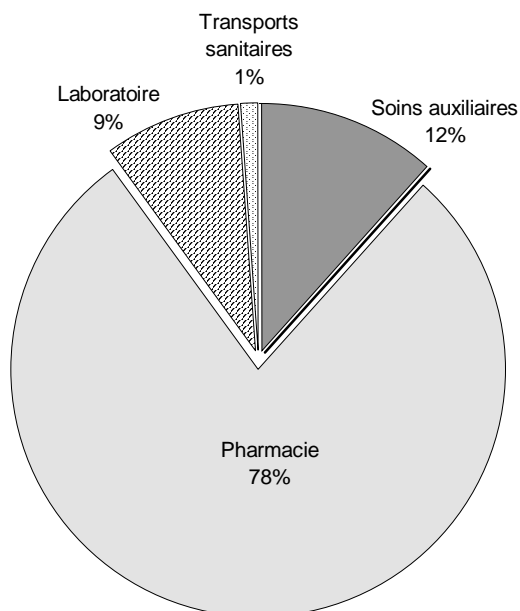
Tableau n° 20 [tableau.xls-tab20]
Comparaison des montants des prescriptions par la médecine libérale en Franche-Comté et en France, 1996

	France entière			Franche-Comté			Part des prescriptions en % FC/France
	Montant en Francs	Montant / médecin	En %	Montant en Francs	Montant/ médecin	En %	
Soins auxiliaires	19 528 596 631	171 287	15,5	247 690 422	130 368	11,5	1,3
Soins Sages Femmes	59 616 548	523	0,0	1 982 777	1 046	0,1	3,3
Pharmacie	91 567 232 882	803 144	72,6	1 681 495 640	886 865	78,3	1,8
Laboratoires	12 838 394 484	102 607	10,2	191 478 463	100 991	8,9	1,5
Transports	2 117 759 228	18 575	1,7	25 444 934	13 420	1,2	1,2
Total prescriptions	106 583 003 142	1 106 135	100,0	2 148 092 236	1 132 960	100,0	1,7

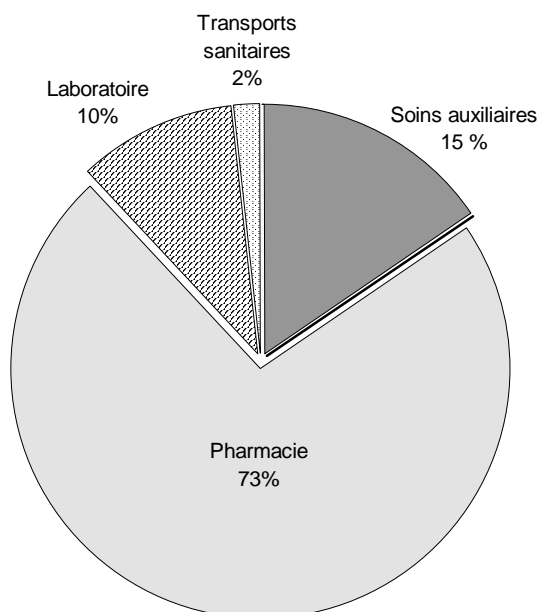
Source : SNIR 96, voir détails en annexe n°5

**Graphique n° 25 et Graphique n° 26 [Graphiques.xls-Graph 25 et 26]
Répartition des prescriptions des médecins libéraux ,
en France et en Franche-Comté, 1996**

Franche-Comté



France



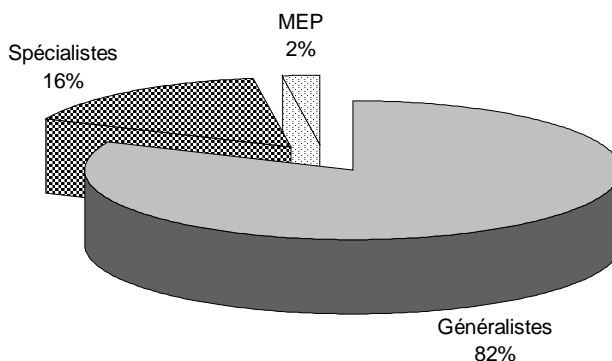
Source : SNIR 96

3.2 Un effet d'entraînement exercé principalement par les médecins généralistes

Ce sont surtout les médecins généralistes qui exercent cet effet d'entraînement. Ils génèrent 82 % des prescriptions, les spécialistes 16 % et les MEP 2 % (Cf. Graphique n° 27).

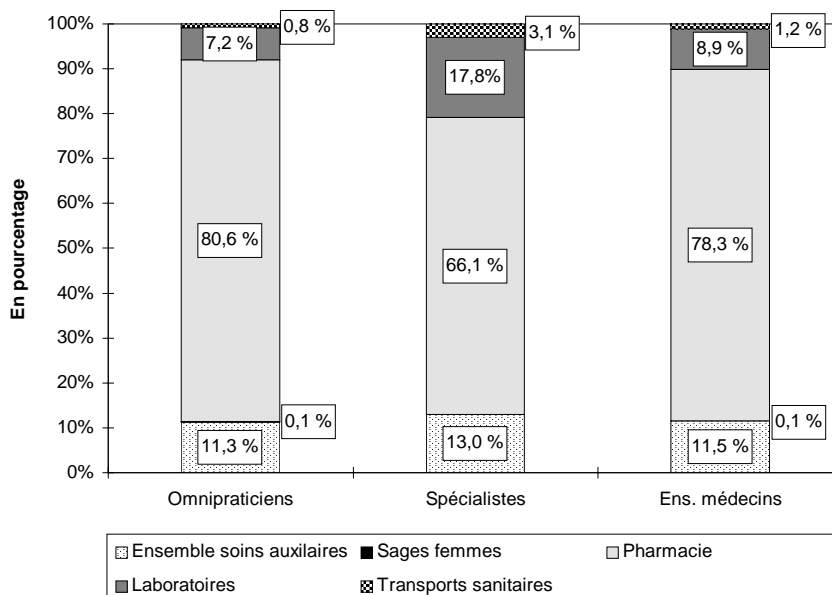
Parmi les prescriptions faites par les omnipraticiens, 80 % sont des prescriptions pharmaceutiques (Cf. Graphique n° 28). Chez les spécialistes, cette part est plus faible de l'ordre de 66 %. A l'opposé, les prescriptions d'analyses de laboratoires représentent 18 % des prescriptions de spécialistes et seulement 7 % de celles des omnipraticiens. Cependant, en valeur, le montant de ces prescriptions reste plus important pour les omnipraticiens.

**Graphique n° 27 [Graphiques.xls-Graph27]
Répartition des prescriptions selon la discipline du médecin,
Franche-Comté, 1996**



Source : SNIR 96

**Graphique n° 28
Répartition des flux financiers générés par l'ensemble des prescriptions
selon la discipline du médecin, Franche-Comté, 1996**



Source : SNIR 96

Méthodologie

Pour chaque type d'activité, on cherche à évaluer le montant des ressources et celui des emplois générés par les médecins libéraux de Franche-Comté.

Ressources

La source d'information utilisée pour l'évaluation des prescriptions est le SNIR (Système National Inter Régime, CNAMTS).

Cinq types de prescriptions sont étudiées : les actes des auxiliaires médicaux (actes d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapie, d'orthopédie, d'orthophonie, de pédicure), les actes de sages femmes, les analyses de biologie, la pharmacie, les transports sanitaires.

Les coefficients pris en compte sont : AIS, AMI, AMC, AMK, AMM, AMO, AMP, AMY, SFI, B, BP, BR. Pour les transports sanitaires, on prend en compte les montants prescrits en taxi, en véhicules sanitaires légers, en ambulance et autres types de transports (aérien, individuel). Le montant de la prescription pharmaceutique regroupe l'ensemble des produits pharmaceutiques, les médicaments d'exception et les produits pharmaceutiques non remboursables.

La base du SNIR présente pour chaque type de prescriptions le montant en francs déboursé par le patient et le montant présenté au remboursement.

Emplois

Selon la nature des prescriptions, différentes sources sont utilisées pour définir les charges de chaque secteur étudié.

Auxiliaires médicaux : les charges ont été évaluées à partir des estimations du SESI (service des statistiques, des études et des systèmes d'information, Ministère du Travail et des Affaires Sociales) pour l'année 1996 concernant la profession d'infirmier et de masseur-kinésithérapeute. Pour les sages-femmes, on a utilisé la même structure de charges que celle des infirmiers. On a repris également cette même structure pour les orthoptistes, les orthophonistes et les pédicures, à l'exception du poste « frais de déplacement » que l'on a diminué.

Officines : la marge commerciale, les consommations intermédiaires utilisées au cours du processus de production et la valeur ajoutée sont des valeurs estimées à partir du montant des recettes selon les données nationales de l'INSEE du secteur des officines (Compte des entreprises de commerce, INSEE).

Laboratoire d'analyses médicales et transports sanitaires : nous ne disposons pas d'informations détaillées sur le montant des charges de ces différentes professions.

La présentation générale de la Méthodologie figure en annexe 1.

3.3 Un effet d'entraînement important dans le secteur de l'officine

La prescription des médecins libéraux varie selon les secteurs d'activité (officines, soins d'auxiliaires médicaux, laboratoires d'analyses médicales, et transports).

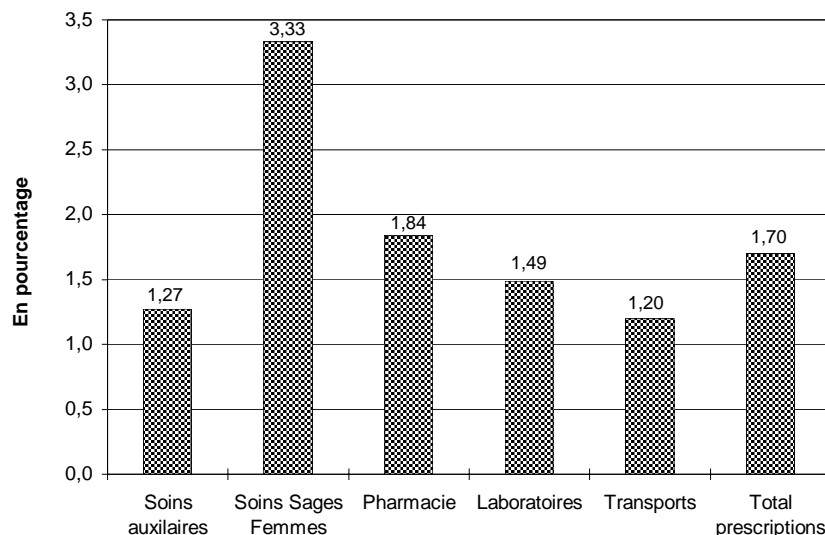
3.3.1 Les officines

- **2 % de l'ensemble des prescriptions pharmaceutiques en France**

La dépense de prescriptions pharmaceutiques générée par les médecins libéraux franc-comtois s'élève en 1996 à plus de 1,6 milliard de francs. Elle représente ainsi 2 % de l'ensemble des dépenses de prescriptions pharmaceutiques en France (Cf. Graphique n° 29). Elle regroupe à la fois les produits pharmaceutiques⁴² remboursables ou non remboursables saisis sur la feuille de soins et les médicaments d'exception. Les médecins libéraux franc-comtois génèrent ainsi un ensemble de dépenses en médicaments qui assure une grosse partie des recettes des officines. En effet, 91 % du chiffre d'affaires des officines est constitué par les médicaments (donnée 1994)⁴³.

Cet effet d'entraînement dans le secteur de la distribution pharmaceutique est principalement le fait des généralistes. Ces derniers induisent 84 % des prescriptions pharmaceutiques (Cf. Graphique n° 28).

**Graphique n° 29 [Graphiques.xls-Graph29]
Part des prescriptions générées par les médecins libéraux franc-comtois sur le total des prescriptions générées par les médecins libéraux en France, 1996**

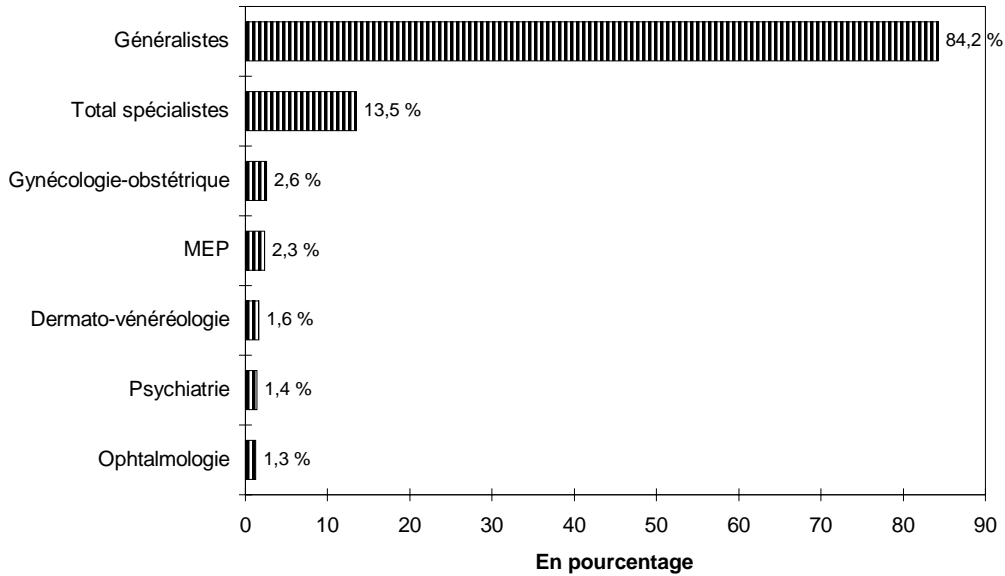


Source : SNIR 96

⁴² Produit pharmaceutique : médicaments, préparations magistrales et plantes médicinales figurant au tarif pharmaceutique national, à l'exclusion des produits non remboursables et des médicaments d'exception.

⁴³ Source : Le moniteur des pharmacies, numéro spécial octobre 1994.

Graphique n° 30
Répartition des prescriptions de médicaments
selon la discipline du médecin, Franche-Comté, 1996



Source : SNIR 1996

Tableau n° 21
Le compte de production des pharmacies d'officine,
(généralisé par la prescription des médecins libéraux), en Franche-Comté, 1996

Emplois		Ressources	
Consommations intermédiaires :	87 709 346 Frs	Recettes :	1 681 544 228 Frs
Charges externes :	86 095 064 Frs	Production :	538 094 153 Frs
matières premières :	1 614 282 Frs	(marge commerciale)	
Valeur ajoutée :	450 384 806 Frs		
Total emplois :	538 094 153 Frs	Total ressources :	538 094 153 Frs

Source : CREDES à partir des données de l'INSEE, « les entreprises du commerce, résultat de l'enquête annuelle d'entreprise »

- **Une contribution de 0,3 % à la production régionale**

La production des officines dont l'activité est purement commerciale est mesurée par la marge commerciale⁴⁴. Celle-ci représente le total des ventes (recettes) moins le total des marchandises achetées pour la revente ; elle représente environ 32 % des recettes⁴⁵. Ainsi, la production des officines induite par la prescription des médecins libéraux s'élève à près de 540

⁴⁴ Voir Méthodologie en annexe 1.

⁴⁵ Estimations à partir des données nationales de l'INSEE concernant le secteur des officines : « Les entreprises du Commerce en 1994, Résultats de l'enquête annuelle d'entreprise, n° 120,121,122, INSEE ».

La production de ces professionnels libéraux de santé est constituée par le montant de ces dépenses, équivalentes au montant des honoraires. En retirant le montant des consommations intermédiaires, les auxiliaires médicaux et les sages-femmes dégagent ainsi une valeur ajoutée de 223 millions de francs⁴⁷. Ils contribuent ainsi à hauteur de 0,2 % à la production régionale. La valeur ajoutée créée permet de financer l'ensemble des charges professionnelles (impôts, taxes professionnelles, location de matériel, loyers des locaux professionnels...). Mais elle permet également de financer des emplois : plus de 2 millions de francs sont dépensés en salaires, permettant ainsi de créer environ 234 emplois à temps plein pour l'équivalent d'un salaire à 8 540 francs⁴⁸.

Les charges professionnelles des paramédicaux

Source : estimations pour l'année 1996, réalisées par le SESI, à partir des données fiscales de l'année 1994

	Infirmiers	Masseurs-kinésithérapeutes
Taux de charges / recettes	39,7%	50,0%
dont (% sur l'ensemble des charges)		
Achats	2,1%	1,5%
Salaires nets	1,2%	2,7%
Charges sociales	0,8%	1,8%
Impôts et taxes	4,3%	5,1%
Loyers	5,5%	12,8%
Locations	2,0%	4,5%
Travaux, fournitures et services extérieurs (TFSE)	7,3%	11,2%
Frais de transport	30,3%	14,4%
Cotisations personnelles	32,3%	27,7%
Frais de réception	1,0%	1,6%
Frais divers de gestion	6,6%	5,8%
Frais financiers	2,4%	3,3%
Dotations amortissement	4,1%	7,0%
Déficit société civile de moyens	0,1%	0,5%
Total des charges	100%	100%

Pour les sages-femmes, on a utilisé la même structure de charges que celle des infirmiers. On a repris cette même structure pour les orthoptistes, les orthophonistes et les pédicures, à l'exception du poste « frais de personnel que l'on a diminué.

⁴⁷ Estimation SESI, à partir des données fiscales de l'année 1994 (DGI, BNC), (voir encadré).

⁴⁸ Salaire médian en France en 1995 dans le secteur privé et semi-public, INSEE.

• **Les soins d'auxiliaires**

En 1996, les médecins libéraux de Franche-Comté génèrent sous forme de prescriptions près de 248 millions de francs de flux financiers en soins d'auxiliaires. Plus de la moitié de ces flux (52,3 %) constituent les revenus des infirmiers, 40 % ceux des masseurs kinésithérapeutes et 7,2 % ceux des orthophonistes (Cf. Graphique n° 31 et Tableau n° 23). Les répercussions sur la profession de pédicure sont inexistantes.

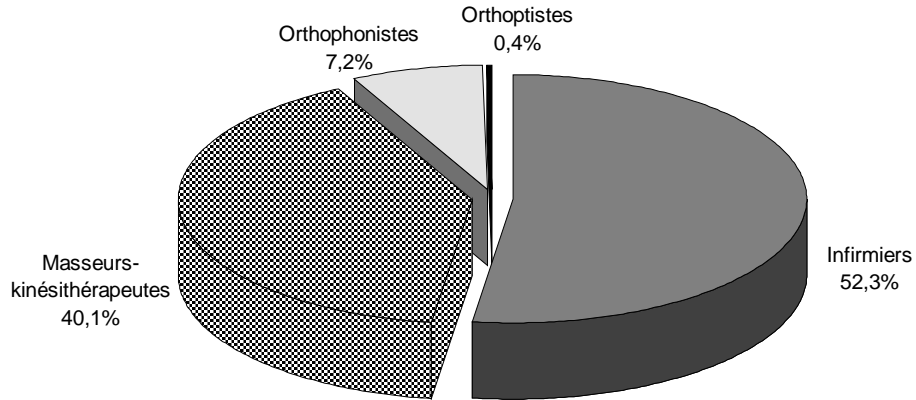
Les médecins généralistes induisent 80 % de ces prescriptions, les spécialistes seulement 18 %. Les prescriptions de soins d'auxiliaires par les généralistes sont principalement des actes infirmiers (90 % de la dépense en acte infirmier), des actes d'orthophonie (82 %) et des actes de masseurs-kinésithérapeutes (66 %) (Cf. Graphique n° 32).

Tableau n° 23 [Tableau.xls-tab23]
Prescriptions en francs par les médecins libéraux de Franche Comté des soins d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes, 1996

	Généralistes	MEP	Spécialistes	Ens. Médecins
Infirmiers	116 803 442	2 219 770	10 457 414	129 480 626
<i>AIS</i>	60 682 969	466 803	835 276	61 985 048
<i>AMI</i>	56 120 473	1 752 967	9 622 138	67 495 578
Masseurs kinésithérapeutes	65 689 278	3 254 895	30 388 071	99 332 244
<i>AMC</i>	556 156	18 614	3 416 908	3 991 678
<i>AMK</i>	65 128 419	3 236 281	26 964 897	95 329 597
<i>AMM</i>	4 703	0	6 266	10 969
Orthophonistes (AMO)	14 637 221	346 126	2 824 961	17 808 308
Pédicures (AMP)	7 664	456	548	8 668
Orthoptistes (AMY)	119 587	9 423	931 566	1 060 576
Ensemble soins auxiliaires	197 257 192	5 830 670	44 602 560	247 690 422
Sages-femmes (SFI)	1 787 333	31 764	163 680	1 982 777

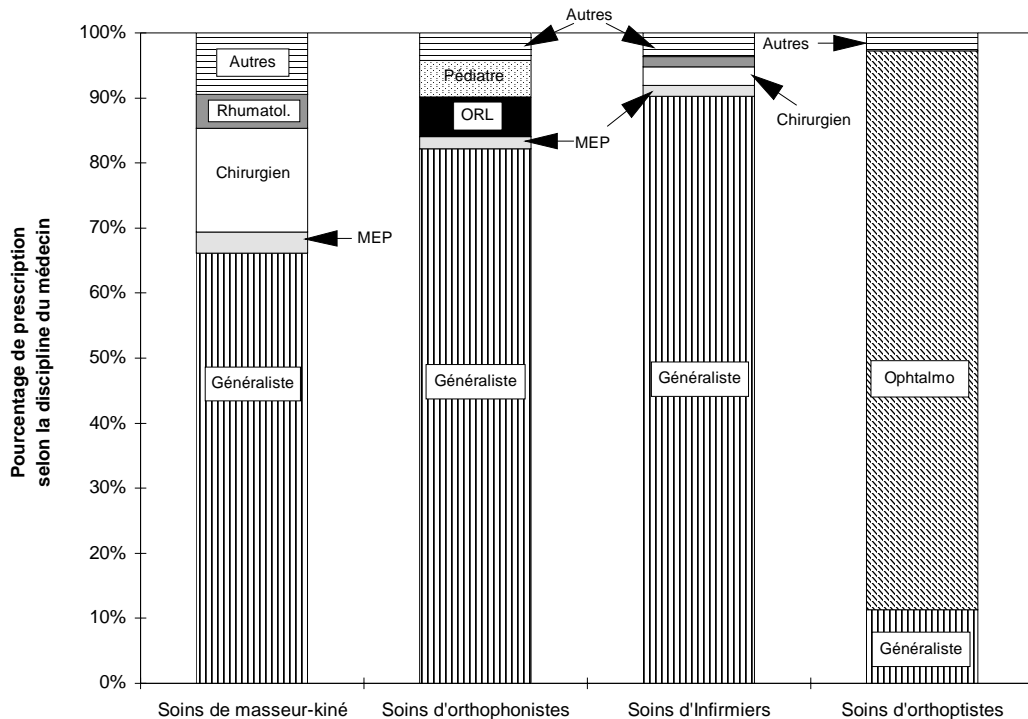
Source : SNIR 1996

**Graphique n° 31 [Graphiques.xls-Graph31]
Répartition des flux financiers entre auxiliaires médicaux,
en pourcentage, Franche - Comté, 1996**



Source : SNIR 1996

**Graphique n° 32
Répartition des prescriptions de certains soins d'auxiliaires selon l'origine du prescripteur
selon la discipline du médecin, en pourcentage, Franche Comté, 1996**



Source : SNIR 1996

• **Les soins de sages-femmes**

En 1996, les flux financiers en soins de sages-femmes générés par les médecins libéraux de Franche-Comté s'élèvent à près de 2 millions de francs. Ils représentent plus de 3 % des prescriptions de soins de sages-femmes en France. Ce pourcentage élevé s'explique en partie par le faible nombre de gynécologues obstétriciens en Franche-Comté (7 pour 100 000 habitants en Franche-Comté et près de 10 pour 100 000 habitants en France). 90 % de ces soins sont prescrits par les médecins généralistes.

3.3.3 Les transports sanitaires

Les dépenses de frais de transport, induites par les prescriptions des médecins ne représentent que 1,2 % de la totalité des prescriptions réalisées en Franche-Comté.

Contrairement aux soins d'auxiliaires et de sages-femmes ainsi qu'aux médicaments, la contribution des spécialistes est plus importante pour ce type de prescription : 41 % des prescriptions de transports sanitaires sont générées par les prescriptions de spécialistes. Toutefois, les généralistes y contribuent majoritairement (59 %) (Tableau n°6).

3.3.4 Les laboratoires d'analyses médicales

Représentant 9 % du montant total de la prescription des médecins libéraux franc-comtois, les dépenses en analyses médicales sont principalement générées par les généralistes (67 % des flux), par les spécialistes (31 % des flux) dont les gynécologues (11 % des flux).

**Tableau n° 24 [tableau.xls-tab24]
Répartition selon la discipline du médecin des prescriptions de transports sanitaires et des laboratoires, en Franche Comté, 1996**

	Transports sanitaires		Laboratoires	
	Montant en Francs	En %	Montant en Francs	En %
Généralistes	14 743 765	57,9	130 254 402	66,8
MEP	233 405	0,9	3 500 671	1,8
Spécialistes	10 467 764	41,1	61 224 061	31,4
Ensemble médecins	25 444 934	100,0	194 979 134	100,0

Source : SNIR 1996

Conclusion

Général en 1996 une dépense de 1,7 milliard de francs, la médecine libérale franc-comtoise constitue par ailleurs un secteur d'activité qui participe à l'activité économique générale. Cette contribution s'élève à hauteur de 2 % environ du produit intérieur brut.

En effet, 1,4 % du produit intérieur brut franc-comtois provient en 1996 de l'activité en cabinet des médecins libéraux franc-comtois ou de celle des cliniques. Ces flux financiers directs génèrent le financement de 1 500 emplois équivalents temps plein.

Parallèlement, par l'intermédiaire des prescriptions des médecins libéraux, environ 0,6 % du PIB franc-comtois provient de quatre principaux secteurs d'activité : les officines, les professionnels libéraux de la santé, les laboratoires d'analyses médicales et les transports. Le montant des dépenses de prescription générées par les médecins libéraux s'élève en 1996 à plus de deux milliards de francs. Il assure ainsi le revenu de certains secteurs d'activité.

Cette approche économique de la médecine libérale réalisée à la demande de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Franche-Comté, permet d'enrichir et de mieux connaître la situation et le rôle ce secteur d'activité, très souvent analysé sous l'angle des dépenses qu'il engendre. De plus, il apporte un éclairage complémentaire, peu connu sur le plan régional.

Quel que soit le niveau d'analyse (national ou régional), la réflexion sur les relations entre le système de santé et l'économie générale est à poursuivre. On peut faire aujourd'hui deux lectures de ces relations : la première, qui renvoie au mode de financement particulier de cette activité, assuré pour les trois quarts par des prélèvements obligatoires, conduit à mettre l'accent sur le poids que fait peser sur l'économie, par le biais des charges sociales, une dépense essentiellement socialisée ; la seconde aborde à l'inverse la santé comme un secteur de production économique, générateur d'emploi et de valeur ajoutée - même si cette valeur ajoutée ne peut pas tout à fait s'analyser comme on peut le faire dans des secteurs soumis aux lois du marché, ce qui n'est pas le cas de celui-ci.

Cette double dimension, déjà explorée dans des précédents travaux du CREDES au niveau national, a été analysée ici dans le cadre de la région Franche-Comté.

Il faut cependant rappeler qu'au delà de la contribution à l'activité économique, c'est aussi la valeur intrinsèque de ce qui est produit par ce secteur (l'amélioration de la santé) qu'il faut mettre en balance avec son coût pour la collectivité.

Annexe 1

Méthodologie : présentation générale

1. Objectifs de l'étude

Cette étude régionale a pour objectif de répondre à la question suivante : quel est le poids économique de la médecine libérale en Franche-Comté en 1996 ?

Une première étude franc-comtoise réalisée en 1996 permet de mesurer ce poids en termes d'emploi générés par les cabinets des médecins libéraux. On s'attache dans ce rapport à mesurer les flux financiers générés par les médecins libéraux franc-comtois, c'est-à-dire leur activité de production. En d'autres termes, quelle est la contribution de la médecine libérale à l'activité productive régionale ? Sur les 134 milliards de francs que représente le produit intérieur brut de la région franc-comtoise, quelle est la part attribuable à la médecine libérale ? Quelle est l'utilisation de la valeur ajoutée en termes d'emplois ?

2. La valeur ajoutée et son utilisation

Le produit intérieur brut fournit une mesure globale de l'activité de production du pays. Cet indicateur national est égal à la somme des valeurs ajoutées de chaque branche de l'économie (+ droits de douane + TVA). Il s'élève en Franche-Comté à 133,6 milliards⁴⁹ de francs, soit 1,7 % de la production nationale. La contribution de la médecine libérale de la région franc-comtoise à l'activité économique régionale peut donc se mesurer à travers la « valeur ajoutée » qu'elle engendre.

- **La valeur ajoutée**

La valeur réellement produite d'une unité économique ne correspond pas totalement à sa production, mais est celle qui est ajoutée aux biens et aux services utilisés au cours du processus de production. En effet, pour soigner son patient, un médecin utilise des consommations dites intermédiaires, produit ou service incorporé au produit final ou détruit au cours du processus de production. Il peut s'agir des frais d'énergie (chauffage, eau, électricité) ou bien de produits à usage unique (tels les gants, seringue...) ou encore des frais de déplacement pour se rendre chez son patient. La valeur ajoutée, égale à la différence entre la production réalisée⁵⁰ et les consommations intermédiaires utilisées représente la nouvelle valeur créée au cours du processus de production.

⁴⁹ Valeur estimée à partir des données 1992 (INSEE).

⁵⁰ La notion comptable est proche de celle de chiffre d'affaires, (pour plus de détails, voir compte de production).

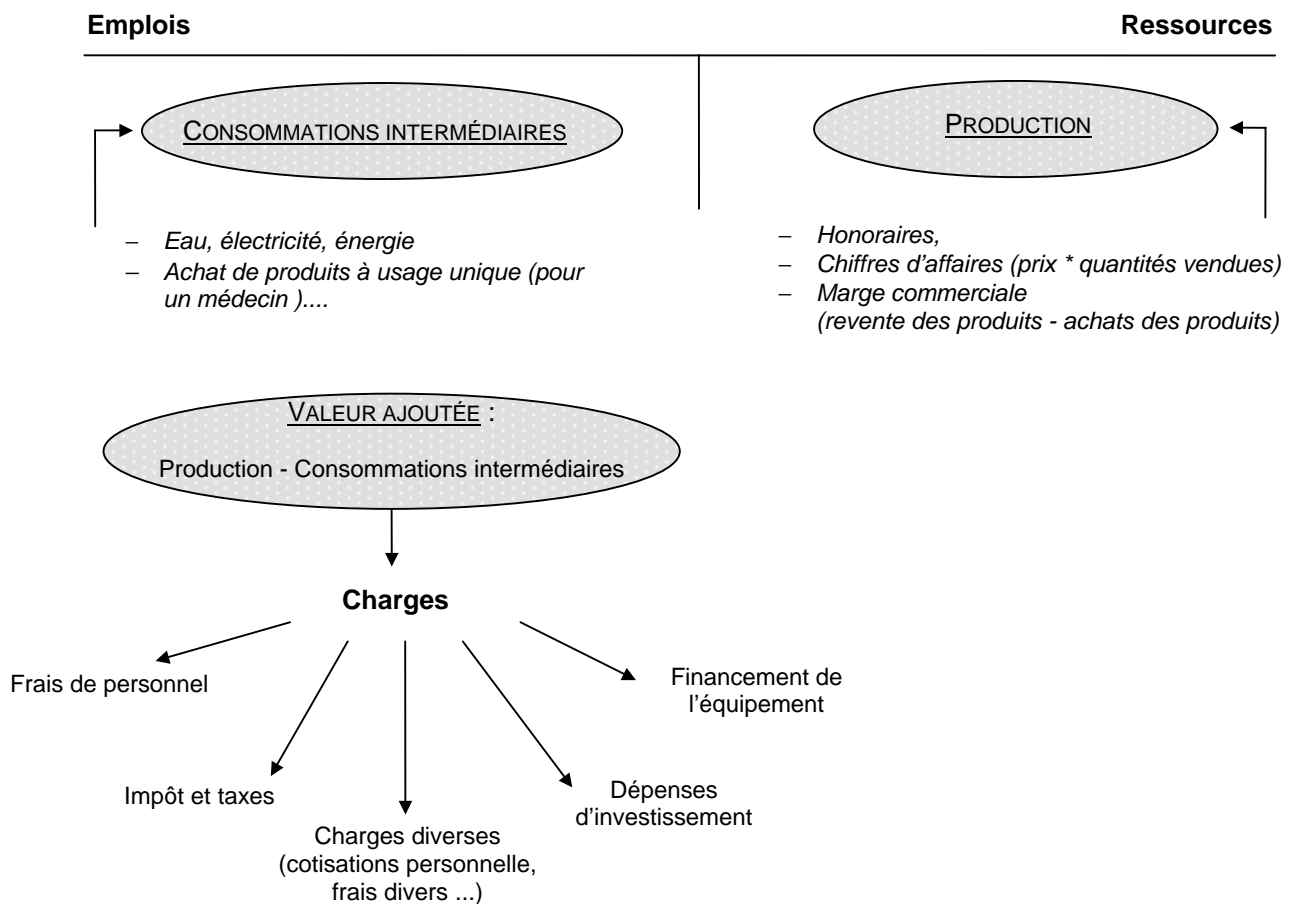
- **Le compte de production**

Le compte de production retrace cette activité de production.

En ressources, apparaît la production dont la notion comptable est assez proche de chiffres d'affaires. Dans le cas d'un médecin exerçant en cabinet, celle-ci correspond à son chiffre d'affaires. Dans le cas d'une entreprise dont l'activité est commerciale (exemple des officines), la notion de production est mesurée par la marge commerciale (total des ventes moins le total des marchandises achetées pour la revente).

– En emplois, apparaissent les consommations intermédiaaires utilisées au cours du processus de production. Le résultat de ce compte est la valeur ajoutée, solde de ce compte.

LE COMPTE DE PRODUCTION



- **Le compte d'exploitation**

La description de l'activité productrice des médecins libéraux peut être complétée en étudiant le contenu de la valeur ajoutée. En effet, celle-ci est utilisée pour financer les différentes postes de dépenses (frais de personnel, impôts et taxes, financement de l'équipement, dépenses d'investissement). Le compte d'exploitation décrit le partage de la valeur ajoutée entre la rémunération des salariés et l'ensemble des impôts et des taxes sur la production et l'épargne.

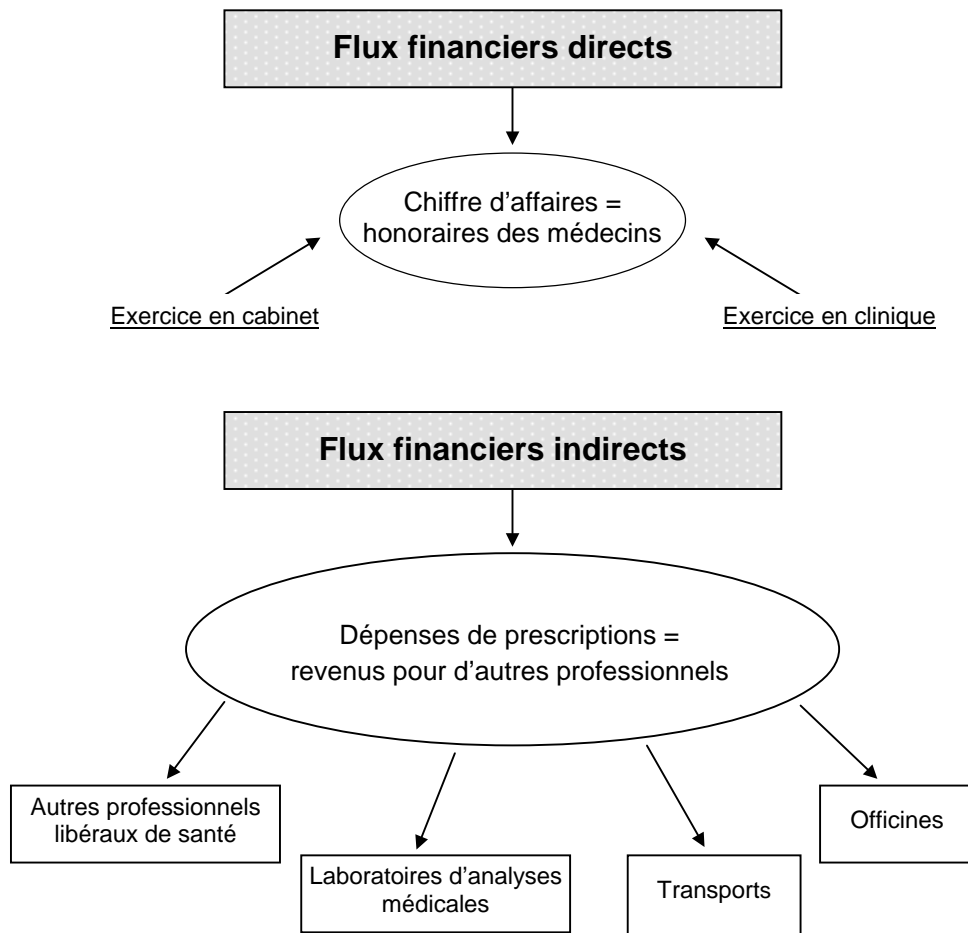
3. Une double approche

La contribution de la médecine libérale à l'activité économique générale se situe à deux niveaux (Cf. Figure n° 4) :

- à un niveau direct, lié à la double activité libérale des médecins libéraux. Le chiffre d'affaires, réalisé à partir de leur exercice en cabinet ou en clinique génère des flux financiers directs. L'élaboration d'un compte de production et d'un compte d'exploitation permettent de mesurer une partie de ces flux.
- à un niveau indirect, lié à l'effet d'entraînement de la médecine libérale sur d'autres activités économiques. En effet, par le biais de leurs prescriptions, les médecins libéraux génèrent des flux financiers indirects, assurant le revenu d'autres professionnels travaillant principalement dans le secteur de la santé. Il s'agit en particulier :
 - des professionnels libéraux de la santé (sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthoptistes, orthophonistes et pédicures),
 - des officines,
 - des transports,
 - des laboratoires d'analyses médicales.

On pourrait aller beaucoup plus loin dans les effets de chaîne, ces secteurs ayant un effet d'entraînement dans d'autres secteurs de l'activité économique (par exemple achat des médicaments par les officines à l'industrie pharmaceutique). Notre étude se limitera volontairement à ces quatre secteurs d'activité.

Figure n° 4



- Création d'emplois
- Contribution à la production de la richesse nationale (valeur ajoutée)
- Utilisation de consommations intermédiaires et réalisation d'investissements qui ont eux-mêmes des répercussions sur d'autres activités économiques du pays.

Pour mesurer l'effet d'entraînement de la médecine libérale sur ces quatre secteurs économiques, il convient d'analyser d'une part le montant brut des dépenses de prescriptions générées par les médecins libéraux et d'autre part de mesurer la contribution de ces quelques secteurs d'activité à la formation du produit intérieur brut franc-comtois à travers la notion de valeur ajoutée.

4. Les sources utilisées

Emplois	Médecins libéraux	Ressources
QUESTIONNAIRE auprès des médecins, CREDES		SNIR : honoraires des médecins, CNAMTS

Cliniques

MINITEL 3617 EURIDILE : bilan des cliniques		MINITEL 3617 EURIDILE : bilan des cliniques Comparaison avec les données du SNIREP (fichier SNIR cliniques)
--	--	--

Professions libérales prescrites (biologistes et auxiliaires médicaux)

SESI : estimation du poids des charges pour certaines professions (infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes)		SNIR MEDECINS : Prescriptions des médecins libéraux, CNAMTS
---	--	--

Officines

INSEE : estimation à partir des données nationales du secteur des officines (comptes des entreprises du commerce) »		SNIR MEDECINS : prescriptions des médecins libéraux, CNAMTS
--	--	--

Laboratoires d'analyses médicales et Transports

L'évaluation des recettes générées par les médecins libéraux est issue du SNIR médecins (CNAMTS). Nous ne disposons pas d'informations concernant les charges de ces différentes professions.

Annexe 2

Méthodologie de l'enquête « Médecins »

QUESTIONNAIRE SUR LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA MEDECINE LIBÉRALE DE LA FRANCHE-COMTÉ

A retourner au plus tard le 15 novembre 1997 au C.R.E.D.E.S.

Ce questionnaire est composé de trois parties, la première concernant vos conditions d'exercice, la seconde vos charges professionnelles et la troisième, vos recettes. Pour renseigner les parties II et III, vous pouvez, soit reporter les éléments figurant sur l'imprimé 2035B de votre déclaration fiscale 1996, soit joindre une photocopie de ce même imprimé après avoir effacé vos coordonnées. Pour ceux qui sont sous le régime de l'évaluation administrative, veuillez ne remplir que la partie I et nous envoyer une photocopie de la page 2 de l'imprimé 2037 (déclaration 1996).

I. VOS CONDITIONS D'EXERCICE

1. Quelle est votre année de naissance ? 1 9 <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/>	2. Vous êtes <input type="checkbox"/> 1. Un homme <input type="checkbox"/> 2. Une femme
3. Quel est votre secteur de conventionnement ? <input type="checkbox"/> Secteur 1 <input type="checkbox"/> Secteur 2 <input type="checkbox"/> Non conventionné	4. Votre département : <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/>
5. Quelle est votre discipline ?	
<input type="checkbox"/> 1. Généraliste	<input type="checkbox"/> 2. MEP
<i>Spécialiste</i> <input type="checkbox"/> 3. Anesthésiste	<input type="checkbox"/> 11. Neurologue
<input type="checkbox"/> 4. Dermatologue	<input type="checkbox"/> 12. Néphrologue
<input type="checkbox"/> 5. Gynécologue-obstétricien	<input type="checkbox"/> 13. Chirurgien-orthopédiste
<input type="checkbox"/> 6. Médecine interne	<input type="checkbox"/> 14. Neurochirurgien
<input type="checkbox"/> 7. Pédiatre	<input type="checkbox"/> 15. Chirurgien
<input type="checkbox"/> 8. Rhumatologue	<input type="checkbox"/> 16. Electro radiologue
<input type="checkbox"/> 9. Urologue	<input type="checkbox"/> 17. Gastro-entérologue
<input type="checkbox"/> 10. Stomatologue	<input type="checkbox"/> 18. ORL
<input type="checkbox"/> 19. Pneumologue	<input type="checkbox"/> 20. Ophtalmologue
<input type="checkbox"/> 21. Neuro-psychiatre	<input type="checkbox"/> 22. Rééducation réadaptation fonctionnelle
<input type="checkbox"/> 23. Psychiatre	<input type="checkbox"/> 24. Anapatho-cytologiste
<input type="checkbox"/> 25. Endocrinologue	<input type="checkbox"/> 26. Cardiologue
6. Exercez-vous en cabinet de groupe ?	<input type="checkbox"/> 1. Oui → Nombre total de personnes associées (Y compris vous-même) <input style="width: 20px;" type="text"/> → dont médecins (Y compris vous-même) <input style="width: 20px;" type="text"/>
	→ 7. Etes-vous membre : <input type="checkbox"/> 1. d'une Société Civile de Moyens ? <input type="checkbox"/> 2. d'une Société Civile Professionnelle ? <input type="checkbox"/> 3. autres : ? Précisez : _____
<input type="checkbox"/> 2. Non	
8. Employez vous du personnel que vous rémunérez dans le cadre de votre activité ? <i>(s'il s'agit d'un cabinet de groupe, effectif total de salariés)</i>	<input type="checkbox"/> 1. Oui → Nombre de salariés <input style="width: 20px;" type="text"/> → Nombre équivalent temps plein <input style="width: 20px;" type="text"/> , <input style="width: 20px;" type="text"/>
<input type="checkbox"/> 2. Non	
9. Employez-vous du personnel non rémunéré ?	<input type="checkbox"/> 1. Oui → Nombre de personnes <input style="width: 20px;" type="text"/> → Nombre équivalent temps plein <input style="width: 20px;" type="text"/> , <input style="width: 20px;" type="text"/>
<input type="checkbox"/> 2. Non	
10. Exercez-vous à l'hôpital public ?	<input type="checkbox"/> 1. Oui → Nombre de ½ journées par semaine <input style="width: 20px;" type="text"/> <input type="checkbox"/> 2. Non



Si vous êtes sous le régime de l'évaluation administrative, ne remplissez pas cette page et envoyez nous la photocopie de la page 2 de votre déclaration fiscale 2037 de 1996.

II. VOS DÉPENSES LIÉES À VOTRE ACTIVITÉ EN 1996 (Voir votre feuille d'impôts n°2035B)

Quel est le montant de :

11. Vos achats (fournitures et produits revendus à la clientèle) (ligne BA) ..	_____	Francs
VOS FRAIS DE PERSONNEL :		
12. - Salaires nets et avantages en nature (ligne BB).....	_____	Francs
13. - Charges sociales sur salaires (ligne BC)	_____	Francs
14. Votre taxe professionnelle (ligne BE).....	_____	Francs
15. Vos autres impôts (ligne BS)	_____	Francs
16. Votre loyer et charges locatives (ligne BF)	_____	Francs
17. Votre location de matériel et de mobilier (redevance)(ligne BG).....	_____	Francs
18. Vos frais en TSFE (ensemble des frais) (ligne BH)	_____	Francs
Dont :		
19. Chauffage, eau, gaz, électricité	_____	Francs
20. Petit outillage	_____	Francs
21. Personnel intérimaire	_____	Francs
22. Vos frais de transport (voiture automobile et autres frais de déplacement) (Ligne BJ)	_____	Francs
23. Vos charges sociales personnelles (ligne BK)	_____	Francs
24. dont obligatoires (ligne BT)	_____	Francs
25. Vos frais de réception (ligne BL).....	_____	Francs
26. Vos frais divers de gestion (ligne BM)	_____	Francs
27. Vos frais financiers (ligne BN)	_____	Francs
28. Vos pertes diverses (ligne BP)	_____	Francs
29. Vos frais d'établissement (ligne CG).....	_____	Francs
30. Votre dotation aux amortissements (ligne CH)	_____	Francs
31. Vos divers à déduire (ligne CL)	_____	Francs
32. Votre déficit de la Société Civile de Moyens (ligne CM)	_____	Francs

III. VOS RECETTES EN 1996

33. Dans quelle fourchette se situe le montant de votre recette annuelle en 1996 ? (ligne AD)

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Moins de 200 000 francs | <input type="checkbox"/> 11. De 700 000 à 750 000 | <input type="checkbox"/> 21. De 2 000 000 à 2 250 000 |
| <input type="checkbox"/> 2. De 200 000 à 250 000 | <input type="checkbox"/> 12. De 750 000 à 800 000 | <input type="checkbox"/> 22. De 2 250 000 à 2 500 000 |
| <input type="checkbox"/> 3. De 250 000 à 300 000 | <input type="checkbox"/> 13. De 800 000 à 850 000 | <input type="checkbox"/> 23. De 2 500 000 à 2 750 000 |
| <input type="checkbox"/> 4. De 300 000 à 350 000 | <input type="checkbox"/> 14. De 850 000 à 900 000 | <input type="checkbox"/> 24. De 2 750 000 à 3 000 000 |
| <input type="checkbox"/> 5. De 350 000 à 400 000 | <input type="checkbox"/> 15. De 900 000 à 950 000 | <input type="checkbox"/> 25. De 3 000 000 à 3 250 000 |
| <input type="checkbox"/> 6. De 450 000 à 500 000 | <input type="checkbox"/> 16. De 950 000 à 1 000 000 | <input type="checkbox"/> 26. De 3 250 000 à 3 500 000 |
| <input type="checkbox"/> 7. De 500 000 à 550 000 | <input type="checkbox"/> 17. De 1 000 000 à 1 250 000 | <input type="checkbox"/> 27. De 3 500 000 à 4 000 000 |
| <input type="checkbox"/> 8. De 550 000 à 600 000 | <input type="checkbox"/> 18. De 1 250 000 à 1 500 000 | <input type="checkbox"/> 28. De 4 000 000 à 4 500 000 |
| <input type="checkbox"/> 9. De 600 000 à 650 000 | <input type="checkbox"/> 19. De 1 500 000 à 1 750 000 | <input type="checkbox"/> 29. De 4 500 000 à 5 000 000 |
| <input type="checkbox"/> 10. De 650 000 à 700 000 | <input type="checkbox"/> 20. De 1 750 000 à 2 000 000 | <input type="checkbox"/> 30. Plus de 5 000 000 Francs |

1. Méthodologie et représentativité de l'échantillon

• Objectif

L'enquête auprès des médecins libéraux franc-comtois a pour objectif de mesurer le poids de leurs charges professionnelles. Certaines charges peuvent être comparées avec des données nationales issues d'une enquête du CERC en 1991⁵¹. A cet effet, un questionnaire a été adressé en novembre 97 aux 1896 médecins libéraux de la région soit, 1 126 omnipraticiens et 770 spécialistes.

• Taux de réponse

389 médecins ont renvoyé le questionnaire, soit un taux de réponse de 20,5 %. Parmi ces questionnaires renvoyés 10 n'ont pas été remplis. Ainsi, L'échantillon final compte 379 médecins, soit 20 % de la population médicale libérale franc-comtoise au 31-12-96.

• Représentativité

L'échantillon donne une assez bonne représentation de la population médicale libérale quel que soit l'indicateur étudié (âge, sexe, discipline, mode conventionnel). Pour présenter les résultats nous avons adopté le regroupement utilisé par la CNAMTS, soit omnipraticiens, spécialités médicales, spécialités chirurgicales et spécialités psychiatriques⁵².

– Selon la discipline

A l'exception de la neurochirurgie, toutes les spécialités dénombrées dans le SNIR en Franche-Comté sont représentées dans l'échantillon (Cf. Tableau n° 25). Si les omnipraticiens sont légèrement sur représentés et les spécialités chirurgicales légèrement sous représentées⁵³, les proportions sont comparables avec les données du SNIR 1996. La représentativité de l'échantillon selon la discipline est acceptable.

⁵¹ Parue dans « le revenu des médecins libéraux » SESI.

⁵² Les disciplines regroupées sont :

- **les spécialités psychiatriques** : psychiatres et neuro-psychiatres.
- **les spécialités chirurgicales** : ophtalmologues, chirurgiens, chirurgiens orthopédistes, neurochirurgiens, gynécologues obstétriciens, oto-rhino-laryngologie, urologie, stomatologie.
- **les spécialités médicales** : anesthésie, cardiologie, dermatologie, radiologie, gastro-entérologie, médecine interne, pédiatrie, pneumologie, rhumatologie, rééducation-réadaptation-fonctionnelle, neurologie, néphrologie, anatomo-cyto-pathologie et endocrinologie.

⁵³ Ce qui peut-être notamment expliqué par l'absence dans l'enquête de neurochirurgiens.

**Tableau n° 25 [Tableau.xls-tab25]
Comparaison de la répartition des médecins selon leur discipline
dans l'enquête CREDES et dans le SNIR, 1996**

	Nombre enquête	% sur variable connue	% Snir 1996
Généralistes	199	54,8	55,3
M.E.P.	23	6,3	4,1
Anesthésie	1	0,3	2,4
Dermato-vénérologie	15	4,1	2,7
Gynécologie-obstétrique	13	3,6	4,1
Pédiatrie	10	2,8	2,3
Rhumatologie	7	1,9	1,2
Urologie	2	0,6	3,4
Stomatologie	4	1,1	0,7
Neurologie	1	0,3	0,5
Chirurgie orthopédique	2	0,6	0,3
Chirurgie	8	2,2	3,8
Radiologie	20	5,5	4,1
Gastro-entérologie	9	2,5	0,2
Oto-rhino-laryngologie	6	1,7	2,1
Pneumologie	4	1,1	1,1
Ophthalmologie	12	3,3	3,4
Neuro-psychiatrie	2	0,6	0,5
Psychiatrie	18	5,0	4,9
Anatomo-cyto-pathologie	1	0,3	0,5
Endocrinologie	2	0,6	0,5
Cardiologie	4	1,1	2,2
Spécialité inconnue	16	-	-
Ensemble	379	100,0	100,0

	Nombre enquête	% données d'enquête	% données Snir 1996
Omnipraticiens	222	61,8%	59,4%
Spécialités médicales	74	20,6%	20,4%
Spécialités chirurgicales	47	13,1%	14,9%
Spécialités psychiatriques	20	5,6%	5,4%
Spécialité inconnue	16	-	-
Ensemble	379	100,0%	100,0%

**Tableau n° 26 [Tableau.xls-tab26]
Comparaison de la répartition des médecins
dans l'enquête CREDES et dans le SNIR, 1996**

	Nombre enquête	% données d'enquête	% données Snir 1996
Omnipraticiens	222	61,2%	59,4%
Spécialistes	141	38,8%	40,6%
Spécialité inconnue	16	-	-
Ensemble	379	100,0%	100,0%

**Tableau n° 27 [Tableau.xls-tab27]
Comparaison de la répartition des médecins selon le secteur conventionnel
dans l'enquête CREDES et dans le SNIR, 1996**

	Nombre enquête	% données d'enquête	% données Snir 1996
Secteur conventionnel			
Secteur 1	288	79,6%	83,8%
Secteur 2	72	19,9%	16,0%
Non conventionné	2	0,6%	0,2%
Secteur inconnu	17	-	-
Ensemble	379	100,0%	100,0%

- Selon le secteur conventionnel

Bien que le secteur 2 soit très légèrement sur représenté dans l'enquête, le secteur 1 reste largement majoritaire dans l'échantillon.

- Selon l'âge et le sexe des médecins répondants

La proportion de femmes et d'hommes dans l'échantillon est tout à fait comparable avec la répartition observée en Franche-Comté.

Selon l'âge, la répartition est légèrement différente des données régionales: les tranches d'âge 45-49 ans et 50-54 ans sont légèrement sur représentées dans l'échantillon sans bouleverser toutefois l'importance des tranches d'âge observées dans la population médicale franc-comtoise.

**Tableau n° 28 [Tableau.xls-tab28]
Comparaison de la répartition des médecins selon l'âge et le sexe
dans l'enquête CREDES et dans le SNIR, 1996**

	Nombre enquête	% données d'enquête	% données Snir 1996
Sexe			
Homme	280	77,1%	78,1%
Femme	84	23,1%	21,9%
Sexe inconnu	15	0,0%	0,0%
Ensemble	379	100,0%	100,0%
Age			
25-29 ans	1	0,3%	0,0%
30-34 ans	15	4,2%	6,1%
35-39 ans	61	17,2%	18,9%
40-44 ans	87	24,5%	25,3%
45-49 ans	110	31,0%	26,8%
50-54 ans	53	14,9%	12,7%
55-59 ans	17	4,8%	5,6%
60-64 ans	10	2,8%	2,5%
plus de 70 ans	1	0,3%	0,2%
Age inconnu	24	-	-
Ensemble	379	100,0%	100,0%

2. Les charges retenues dans l'enquête

Selon le formulaire 2035 B de la déclaration d'impôts des professions libérales, 14 postes déterminent le niveau des charges des médecins libéraux. (Cf. Tableau n° 29).

L'échantillon retenu pour l'évaluation des charges concerne 331 médecins. En effet, ont été exclus de l'exploitation les médecins qui n'avaient pas précisé leurs recettes, qui n'avaient pas précisé leurs charges ou dont le taux de charge était anormalement élevé. Pour les médecins exerçant en Société Civile Professionnelle (SCP)⁵⁴, les charges sont communes à l'ensemble des praticiens. Nous avons donc repéré les médecins appartenant à une même SCP, afin d'individualiser les charges.

Le taux de charges global est évalué de la façon suivante (Cf. Tableau n° 30)

$$\text{Taux de charges global} = \frac{\text{Somme des charges individuelles}}{\text{Somme des recettes nettes}}$$

La recette nette correspond aux honoraires totaux sur l'année auxquels sont retranchés les honoraires des remplaçants éventuels, ce qu'on appelle les honoraires rétrocedés. Dans le questionnaire, les recettes nettes sont demandées par tranche. Nous avons « quantifié » la recette nette⁵⁵ en prenant comme valeur le milieu de la classe.

⁵⁴ Les sociétés civiles professionnelles concernent les professions libérales organisées.

⁵⁵ La recette nette correspond aux honoraires perçus moins les honoraires éventuellement rétrocedés.

Tableau n° 29
Descriptif des charges demandées dans l'enquête

Achats	Il s'agit des fournitures et des produits revendus à la clientèle.
Frais de personnel	Ils concernent les salaires nets et avantages en nature ainsi que les charges sociales sur salaire. Ce sont les sommes versées au personnel salarié à titre d'appointements, salaires (nets) ou indemnités. Les charges sociales sont des cotisations obligatoires calculées sur les salaires des employés du cabinet.
Impôts et taxes	La taxe professionnelle est la plus importante de ce poste. Parmi les autres impôts, on trouve la taxe sur les salaires, la contribution financière, etc... En revanche, la taxe d'habitation n'est pas déductible et ne figure pas dans ce poste.
Loyers et charges locatives	Ce poste comprend d'une part les loyers et charges des locaux professionnels mais aussi les remboursements de prestations versés aux établissements de soins par les praticiens qui exercent à la clinique ou à l'hôpital.
Travaux, Fournitures et Services extérieurs (TFSE)	Ils concernent l'ensemble des travaux fournitures et services extérieurs c'est-à-dire, les dépenses réglées pour maintenir en état le local, les sommes versées aux entreprises de travail temporaires, les dépenses de bureau ou matériel (dont le prix unitaire hors taxe est inférieur à 2 500 F HT), des sommes versées au comptable, avocat ou conseil fiscal, des primes d'assurances... et de la consommation de chauffage, eau, électricité ces dernières faisant partie de la consommation intermédiaire du médecin.
Frais de déplacement	Ils concernent essentiellement les frais de voiture et englobent aussi les frais de transport engagés pour des journées scientifiques, les réunions syndicales.
Frais de réception	Ce sont les dépenses engagées pour des représentations à des congrès, repas d'affaires, ...
Frais divers de gestion	Il s'agit des frais de papeterie, d'abonnements, des frais de PTT, des frais d'actes et de contentieux et des cotisations syndicales et professionnelles.
Frais financiers	Ce sont les intérêts d'emprunt contractés par les médecins pour l'achat de leur local professionnel ou de matériel médical.
Location de matériel et mobilier	Ce sont les dépenses de location simples ou en leasing.
Charges sociales personnelles	Ce sont les sommes payées au titre des cotisations obligatoires du médecin pour l'assurance vieillesse, l'assurance maladie (éventuellement l'assurance accident du travail) et les allocations familiales. Depuis 1991, le montant des cotisations sociales personnelles comprend la contribution sociale généralisée. Les praticiens sont tenus de la réintégrer dans le poste « divers à réintégrer ».
Frais d'établissement et dotation aux amortissements	Total des amortissements de l'année qui peut concerner : <ul style="list-style-type: none"> - le local professionnel ; - les travaux d'entretien, de réparations et gros aménagements au taux de 10 % ; - le véhicule professionnel ; - matériel médical et de bureau.
Divers à déduire	Pour l'essentiel, il s'agit des 2 % d'honoraires conventionnés que les médecins du secteur 1 peuvent forfaitairement déduire.
Le déficit de la société civile de moyen (SCM)	Lorsque le médecin exerce dans le cadre d'une société civile de moyens, il s'agit de la part de l'amortissement effectué par la SCM revenant à la charge du médecin.

**Tableau n° 30 [Tableau.xls-tab30]
Montant des charges et des recettes en Francs des médecins libéraux de l'enquête**

	Somme des recettes (*)	Somme des charges	Taux de charges global
Omnipraticiens	124 600 000 F	54 165 698 F	43,5%
dont - généralistes	114 225 000 F	49 201 335 F	43,1%
- MEP	10 375 000 F	4 964 364 F	47,8%
Spécialités médicales	77 675 000 F	46 279 496 F	59,6%
dont - dermato-vénérologie	11 750 000 F	5 685 355 F	48,4%
- gynécologie obstétrique	10 375 000 F	5 028 084 F	48,5%
- pédiatrie	4 625 000 F	2 403 116 F	52,0%
- radiologie	38 000 000 F	25 774 986 F	67,8%
- gastro-entérologie	9 675 000 F	5 092 644 F	52,6%
Spécialités chirurgicales	47 300 000 F	23 253 886 F	49,2%
dont - ophtalmologie	12 100 000 F	5 712 195 F	47,2%
Spécialités psychiatriques	10 800 000 F	4 252 786 F	39,4%
Médecins en secteur 1	194 225 000 F	89 951 231 F	46,3%
Médecins en secteur 2	63 325 000 F	36 707 983 F	58,0%
Ensemble des médecins	268 875 000 F	132 623 467 F	49,3%

* les recettes sont évaluées en prenant comme valeur le milieu de la classe.

3. Caractéristiques de l'échantillon

– **L'exercice de la médecine de groupe concerne près de la moitié des spécialistes**

43 % des médecins libéraux de l'enquête exercent leur activité en groupe. Ce mode d'exercice est moins fréquent parmi les omnipraticiens (38 %) que parmi les spécialistes (47,5 %). En moyenne, 3 médecins sont associés dans le groupe, 2,7 parmi les omnipraticiens et 3,3 parmi les spécialistes.

La Société Civile de Moyens (SCM) est le contrat d'association le plus courant : 54 % des médecins qui déclarent exercer en médecine de groupe sont dans ce cas. La Société Civile Professionnelle (SCP) concerne 16 % de l'ensemble des médecins. Parmi les spécialistes, 18 % utilisent ce contrat d'association et seulement 4 % parmi les omnipraticiens. En effet, la SCP est plus généralement utilisée pour les cabinets de radiologie ou les cabinets d'anatomo-cyto-pathologie.

**Tableau n° 31 [Tableau.xls-tab31]
Exercice des médecins franc-comtois en cabinet de groupe,
enquête CREDES, 1996**

	Omnipraticiens		Spécialistes		Spécialité inconnue		Ensemble	
	Nombre de médecins	% col	Nombre de médecins	% col	Nombre de médecins	% col	Nombre de médecins	% col
Cabinet de groupe ?								
Oui	84	37,8%	67	47,5%	13	81,3%	164	43,3%
Type de contrat								
SCM	47	56,0%	41	61,2%	-	-	88	53,7%
SCP	3	3,6%	12	17,9%	13	100,0%	28	17,1%
Autres	16	19,0%	10	14,9%	-	-	26	15,9%
Non réponse	18	21,4%	4	6,0%	-	-	22	13,4%
Total	84	100,0%	67	100,0%	13	100,0%	164	100,0%
Non	138	62,2%	74	52,5%	3	18,8%	215	56,7%
Total	222	100,0%	141	100,0%	16	100,0%	379	100,0%

	Omnipraticiens		Spécialistes		Spécialité inconnue		Ensemble	
	Nombre de réponses	Nombre moyen de médecins associés par cabinet de groupe	Nombre de réponses	Nombre moyen de médecins associés par cabinet de groupe	Nombre de réponses	Nombre moyen de médecins associés par cabinet de groupe	Nombre de réponses	Nombre moyen de médecins associés par cabinet de groupe
Quel est le nombre de médecins associés ?								
SCM	46	3,1	40	3,5			86	3,3
SCP	3	2,0	12	3,3	13	3,2	28	3,1
Autres	16	2,3	10	3,2			26	2,7
Non réponse	16	2,1	2	2,0			18	2,1
Total	81	2,7	64	3,3	13	3,2	158	3,0

– **L'exercice en hôpital public : peu fréquent parmi les omnipraticiens, il concerne plus de la moitié des spécialistes**

Le quart des médecins interrogés déclare exercer à l'hôpital public. Ils sont beaucoup plus nombreux chez les spécialistes (53 %) que parmi les omnipraticiens (11 %). En moyenne, ils travaillent 2,6 demi-journées par semaine à l'hôpital public, environ 3 pour les spécialistes et 2 pour les omnipraticiens.

**Tableau n° 32 [Tableau.xls-tab32]
Activité salariée des médecins libéraux à l'hôpital public
enquête CREDES, 1996**

	Omnipraticiens		Spécialistes		Spécialité inconnue		Ensemble	
	Nombre de réponses	% col.	Nombre de réponses	% col.	Nombre de réponses	% col.	Nombre de réponses	% col.
Exercez-vous à l'hôpital public ?								
Oui	24	10,8%	75	53,2%	0	0,0%	99	26,1%
<i>Nbre de 1/2 journ./semaine</i>	1,95		2,84		-	-	2,6	
<i>Nb de réponses</i>	22		73		-	-	95	
Non	196	88,3%	66	46,8%	1	6,3%	263	69,4%
Non réponse	2	0,9%	-	-	15	93,8%	17	4,5%
Total	222	100,0%	141	100,0%	16	100,0%	379	100,0%

– **L'emploi de personnel rémunéré et non rémunéré**

Les résultats obtenus aux deux questions « employez-vous du personnel rémunéré, si oui combien ? » et « employez-vous du personnel non rémunéré, si oui combien ? » doivent être utilisés avec précaution. En effet, le nombre de médecins ayant précisé le nombre de personnes employées et leur équivalent temps plein sont peu nombreux ce qui donne à la moyenne peu de crédibilité. De plus, il s'agit probablement du nombre de personnes employées au moment de l'enquête et non pas sur toute l'année : ainsi, on ne peut appréhender correctement le salaire moyen en divisant les salaires par le nombre d'équivalents temps plein.

70 % des médecins emploient du personnel salarié, 82 % parmi les spécialistes et 63 % parmi les omnipraticiens. Pour l'ensemble des médecins qui ont précisé le nombre de salariés et/ou l'équivalent temps plein, le nombre moyen de salariés par médecin s'élève à 1,3 (moins de 1 parmi les omnipraticiens et 1,8 parmi les spécialistes). En équivalent temps plein le nombre moyen de salariés par médecin est de 0,9 (0,5 pour les généralistes et 1,3 chez les spécialistes).

**Tableau n° 33 [Tableau.xls-tab33]
Emploi de personnel salarié,
enquête CREDES, 1996**

	Omnipraticiens		Spécialistes		Spécialité inconnue		Ensemble	
	Nombre de réponses	% col.	Nombre de réponses	% col.	Nombre de réponses	% col.	Nombre de réponses	% col.
Employez-vous du personnel salarié?								
Oui	139	62,6%	115	81,6%	13	81,3%	267	70,4%
Non	83	37,4%	25	17,7%	1	6,3%	109	28,8%
Non réponse	-	-	1	0,7%	2	12,5%	3	0,8%
Total	222	100,0%	141	100,0%	16	100,0%	379	100,0%

Nb de salariés / méd.	0,94	1,75	1,58	1,32
Nb de réponses	(135)	(113)	(13)	(261)
Nb de salariés ETP	0,54	1,29	1,36	0,92
Nb de réponses	(76)	(69)	(9)	(154)

**Tableau n° 34 [Tableau.xls-tab34]
Emploi de personnel non rémunéré,
enquête CREDES, 1996**

Employez-vous du personnel non rémunéré ?	Omnipraticiens		Spécialistes		Spécialité inconnue		Ensemble	
	Nombre de réponses	% colonne	Nombre de réponses	% colonne	Nombre de réponses	% colonne	Nombre de réponses	% colonne
Oui	37	16,7%	9	6,4%	0	0,0%	46	12,1%
Non	183	82,4%	129	91,5%	14	87,5%	326	86,0%
Non réponse	2	0,9%	3	2,1%	2	12,5%	7	1,8%
Total	222	100,0%	141	100,0%	16	100,0%	379	100,0%

Nb de personne / méd.	0,96	0,94	-	0,95
Nb de réponses	(35)	(9)		(44)
Nb de personnes ETP	0,45	0,98 (*)	-	0,59
Nb de réponses	(17)	(6)		(23)

(*) *La moyenne ETP est plus élevée que la moyenne de salariés car en fait elle n'est pas calculée sur le même nombre d'individus. En effet, nous avons dû retenir pour chaque calcul les médecins qui ont déclaré l'ETP.*

Annexe 3

La place de la médecine libérale en Franche-Comté : tableaux détaillés

Tableau n° 35
Densités médicales libérales selon les spécialités au 31-12-1996,
départements de Franche-Comté

Départements	Ensemble des médecins		Omnipraticiens		Généralistes		Spécialistes		Population en milliers
	Effectifs	Densité pour 100 000 habitants	Effectifs	Densité pour 100 000 habitants	Effectifs	Densité pour 100 000 habitants	Effectifs	Densité pour 100 000 habitants	
25 Doubs	946	192,3	516	104,9	464	94,3	430	87,4	492
39 Jura	386	152,6	244	96,4	234	92,5	142	56,1	253
70 Haute-Saône	312	135,7	141	61,3	132	57,4	87	37,8	230
90 Territoire de Belfort	252	185,3	225	165,4	219	161,0	111	81,6	136
Franche-Comté	1 896	170,7	1 126	101,4	1 049	94,4	770	69,3	1 111

Source : SNIR 1996

Tableau n° 36
Répartition par âge et sexe des médecins libéraux au 31-12-1996,
en France et en Franche-Comté

	France		Franche-Comté	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
25-29 ans	100	94	0	0
30-34 ans	3 641	2 370	71	45
35-39 ans	14 116	6 972	244	114
40-44 ans	20 101	7 862	367	113
45-49 ans	22 808	6 157	422	87
50-54 ans	12 162	2 494	206	35
55-59 ans	6 650	1 259	95	11
60-64 ans	4 146	605	43	5
65-69 ans	1 340	172	16	0
70 ans et plus	545	82	4	0
Ensemble déclaré	85 609	28 067	1 468	410

Source : SNIR 1996

**Tableau n° 37 [tableau.xls-tab37]
Répartition des médecins libéraux selon le mode de conventionnement au 31-12-1996,
en Franche-Comté et en France**

Répartition des effectifs au 31-12-96 Franche-Comté	Non conventionné		Conventionné avec Dépassement Permanent		TOTAL	Répartition des effectifs au 31-12-96 France	Non conventionné		Conventionné avec Dépassement Permanent		TOTAL
	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 1	Secteur 2			Secteur 1	Secteur 2	Secteur 1	Secteur 2	
Généralistes	3	973	0	73	1 049	Généralistes	150	2 925	58	3 623	6 756
M.E.P.	1	22	2	52	77	M.E.P.	270	47 310	98	6 381	54 059
OMNIPRATICIENS	4	995	2	125	1 126	OMNIPRATICIENS	420	50 235	156	10 004	60 815
Anesthésie		43	1	2	46	Anesthésie	0	2 602	16	703	3 321
Cardiologie		38	2	2	42	Cardiologie	0	2 947	200	678	3 825
Chirurgie		40	7	25	72	Chirurgie	7	1 253	443	1 951	3 654
Dermato-vénérologie		33	4	14	51	Dermato-vénérologie	5	1 790	65	1 376	3 236
Electro-radiologie		62	2	14	78	Electro-radiologie	0	4 380	62	495	4 937
Gynécologie-obstétrique		47	4	27	78	Gynécologie-obstétrique	5	2 874	175	2 765	5 819
Gastro-entérologie		31	1	4	36	Gastro-entérologie	2	1 272	89	680	2 043
Médecine interne		3	2	4	9	Médecine interne	7	269	155	277	708
Neuro-chirurgie		1	0	2	3	Neuro-chirurgie	0	25	23	87	135
Oto-rhino-laryngologie		21	1	17	39	Oto-rhino-laryngologie	3	1 107	114	1 167	2 391
Pédiatrie		33	4	7	44	Pédiatrie	1	1 997	167	964	3 129
Pneumologie		20	1	0	21	Pneumologie	0	915	28	171	1 114
Rhumatologie		18	0	5	23	Rhumatologie	3	1 096	81	760	1 940
Ophthalmologie		35	3	27	65	Ophthalmologie	2	2 320	159	2 137	4 618
Urologie		5	0	1	6	Urologie	1	74	45	247	367
Neuro-psychiatrie		5	4	0	9	Neuro-psychiatrie	7	476	197	148	828
Stomatologie		10	1	3	14	Stomatologie	6	808	74	481	1 369
Rééducation réad. fonctionnelle		2	0	4	6	Rééducation réad. fonctionnelle	4	455	4	222	685
Neurologie		10	0	0	10	Neurologie	1	485	7	143	636
Psychiatrie		85	0	8	93	Psychiatrie	8	4 433	21	1 323	5 785
Néphrologie		0	0	0	0	Néphrologie	0	230	4	10	244
Anatomo cyto-pathologie		5	0	5	10	Anatomo cyto-pathologie	0	551	4	64	619
Chirurgie orthopédique		2	0	3	5	Chirurgie orthopédique	2	348	85	762	1 197
Endocrinologie		5	0	5	10	Endocrinologie	3	217	20	356	596
SPECIALISTES		554	37	179	770	SPECIALISTES	67	32 924	2 238	17 967	53 196
MEDECINS	4	1 549	39	304	1 896	MEDECINS	487	83 159	2 394	27 971	114 011

Source : SNIR 1996

**Tableau n° 38 [tableau.xls-tab38]
Répartition par sexe des médecins libéraux au 31-12-1996,
en Franche-Comté et en France**

Franche Comté	Hommes	Femmes	TOTAL
Généralistes	858	191	1 066
M.E.P.	48	29	77
OMNIPRATICIENS	906	220	1 126
Anesthésie	37	9	46
Cardiologie	38	4	42
Chirurgie	70	2	72
Dermato-vénérologie	26	25	51
Electro-radiologie	70	8	78
Gynécologie obstétrique	46	32	78
Gastro-entérologie	34	2	36
Médecine interne	8	1	9
Neuro-chirurgie	3	0	3
Oto-rhino-laryngologie	34	5	39
Pédiatrie	22	22	44
Pneumologie	18	3	21
Rhumatologie	20	3	23
Ophtalmologie	37	28	65
Urologie	6	0	6
Neuro-psychiatrie	6	3	9
Stomatologie	13	1	14
Rééducation réad. fonctionnelle	6	0	6
Neurologie	6	4	10
Psychiatrie	55	38	93
Néphrologie	0	0	0
Anatomo-cyto-pathologie	7	3	10
Chirurgie orthopédique	5	0	5
Endocrinologie	7	3	10
SPECIALISTES	574	196	770
MEDECINS	1 480	416	1 896

France	Hommes	Femmes	TOTAL
Généralistes	43 251	10 808	54 059
M.E.P.	4 414	2 342	6 756
OMNIPRATICIENS	47 665	13 150	60 815
Anesthésie	2 423	898	3 321
Cardiologie	3 455	370	3 825
Chirurgie	3 523	131	3 654
Dermato-vénérologie	1 323	1 913	3 236
Electro-radiologie	4 169	768	4 937
Gynécologie obstétrique	2 897	2 922	5 819
Gastro-entérologie	1 820	223	2 043
Médecine interne	630	78	708
Neuro-chirurgie	133	2	135
Oto-rhino-laryngologie	2 156	235	2 391
Pédiatrie	1 749	1 380	3 129
Pneumologie	912	202	1 114
Rhumatologie	1 481	459	1 940
Ophtalmologie	2 747	1 871	4 618
Urologie	364	3	367
Neuro-psychiatrie	631	197	828
Stomatologie	1 205	164	1 369
Rééducation réad. fonctionnelle	538	147	685
Neurologie	455	181	636
Psychiatrie	3 706	2 079	5 785
Néphrologie	207	37	244
Anatomo-cyto-pathologie	333	286	619
Chirurgie orthopédique	1 178	19	1 197
Endocrinologie	244	352	596
SPECIALISTES	38 279	14 917	53 196
MEDECINS	85 944	28 067	114 011

Source : SNIR 1996

**Tableau n° 39 [tableau.xls-tab39]
Répartition selon le mode d'exercice des médecins libéraux au 31-12-1996,
Franche-Comté et France**

Répartition des effectifs au 31-12-96 Franche-Comté	Libéral uniquement	Libéral à temps partiel : libéral+salarié	Hospitalier à temps partiel : libéral+hôpital	Secteur privé à l'hôpital	TOTAL	Répartition des effectifs au 31-12-96 France	Libéral uniquement	Libéral à temps partiel : libéral+salarié	Hospitalier à temps partiel : libéral+hôpital	Secteur privé à l'hôpital	TOTAL
Généralistes	951	22	73	3	1 049	Généralistes	48 820	2 302	2 889	46	54 057
M.E.P.	68	4	5		77	M.E.P.	5 429	655	655	17	6 756
OMNIPRATICIENS	1 019	26	78	3	1 126	OMNIPRATICIENS	54 249	2 957	3 544	63	60 813
Anesthésie	36	0	2	8	46	Anesthésie	2 655	128	350	188	3 321
Cardiologie	25	0	11	6	42	Cardiologie	2 070	370	1 029	356	3 825
Chirurgie	40	1	2	29	72	Chirurgie	1 883	198	700	873	3 654
Dermato-vénérologie	42	1	4	4	51	Dermato-vénérologie	2 253	384	549	50	3 236
Electro-radiologie	46	1	14	17	78	Electro-radiologie	3 357	340	836	404	4 937
Gynécologie-obstétrique	51	4	6	17	78	Gynécologie-obstétrique	3 370	751	1 122	576	5 819
Gastro-entérologie	27	0	3	6	36	Gastro-entérologie	1 155	183	542	163	2 043
Médecine interne	1	0	1	7	9	Médecine interne	233	63	178	234	708
Neuro-chirurgie	0	0	0	3	3	Neuro-chirurgie	45	2	19	69	135
Oto-rhino-laryngologie	26	0	9	4	39	Oto-rhino-laryngologie	1 332	244	685	130	2 391
Pédiatrie	27	1	9	7	44	Pédiatrie	1 806	477	680	166	3 129
Pneumologie	13	0	4	4	21	Pneumologie	632	106	256	120	1 114
Rhumatologie	19	0	1	3	23	Rhumatologie	1 318	208	349	65	1 940
Ophtalmologie	46	1	13	5	65	Ophtalmologie	2 988	487	1 016	127	4 618
Urologie	2	0	1	3	6	Urologie	199	18	77	73	367
Neuro-psychiatrie	2	1	2	4	9	Neuro-psychiatrie	436	179	141	72	828
Stomatologie	12	0	2	-	14	Stomatologie	863	124	352	30	1 369
Rééducation réad. fonctionnelle	5	0	1	-	6	Rééducation réad. fonctionnelle	480	75	104	26	685
Neurologie	8	0	0	2	10	Neurologie	302	60	190	84	636
Psychiatrie	56	13	14	10	93	Psychiatrie	2 770	1 626	1 184	205	5 785
Néphrologie	0	0	0	0	0	Néphrologie	136	14	33	61	244
Anatomo-cyto-pathologie	7	0	-	3	10	Anatomo-cyto-pathologie	478	25	90	26	619
Chirurgie orthopédique	1	0	-	4	5	Chirurgie orthopédique	650	63	232	252	1 197
Endocrinologie	9	0	-	1	10	Endocrinologie	323	77	156	40	596
SPECIALISTES	501	23	99	147	770	SPECIALISTES	31 734	6 202	10 870	4 390	53 196
MEDECINS	1 520	49	177	150	1 896	MEDECINS	85 983	9 159	14 414	4 453	114 009

Source : SNIR 1996

**Tableau n° 40 [Tableau.xls-tab40]
Activité selon la nature des actes des médecins libéraux en France, 1996**

Activité France	Consultations	Visites	Actes en k,kc,spm	Actes en z,zn	Forfait accouchement	Forfait thermal	IVG	Autres	Ensemble
Généralistes	184 020 906	70 148 927	5 576 174	352 101	931	162 169	1 247	737 207	260 999 662
M.E.P.	14 684 968	2 501 780	5 338 165	49 816	460	124 229	85	23 879	22 723 382
OMNIPRATICIENS	198 705 874	72 650 707	10 914 339	401 917	1 391	286 398	1 332	761 086	283 723 044
Anesthésie	5 123 175	951	5 735 463	9 421	110	8	43 860	1 911	10 914 899
Cardiologie	6 473 070	180 549	10 532 435	245 290	34	7 286	1	27 867	17 466 532
Chirurgie	4 749 668	3 242	2 405 782	82 528	5 330	17	520	365 912	7 612 999
Dermato-vénérologie	9 580 049	34 814	2 960 386	277	1	11 401	-	2 660	12 589 588
Electro-radiologie	1 316 018	2 991	7 818 910	44 762 459	9	27	103	6 825	53 907 342
Gynécologie-obstétrique	15 500 932	3 868	3 580 530	2 516	234 855	458	10 615	32 064	19 365 838
Gastro-entérologie	2 195 532	4 757	2 064 197	151 772	74	206	-	7 287	4 423 825
Médecine interne	1 193 379	39 176	733 273	11 640	-	1 526	113	6 699	1 985 806
Neuro-chirurgie	140 432	44	38 745	1 971	1	4	-	13 507	194 704
Oto-rhino-laryngologie	3 945 117	4 956	4 328 284	7 467	7	37 356	-	25 228	8 348 415
Pédiatrie	9 892 518	406 913	174 378	1 505	106	537	-	5 456	10 481 413
Pneumologie	1 122 409	12 617	1 718 874	602 070	-	8 560	-	10 629	3 475 159
Rhumatologie	4 325 756	61 803	1 238 917	1 498 070	-	90 027	-	10 805	7 225 378
Ophthalmologie	16 276 125	15 745	4 833 318	1 000	3	17	-	33 479	21 159 687
Urologie	592 739	397	319 085	10 137	1	0	-	50 360	972 719
Neuro-psychiatrie	1 996 943	8 212	228 042	40	16	475	-	5 371	2 239 099
Stomatologie	966 213	890	1 661 626	451 114	-	38	-	3 077	3 082 958
Rééducation réad. fonctionnelle	1 315 665	4 530	1 181 165	133 820	-	10 333	-	1 712	2 647 225
Neurologie	732 737	10 600	594 700	986	-	1 187	-	5 132	1 345 342
Psychiatrie	13 225 185	52 555	651 640	203	3	2 476	-	26 806	13 958 868
Néphrologues	161 883	2 645	715 018	186	-	238	-	695	880 665
Anapatho-cytologie	3 806	94	25 915	248	1	-	-	-	30 064
Chirurgie orthopédique	2 357 687	857	793 223	50 471	-	6	-	84 793	3 287 037
Endocrinologie	1 351 008	7 318	29 743	109	-	414	-	5 125	1 393 717
SPECIALISTES	104 538 046	860 524	54 363 649	48 025 300	240 551	172 597	55 212	733 400	208 989 279
MEDECINS	303 243 920	73 511 231	65 277 988	48 427 217	241 942	458 995	56 544	1 494 486	492 712 323
Par habitant	5,2	1,3	1,1	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	8,4

Source : SNIR 1996

Tableau n° 41 [Tableau.xls-tab41]
Activité selon la nature des actes des médecins libéraux, en Franche-Comté, 1996

(Seules figurent les spécialités ayant au moins 10 médecins)

Activité en Franche-Comté	Consultations	Visites	Actes en k,kc,spm	Actes en z,zn	Forfait accouchement	Forfait thermal	IVG	Autres	Ensemble
Généralistes	3 889 825	1 203 046	120 506	8 910	6	2 457	2	8 769	5 233 521
M.E.P.	190 784	12 046	59 447	333	-	26	-	118	262 754
OMNIPRATICIENS	4 080 609	1 215 092	179 953	9 243	6	2 483	2	8 887	5 496 275
Anesthésie	73 240	4	67 819	28	-	-	228	1	141 320
Cardiologie	76 597	969	128 329	5 540	-	-	-	297	211 732
Chirurgie	119 205	11	45 149	1 063	-	1	1	7 643	173 073
Dermato-vénérologie	180 847	512	68 383	3	-	-	-	36	249 781
Electro-radiologie	21 955	17	114 479	476 429	-	1	-	156	613 037
Gynécologie-obstétrique	252 582	27	52 026	6	2 769	378	28	343	308 159
Gastro-entérologie	36 139	4	34 751	712	-	-	-	150	71 756
Oto-rhino-laryngologie	72 525	50	62 501	6	-	7	-	480	135 569
Pédiatrie	121 844	3 553	1 798	4	2	-	-	44	127 245
Pneumologie	21 820	105	28 048	11 670	-	-	-	179	61 822
Rhumatologie	67 088	130	14 730	19 458	-	384	-	141	101 931
Ophthalmologie	293 586	120	57 982	9	-	-	-	321	352 018
Stomatologie	8 901	4	24 465	8 913	-	-	-	9	42 292
Neurologie	8 487	90	8 122	1	-	-	-	93	16 793
Psychiatrie	193 448	1 173	169	5	-	-	-	293	195 088
Anapatho-cytologie	15	3	9	8	-	-	-	-	35
Endocrinologie	15 716	46	463	-	-	-	-	56	16 281
SPECIALISTES	1 617 687	6 951	717 773	524 060	2 772	874	370	11 346	2 881 833
MEDECINS	5 698 296	1 222 043	897 726	533 303	2 778	3 357	372	20 233	8 378 108
Par habitant	5,1	1,1	0,8	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	7,5

Source : SNIR 1996

**Tableau n° 42 [Tableau.xls-tab42]
Activité par médecin libéral en 1996,
en France et en Franche-Comté**

Activité par médecin, France	Consultations	Visites	Actes en k,kc,spm	Actes en z,zn	Autres	Total des actes
Généralistes	3 404,1	1 297,6	103,1	6,5	13,6	4 828,1
M.E.P.	2 173,6	370,3	790,1	7,4	3,5	3 363,4
OMNIPRATICIENS	3 267,4	1 194,6	179,5	6,6	12,5	4 665,3
Anesthésie	1 542,7	0,3	1 272,0	2,8	0,6	3 286,6
Cardiologie	1 692,3	47,2	2 753,6	64,1	7,3	4 566,4
Chirurgie	1 299,9	0,9	658,4	22,6	100,1	2 083,5
Dermato-vénérologie	2 960,5	10,8	914,8	0,1	0,8	3 890,5
Electro-radiologie	266,6	0,6	1 583,7	9 066,7	1,4	10 919,0
Gynécologie-obstétrique	2 663,8	0,7	615,3	0,4	5,5	3 328,0
Gastro-entérologie	1 074,7	2,3	1 010,4	74,3	3,6	2 165,4
Médecine interne	1 685,6	55,3	1 035,7	16,4	9,5	2 804,8
Neuro-chirurgie	1 040,2	0,3	287,0	14,6	100,1	1 442,3
Oto-rhino-laryngologie	1 650,0	2,1	1 810,2	3,1	10,6	3 491,6
Pédiatrie	3 161,6	130,0	55,7	0,5	1,7	3 349,8
Pneumologie	1 007,5	11,3	1 543,0	540,5	9,5	3 119,5
Rhumatologie	2 229,8	31,9	638,6	772,2	5,6	3 724,4
Ophthalmologie	3 524,5	3,4	1 046,6	0,2	7,2	4 582,0
Urologie	1 615,1	1,1	869,4	27,6	137,2	2 650,5
Neuro-psychiatrie	2 411,8	9,9	275,4	0,0	6,5	2 704,2
Stomatologie	705,8	0,7	1 213,8	329,5	2,2	2 252,0
Rééducation réad. fonctionnelle	1 920,7	6,6	1 724,3	195,4	2,5	3 864,6
Neurologie	1 152,1	16,7	935,1	1,6	8,1	2 115,3
Psychiatrie	2 286,1	9,1	112,6	0,0	4,6	2 412,9
Néphrologues	663,5	10,8	2 930,4	0,8	2,8	3 609,3
Anapatho-cytologie	6,1	0,2	41,9	0,4	0,0	48,6
Chirurgie orthopédique	1 969,7	0,7	662,7	42,2	70,8	2 746,1
Endocrinologie	2 266,8	12,3	49,9	0,2	8,6	2 338,5
SPECIALISTES	1 965,1	16,2	1 021,9	902,8	13,8	3 928,7
MEDECINS	2 659,8	644,8	572,6	424,8	13,1	4 321,6

Activité par médecin, Franche-Comté	Consultations	Visites	Actes en k,kc,spm	Actes en z,zn	Autres	Total des actes
Généralistes	3 708,1	1 146,9	114,9	8,5	10,7	4 989,1
M.E.P.	2 477,7	156,4	772,0	4,3	1,9	3 412,4
OMNIPRATICIENS	3 624,0	1 079,1	159,8	8,2	10,1	4 881,2
Anesthésie	1 592,2	0,1	1 474,3	0,6	5,0	3 072,2
Cardiologie	1 823,7	23,1	3 055,5	131,9	7,1	5 041,2
Chirurgie	1 655,6	0,2	627,1	14,8	106,2	2 403,8
Dermato-vénérologie	3 546,0	10,0	1 340,8	0,1	0,7	4 897,7
Electro-radiologie	281,5	0,2	1 467,7	6 108,1	2,0	7 859,4
Gynécologie-obstétrique	3 238,2	0,3	667,0	0,1	9,6	3 950,8
Gastro-entérologie	1 003,9	0,1	965,3	19,8	4,2	1 993,2
Oto-rhino-laryngologie	1 859,6	1,3	1 602,6	0,2	12,5	3 476,1
Pédiatrie	2 769,2	80,8	40,9	0,1	1,0	2 891,9
Pneumologie	1 039,0	5,0	1 335,6	555,7	8,5	2 943,9
Rhumatologie	2 916,9	5,7	640,4	846,0	22,8	4 431,8
Ophthalmologie	4 516,7	1,8	892,0	0,1	4,9	5 415,7
Stomatologie	635,8	0,3	1 747,5	636,6	0,6	3 020,9
Neurologie	848,7	9,0	812,2	0,1	9,3	1 679,3
Psychiatrie	2 080,1	12,6	1,8	0,1	3,2	2 097,7
Anapatho-cytologie	1,5	0,3	0,9	0,8	0,0	3,5
Endocrinologie	1 571,6	4,6	46,3	0,0	5,6	1 628,1
SPECIALISTES	2 100,9	9,0	932,2	680,6	16,4	3 742,6
MEDECINS	3 005,4	644,5	473,5	281,3	12,6	4 418,8

Source : SNIR 1996

Méthode de redressement

Le redressement à structure égale permet de comparer deux situations, ici le comportement des médecins en France et en Franche-Comté, comme si ils avaient la même structure, c'est à dire la même répartition entre omnipraticiens et spécialistes (ou dans le cas des actes en Z la même répartition entre radiologues et autres médecins).

On applique à la structure par spécialités en France (d'une part, omnipraticiens/ensemble des spécialistes pour les consultations, visites et actes techniques et, d'autre part, radiologues/autres spécialités pour les actes en Z) le nombre d'actes par médecin observé en Franche-Comté. On obtient le nombre d'actes par médecin théorique en France, c'est-à-dire comme si chaque médecin en France adoptait le comportement d'un médecin franc-comtois.

On compare ensuite cette activité théorique à l'activité observée, pour conclure à une activité en Franche-Comté réellement plus faible ou plus élevée.

Ainsi :

$$Activité_théorique_France = \frac{\left(Omni_{France} \times Activité / Omni_{Franche-Comté} \right) + \left(Spé_{France} \times Activité / Spé_{Franche-Comté} \right)}{Nombre_médecins_{France}}$$

$$Indice_comparatif = \frac{Activité_théorique_France}{Activité_observée_France}$$

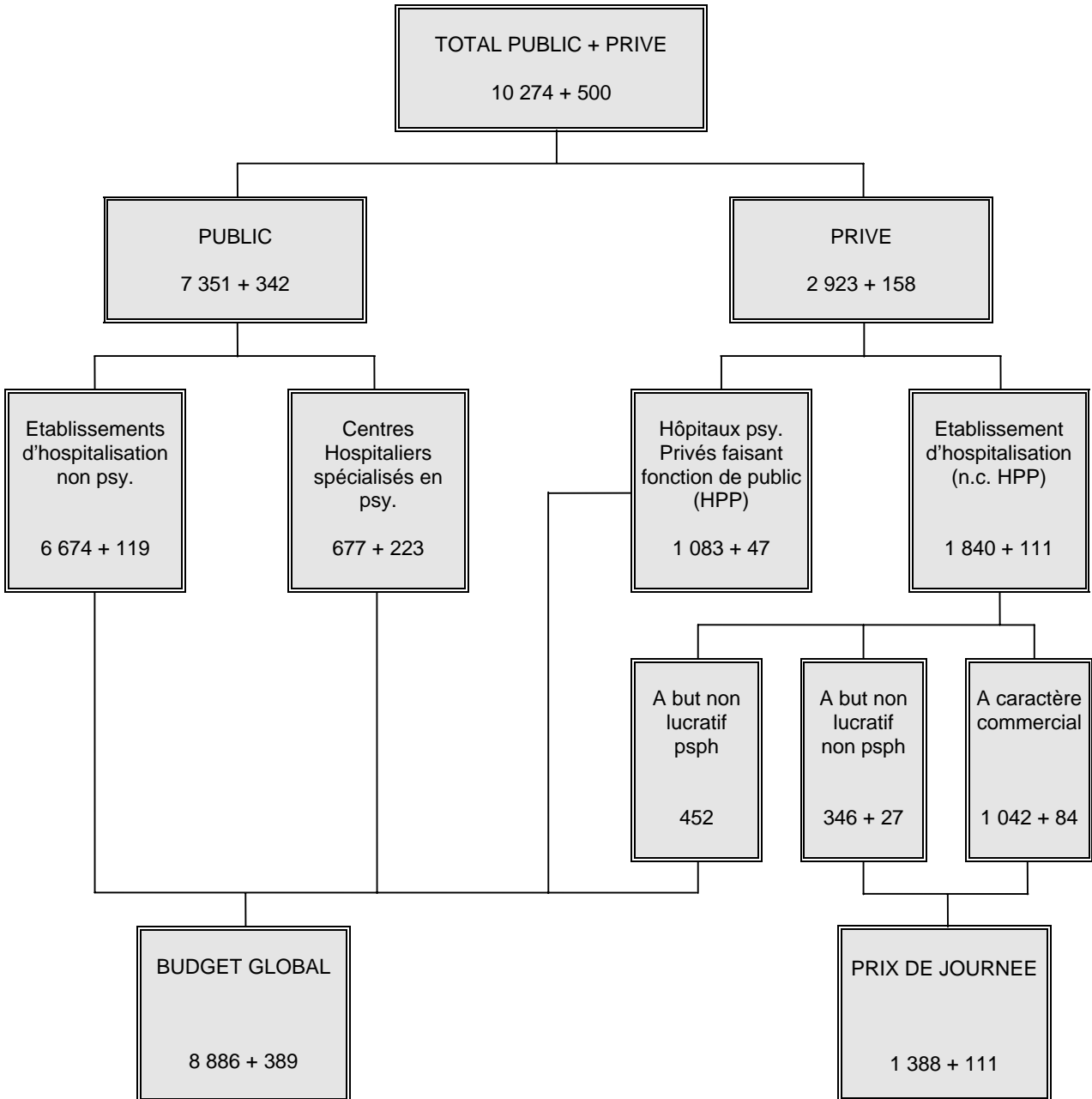
Si l'indice comparatif est supérieur à 1, les médecins franc-comtois effectuent plus d'actes qu'en France entière, et réciproquement.

Annexe 4

Structure du système hospitalier en Franche-Comté

Structure du système hospitalier en Franche-Comté

Lits + places au 31/12/1996



Source : SAE 1996

Annexe 5

*Les prescriptions des médecins libéraux
en France et en Franche-Comté*

**Tableau n° 43 [tableau.xls-tab43]
Montant total des prescriptions des médecins libéraux franc-comtois, en francs, 1996**

	Effectifs médecins	Ensemble prescriptions						Total
		Auxiliaires	SFI	Ens. Aux. + SFI	Tansports	Labo	Pharmacie	
Généralistes	1 049	197 257 192	1 787 333	199 044 525	14 743 765	126 753 731	1 416 073 789	1 756 615 810
MEP	77	5 830 670	31 764	5 862 434	233 405	3 500 671	38 825 426	48 421 936
TOTAL OMNIPRATICIENS	1 126	203 087 862	1 819 097	204 906 959	14 977 170	130 254 402	1 454 899 215	1 805 037 746
Anesthésie	46	533 639	4 405	538 044	34 314	5 668 965	814 455	7 055 778
Cardiologie	42	731 087	1 409	732 496	779 975	3 574 493	13 635 376	18 722 340
Chirurgie	72	19 524 023	64 275	19 588 298	4 885 428	8 431 103	11 768 120	44 672 949
Dermato-vénéréologie	51	2 195 661	9 370	2 205 031	102 898	2 851 089	27 566 647	32 725 665
Radiologie	78	371 118	1 582	372 700	801 954	1 282 379	4 428 630	6 885 663
Gynécologie-obstétrique	78	3 177 617	31 682	3 209 299	246 422	21 223 102	43 285 129	67 963 952
Appareil digestif	36	568 256	5 736	573 992	221 289	2 868 433	10 212 725	13 876 439
Médecine interne	9	141 682	127	141 809	52 462	339 235	756 032	1 289 538
Neuro-chirurgie	3	72 320	0	72 320	155 392	1 567	44 948	274 227
Oto-rhino-laryngologie	39	1 683 602	1 945	1 685 547	343 704	2 921 029	14 277 485	19 227 765
Pédiatrie	44	2 445 657	1 639	2 447 296	73 847	1 720 497	12 933 278	17 174 918
Pneumologie	21	1 071 038	2 260	1 073 298	364 075	3 426 395	12 919 241	17 783 009
Rhumatologie	23	5 839 229	5 612	5 844 841	439 728	2 287 366	14 073 256	22 645 191
Ophtalmologie	65	1 241 769	1 869	1 243 638	819 409	491 046	21 400 438	23 954 531
Urologie	6	332 417	321	332 738	190 523	1 096 484	2 083 925	3 703 670
Neuro-psychiatrie	9	521 590	0	521 590	74 915	36 626	3 814 106	4 447 237
Stomatologie	14	17 640	0	17 640	1 450	101 167	939 061	1 059 318
Rééducation réad. fonctionnelle	6	1 540 599	0	1 540 599	67 237	216 651	839 260	2 663 747
Neurologie	10	1 035 715	192	1 035 907	164 212	375 886	2 966 132	4 542 137
Psychiatrie	93	552 001	4 366	556 367	526 839	292 096	23 248 894	24 624 196
Néphrologie	0	0	0	0	0	0	0	0
Anatomo-cyto-pathologie	10	25 389	585	25 974	330	152 819	46 873	225 996
Chirurgie Orthopédique	5	713 198	1 259	714 457	100 565	5 440	89 956	910 418
Endocrinologie	10	267 313	25 046	292 359	20 796	1 860 193	4 452 458	6 625 806
TOTAL SPECIALISTES	770	44 602 560	163 680	44 766 240	10 467 764	61 224 061	226 596 425	343 054 490
TOTAL MEDECINS	1 896	247 690 422	1 982 777	249 673 199	25 444 934	191 478 463	1 681 495 640	2 148 092 236

Source : SNIR 1996

**Tableau n° 44 [tableau.xls-tab44]
Montant des prescriptions par médecin libéral en Franche-Comté, en francs, 1996**

	Effectifs médecins	Ensemble prescriptions						Total
		Auxiliaires	Sages-femmes	Ens. Aux. + S.F.	Tansports	Laboratoires	Pharmacie	
Généralistes	1 049	188 043	1 704	189 747	14 055	120 833	1 349 927	1 674 562
MEP	77	75 723	413	76 136	3 031	45 463	504 226	628 856
TOTAL OMNIPRATICIENS	1 126	180 362	1 616	181 978	13 301	115 679	1 292 095	1 603 053
Anesthésie	46	11 601	96	11 697	746	123 238	17 706	153 386
Cardiologie	42	17 407	34	17 440	18 571	85 107	324 652	445 770
Chirurgie	72	271 167	893	272 060	67 853	117 099	163 446	620 458
Dermato-vénéréologie	51	43 052	184	43 236	2 018	55 904	540 522	641 680
Radiologie	78	4 758	20	4 778	10 281	16 441	56 777	88 278
Gynécologie-obstétrique	78	40 739	406	41 145	3 159	272 091	554 938	871 333
Appareil digestif	36	15 785	159	15 944	6 147	79 679	283 687	385 457
Médecine interne	9	15 742	14	15 757	5 829	37 693	84 004	143 282
Neuro-chirurgie	3	24 107	0	24 107	51 797	522	14 983	91 409
Oto-rhino-laryngologie	39	43 169	50	43 219	8 813	74 898	366 089	493 020
Pédiatrie	44	55 583	37	55 620	1 678	39 102	293 938	390 339
Pneumologie	21	51 002	108	51 109	17 337	163 162	615 202	846 810
Rhumatologie	23	253 880	244	254 124	19 119	99 451	611 881	984 574
Ophtalmologie	65	19 104	29	19 133	12 606	7 555	329 238	368 531
Urologie	6	55 403	54	55 456	31 754	182 747	347 321	617 278
Neuro-psychiatrie	9	57 954	0	57 954	8 324	4 070	423 790	494 137
Stomatologie	14	1 260	0	1 260	104	7 226	67 076	75 666
Rééducation réad. fonctionnelle	6	256 767	0	256 767	11 206	36 109	139 877	443 958
Neurologie	10	103 572	19	103 591	16 421	37 589	296 613	454 214
Psychiatrie	93	5 935	47	5 982	5 665	3 141	249 988	264 776
Néphrologie	0	0	0	0	0	0	0	0
Anatomo-cyto-pathologie	10	2 539	59	2 597	33	15 282	4 687	22 600
Chirurgie Orthopédique	5	142 640	252	142 891	20 113	1 088	17 991	182 084
Endocrinologie	10	26 731	2 505	29 236	2 080	186 019	445 246	662 581
TOTAL SPECIALISTES	770	57 925	213	58 138	13 594	79 512	294 281	445 525
TOTAL MEDECINS	1 896	130 638	1 046	131 684	13 420	100 991	886 865	1 132 960

Source : SNIR 1996

**Tableau n° 45 [tableau.xls-tab45]
Montant total des prescriptions des médecins libéraux en France, en francs, 1996**

	Effectifs	Ensemble prescriptions						
	médecins	Auxiliaires	Sages-femmes	Ens. Aux. + S.F.	Tansports	Laboratoires	Pharmacie	Total
Généralistes	54 059	15 530 891 927	53 578 514	15 584 470 441	935 154 730	7 171 615 190	74 007 283 729	97 698 524 090
MEP	6 756	717 604 823	1 825 714	719 430 537	43 763 061	397 998 348	3 828 575 312	4 989 767 258
TOTAL OMNIPRATICIENS	60 815	16 248 496 750	55 404 228	16 303 900 978	978 917 791	7 569 613 538	77 835 859 041	102 688 291 348
Anesthésie	3 321	49 263 671	167 585	49 431 256	11 942 128	639 627 832	65 380 097	766 381 313
Cardiologie	3 825	82 850 073	203 541	83 053 614	59 467 011	408 889 769	981 689 075	1 533 099 469
Chirurgie	3 654	477 196 982	633 611	477 830 593	124 159 281	542 172 275	413 718 362	1 557 880 511
Dermato-vénéréologie	3 236	59 609 085	249 554	59 858 639	5 747 062	161 568 613	1 406 634 736	1 633 809 050
Radiologie	4 937	41 828 784	75 982	41 904 766	310 772 333	157 628 997	334 606 932	844 913 028
Gynécologie-obstétrique	5 819	209 700 614	907 199	210 607 813	8 688 444	1 637 216 465	2 652 588 681	4 509 101 403
Appareil digestif	2 043	22 153 782	84 994	22 238 776	18 151 967	270 822 969	542 481 601	853 695 313
Médecine interne	708	59 256 724	363 146	59 619 870	74 812 473	196 479 806	298 534 244	629 446 393
Neuro-chirurgie	135	19 102 270	11 126	19 113 396	13 251 273	8 068 585	6 849 043	47 282 297
Oto-rhino-laryngologie	2 391	103 218 417	87 178	103 305 595	16 735 485	136 469 503	773 241 086	1 029 751 669
Pédiatrie	3 129	291 451 498	47 509	291 499 007	7 884 017	137 293 946	1 103 083 863	1 539 760 833
Pneumologie	1 114	70 038 715	88 337	70 127 052	20 260 362	131 285 304	550 489 042	772 161 760
Rhumatologie	1 940	554 261 163	252 116	554 513 279	23 285 584	160 503 337	804 390 398	1 542 692 598
Ophtalmologie	4 618	178 978 042	153 717	179 131 759	61 095 065	59 666 868	1 486 737 049	1 786 630 741
Urologie	367	16 732 235	29 692	16 761 927	9 649 340	83 601 908	147 424 924	257 438 099
Neuro-psychiatrie	828	15 707 515	54 383	15 761 898	8 343 032	10 348 383	239 929 938	274 383 251
Stomatologie	1 369	6 538 472	3 960	6 542 432	2 126 005	22 556 954	99 625 822	130 851 213
Rééducation réad. fonctionnelle	685	226 315 786	42 894	226 358 680	36 452 260	13 144 065	98 912 535	374 867 540
Neurologie	636	53 264 149	85 318	53 349 467	11 527 177	28 776 223	199 155 431	292 808 298
Psychiatrie	5 785	54 938 010	78 976	55 016 986	28 009 939	29 779 368	989 666 919	1 102 473 212
Néphrologie	244	9 995 059	21 675	10 016 734	155 171 529	128 305 174	53 228 728	346 722 165
Anatomo-cyto-pathologie	619	2 680 009	7 168	2 687 177	56 563	12 791 365	4 842 862	20 377 967
Chirurgie Orthopédique	1 197	635 046 268	299 296	635 345 564	128 668 119	108 788 216	149 814 822	1 022 616 721
Endocrinologie	596	39 972 558	263 363	40 235 921	2 584 988	182 995 021	328 347 651	554 163 581
TOTAL SPECIALISTES	53 196	3 280 099 881	4 212 320	3 284 312 201	1 138 841 437	5 268 780 946	13 731 373 841	23 423 308 425
TOTAL MEDECINS	114 011	19 528 596 631	59 616 548	19 588 213 179	2 117 759 228	12 838 394 484	91 567 232 882	126 111 599 773

Source : SNIR 1996

**Tableau n° 46 [tableau.xls-tab46]
Montant des prescriptions par médecin libéral en France, en francs, 1996**

	Effectif	Ensemble prescriptions						
	médecin	Auxiliaires	Sages-femmes	Ens. Aux. + S.F.	Tansports	Laboratoires	Pharmacie	Total
Généralistes	54 059	287 295	991	288 286	17 299	132 663	1 369 009	1 807 257
MEP	6 756	106 217	270	106 488	6 478	58 910	566 693	738 568
TOTAL OMNIPRATICIENS	60 815	267 179	911	268 090	16 097	124 470	1 279 879	1 688 536
Anesthésie	3 321	14 834	50	14 884	3 596	192 601	19 687	230 768
Cardiologie	3 825	21 660	53	21 713	15 547	106 899	256 651	400 810
Chirurgie	3 654	130 596	173	130 769	33 979	148 378	113 223	426 349
Dermato-vénéréologie	3 236	18 421	77	18 498	1 776	49 928	434 683	504 885
Radiologie	4 937	8 473	15	8 488	62 948	31 928	67 775	171 139
Gynécologie-obstétrique	5 819	36 037	156	36 193	1 493	281 357	455 850	774 893
Appareil digestif	2 043	10 844	42	10 885	8 885	132 561	265 532	417 864
Médecine interne	708	83 696	513	84 209	105 667	277 514	421 659	889 049
Neuro-chirurgie	135	141 498	82	141 581	98 158	59 767	50 734	350 239
Oto-rhino-laryngologie	2 391	43 170	36	43 206	6 999	57 076	323 397	430 678
Pédiatrie	3 129	93 145	15	93 160	2 520	43 878	352 536	492 094
Pneumologie	1 114	62 871	79	62 951	18 187	117 850	494 155	693 143
Rhumatologie	1 940	285 702	130	285 832	12 003	82 734	414 634	795 202
Ophtalmologie	4 618	38 757	33	38 790	13 230	12 920	321 944	386 884
Urologie	367	45 592	81	45 673	26 292	227 798	401 703	701 466
Neuro-psychiatrie	828	18 970	66	19 036	10 076	12 498	289 770	331 381
Stomatologie	1 369	4 776	3	4 779	1 553	16 477	72 773	95 582
Rééducation réad. fonctionnelle	685	330 388	63	330 451	53 215	19 188	144 398	547 252
Neurologie	636	83 749	134	83 883	18 124	45 246	313 137	460 390
Psychiatrie	5 785	9 497	14	9 510	4 842	5 148	171 075	190 574
Néphrologie	244	40 963	89	41 052	635 949	525 841	218 151	1 420 992
Anatomo-cyto-pathologie	619	4 330	12	4 341	91	20 665	7 824	32 921
Chirurgie Orthopédique	1 197	530 532	250	530 782	107 492	90 884	125 159	854 316
Endocrinologie	596	67 068	442	67 510	4 337	307 039	550 919	929 805
TOTAL SPECIALISTES	53 196	61 661	79	61 740	21 408	99 045	258 128	440 321
TOTAL MEDECINS	114 011	171 287	523	171 810	18 575	112 607	803 144	1 106 135

Source : SNIR 1996

*Liste des tableaux et
des graphiques*

Listes des tableaux

Tableau n° 1	
Effectifs et densité de médecins libéraux, en Franche-Comté et en France	8
Tableau n° 2	
Structures comparées de la population médicale libérale au 31-12-1996, en France et en Franche-Comté.....	14
Tableau n° 3	
Nombre d'actes par habitant et par médecin, en France et en Franche-Comté, 1996.....	21
Tableau n° 4	
Activité redressée par médecin selon le nombre de spécialistes, comparaison France / Franche-Comté.....	23
Tableau n° 5	
L'activité des médecins libéraux, en France et en Franche-Comté : les consultations	24
Tableau n° 6	
L'activité des médecins libéraux, en France et en Franche-Comté : les visites	24
Tableau n° 7	
L'activité des médecins libéraux, en France et en Franche-Comté : les actes techniques (K,KC,SPM) et les actes en Z.....	24
Tableau n° 8	
Structure de la dépense de soins en cabinets de médecins libéraux selon le type de financement, Franche-comté,1996, estimation à partir des Comptes de la Santé	31
Tableau n° 9	
Montant de la valeur ajoutée générée par la double activité des médecins libéraux en Franche-Comté, 1996	35
Tableau n° 10	
Les emplois équivalents temps plein générés par l'activité des médecins libéraux franc-comtois, 1996	35
Tableau n° 11	
Emploi total en France et en Franche-Comté, au 1-01-1997.....	35
Tableau n° 12	
Recettes des médecins libéraux en France et celles des médecins franc-comtois, 1996, en francs	36
Tableau n° 13	
Honoraires moyens perçus par médecin libéral, en France et en Franche-Comté, 1996	37
Tableau n° 14	
Répartition des médecins libéraux par tranches d'honoraires annuels, 1996	39
Tableau n° 15	
Structure des charges par groupe de discipline de médecin en pourcentage, 1996.....	41
Tableau n° 16	
Taux de charges de certains postes selon la discipline et le secteur conventionnel du médecin, en % des recettes, 1996.....	42
Tableau n° 17	
Les comptes de production et d'exploitation des médecins libéraux franc-comtois exerçant en cabinet 1996, Milliers de francs (KF).....	46
Tableau n° 18	
Les comptes de production et d'exploitation des cliniques en Franche-Comté, 1996, Milliers de francs (KF)	49

Tableau n° 19	
Montant des prescriptions des médecins libéraux franc-comtois , 1996	54
Tableau n° 20	
Comparaison des montants des prescriptions par la médecine libérale en Franche-Comté et en France, 1996.....	55
Tableau n° 21	
Le compte de production des pharmacies d'officine, (généralisé par la prescription des médecins libéraux), en Franche-Comté, 1996.....	60
Tableau n° 22	
Le compte des professionnels libéraux de la santé (généralisé par la prescription des médecins libéraux), auxiliaires médicaux et sages-femmes, 1996, Franche-Comté	61
Tableau n° 23	
Prescriptions en francs par les médecins libéraux de Franche Comté des soins d'auxiliaires médicaux et de sages-femmes, 1996.....	63
Tableau n° 24	
Répartition selon la discipline du médecin des prescriptions de transports sanitaires et des laboratoires, en Franche Comté, 1996.....	65
Tableau n° 25	
Comparaison de la répartition des médecins selon leur discipline dans l'enquête CREDES et dans le SNIR, 1996.....	85
Tableau n° 26	
Comparaison de la répartition des médecins dans l'enquête CREDES et dans le SNIR, 1996	86
Tableau n° 27	
Comparaison de la répartition des médecins selon le secteur conventionnel dans l'enquête CREDES et dans le SNIR, 1996	86
Tableau n° 28	
Comparaison de la répartition des médecins selon l'âge et le sexe dans l'enquête CREDES et dans le SNIR, 1996.....	87
Tableau n° 29	
Descriptif des charges demandées dans l'enquête	88
Tableau n° 30	
Montant des charges et des recettes en Francs des médecins libéraux de l'enquête	89
Tableau n° 31	
Exercice des médecins franc-comtois en cabinet de groupe, enquête CREDES, 1996.....	91
Tableau n° 32	
Activité salariée des médecins libéraux à l'hôpital public enquête CREDES, 1996	92
Tableau n° 33	
Emploi de personnel salarié, enquête CREDES, 1996.....	93
Tableau n° 34	
Emploi de personnel non rémunéré, enquête CREDES, 1996	94
Tableau n° 35	
Densités médicales libérales selon les spécialités au 31-12-1996, départements de Franche-Comté	98
Tableau n° 36	
Répartition par âge et sexe des médecins libéraux au 31-12-1996, en France et en Franche-Comté	98
Tableau n° 37	
Répartition des médecins libéraux selon le mode de conventionnement au 31-12-1996, en Franche-Comté et en France	99

Tableau n° 38	
Répartition par sexe des médecins libéraux au 31-12-1996, en Franche-Comté et en France	100
Tableau n° 39	
Répartition selon le mode d'exercice des médecins libéraux au 31-12-1996, Franche-Comté et France.....	101
Tableau n° 40	
Activité selon la nature des actes des médecins libéraux en France, 1996	102
Tableau n° 41	
Activité selon la nature des actes des médecins libéraux, en Franche-Comté, 1996	103
Tableau n° 42	
Activité par médecin libéral en 1996, en France et en Franche-Comté.....	104
Tableau n° 43	
Montant total des prescriptions des médecins libéraux franc-comtois, en francs, 1996.....	112
Tableau n° 44	
Montant des prescriptions par médecin libéral en Franche-Comté, en francs, 1996	113
Tableau n° 45	
Montant total des prescriptions des médecins libéraux en France, en francs, 1996	114
Tableau n° 46	
Montant des prescriptions par médecin libéral en France, en francs, 1996	115

Listes des graphiques

Graphique n° 1 Densité médicale libérale pour 100 000 habitants selon la discipline du praticien, au 31-12-1996, en Franche-Comté et en France	8
Graphique n° 2 Densité médicale libérale pour 100 000 habitants au 31-12-1996, dans les départements de Franche-Comté	9
Graphique n° 3 et graphique n° 4 Répartition des spécialités médicales, en pourcentage au 31-12-1996, en Franche-Comté et en France	10
Graphique n° 5 Répartition (en pourcentage) des effectifs de médecins libéraux par type de spécialités au 31-12-1996, en Franche-Comté et en France	11
Graphique n° 6 Taux de féminisation des disciplines au 31-12-1996, en Franche-Comté et en France	12
Graphique n° 7 et graphique n° 8 Pyramide des âge des médecins libéraux au 31-12-1996, en Franche-Comté et en France	13
Graphique n° 9 et graphique n° 10 Répartition des omnipraticiens libéraux par secteur conventionnel au 31-12-1996	15
Graphique n° 11 et Graphique n° 12 Répartition des spécialistes libéraux par secteur conventionnel au 31-12-1996	15
Graphique n° 13 Répartition des disciplines selon le mode conventionnel au 31-12-1996, en Franche-Comté	16
Graphique n° 14 Structure des différents modes d'exercice des médecins libéraux au 31-12-1996	18
Graphique n° 15 et graphique n° 16 Structure des différents mode d'exercice par type de spécialités des médecins libéraux au 31-12-1996, en France et en Franche-Comté	19
Graphique n° 17 et graphique n° 18 Structure par mode d'exercice des médecins libéraux au 31-12-1996, en France et en Franche-Comté	20
Graphique n° 19 Structure des actes en médecine libérale, en France et en Franche-Comté, 1996	22
Graphique n° 20 Activité des médecins : répartition du nombre d'actes par médecin, en France et en Franche-Comté, 1996	22
Graphique n° 21 Structure de la dépense de soins en cabinets de médecins libéraux selon le type de financement, Franche-comté, 1996, estimation à partir des Comptes de la Santé	31
Graphique n° 22 Structure en valeur des recettes (honoraires) des médecins libéraux, en France et en Franche Comté, 1996	38
Graphique n° 23 Répartition des recettes et des effectifs des médecins libéraux en France et en Franche-Comté, 1996, en pourcentage	38
Graphique n° 24 Structure des charges selon la discipline du praticien libéral, en Franche-Comté, 1996	44

Graphique n° 25 et Graphique n° 26	
Répartition des prescriptions des médecins libéraux , en France et en Franche-Comté, 1996	56
Graphique n° 27	
Répartition des prescriptions selon la discipline du médecin, Franche-Comté, 1996	57
Graphique n° 28	
Répartition des flux financiers générés par l'ensemble des prescriptions selon la discipline du médecin, Franche-Comté, 1996	57
Graphique n° 29	
Part des prescriptions générées par les médecins libéraux franc-comtois sur le total des prescriptions générées par les médecins libéraux en France, 1996.....	59
Graphique n° 30	
Répartition des prescriptions de médicaments selon la discipline du médecin, Franche-Comté, 1996	60
Graphique n° 31	
Répartition des flux financiers entre auxiliaires médicaux, en pourcentage, Franche - Comté, 1996	64
Graphique n° 32	
Répartition des prescriptions de certains soins d'auxiliaires selon l'origine du prescripteur selon la discipline du médecin, en pourcentage, Franche Comté, 1996	64

Achévé d'imprimer le
ELECTROGELOZ, 58, rue de Rochechouart
75009 PARIS

Dépôt légal : Avril 1998